



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

DEMIDEMIDEM
MEUBLES,
AU PRIX D'USINE
DEM
CRÉATION D'INTÉRIEUR
GRANDE EXPOSITION À
SIERRE
Condémnes 18
Tél. 027/55 16 72

Le n° 60 ct.

Hockey
Sion remporte
le derby
valaisan
Voir page 13

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

L'ÉPARGNE

TROISIÈME PILIER

La constitution de l'épargne bancaire, qui avait subi un sérieux ralentissement par suite de l'inflation, a repris de plus belle cette année, où elle enregistrera, très probablement, un nouveau record.

Cela ne plaît pas à tout le monde. Certains commerçants en particulier, se plaignent de cette tendance à la thésaurisation, qui se traduit par une baisse sensible de la consommation.

L'argent est fait pour rouler, disent-ils. La retenue devant la dépense ne fait à leurs yeux qu'accélérer la récession. C'est là une optique partagée par certains politiciens et qui paraît, à première vue, assez défendable.

Mais peut-on reprocher aux gens de se montrer prévoyants, en particulier à ceux dont l'emploi est menacé, qui sentent faiblir la branche sur laquelle ils sont assis, qui co-

toyent des chômeurs, en assistant même.

Entre ces deux attitudes, c'est certainement la seconde qui est la plus judicieuse car il faut bien avouer, en regardant honnêtement le passé, que la surconsommation de jadis ne

F. C.

Suite page 30

Retour à Avignon ?

Le pape sera-t-il obligé, l'an prochain, après les élections romaines d'abandonner un vatican perdu au milieu d'une ville communiste, et donc athée, pour gagner un autre coin ? Il est vrai que dans le monde catholique les havres de paix sont difficiles à trouver. Le Saint-Père, pour être tranquille, devra-t-il, un jour, se réfugier dans un pays catholique de l'Amérique latine ?

Il ne s'agit pas d'une hypothèse farfelue car la montée de la marée rouge en Italie risque de tout emporter au mois de mai prochain lorsque les Romains voteront pour élire leur conseil municipal. Depuis le 15 juin 1975, le PC italien gagne sur tous les terrains et Venise, Bologne, Parme, Florence, Naples sont déjà entre leurs mains, comme Modène d'ailleurs. Alors, bientôt Rome ?

On admettra que si Rome tombe sous l'autorité du PC, la position du Saint-Père sera plus qu'inconfortable. Pauvre Paul VI qui est en passe de se voir abandonné par son propre pays alors qu'il est déjà trahi par sa « fille aînée », la France. Alors, la question que tout le monde se pose est celle qu'on se pose chaque fois que nous voyons s'écrouler ce que l'on se figurait solide pour résister à toutes les fluctuations de l'Histoire : comment en est-on arrivé là ?

Je crois que pour répondre clairement à cette interrogation, il faut évoquer des raisons politiques, morales et religieuses.

La théologie subversive du marxiste Potter

« Pire que le Congo », note un éditeur londonien à propos de l'Angola. Et de son « accession à l'indépendance ». Pire, aussi, que ce qu'on savait déjà sur ce pays, en pleine guerre civile. Durant laquelle, jusqu'ici, selon Bruce Loudon du Telegraph, près de 40 000 personnes ont péri. Tandis qu'un million d'autres sont sans abri ni foyer.

Et que, signale le Washington Observer, réapparaissent d'autre part d'ancestrales coutumes : le vaudou, la sorcellerie et surtout le cannibalisme.

Puis, pour couronner le tout : une vaste industrie agricole en ruine.

Pourtant, au Conseil œcuménique des Eglises, réuni actuellement en

De Londres,
par Pierre Hofstetter

assemblée mondiale, en Afrique justement (à Nairobi), on n'est pas, qu'on sache, spécialement choqué et écœuré par l'effroyable situation angolaise. Cela s'explique, évidemment : entre 1970 et 1974, le dit conseil n'a pas cessé d'apporter son aide financière à des organisations terroristes en Afrique australe ; notamment, en Angola, à deux d'entre elles, connues sous les sigles de MPLA et UNITA. Se faisant ainsi, très délibérément, le complice d'innombrables atrocités.

Scandaleux ? Non, pas dans la théologie très bizarre du très révérend Philip Potter, secrétaire général du conseil en question : il s'agissait, il s'agit toujours (car cette aide se poursuit : 128 000 livres, cette année, à des groupes terroristes ou subversifs clandestins

en Afrique du Sud, en Rhodésie et dans le Sud-Ouest africain), de « combattre le racisme », étant bien entendu qu'il n'y a, en l'occurrence, de « racisme » qu'euro-péen - ou israélien, ainsi que nous l'a appris l'ONU. De sorte que celui à caractère de génocide pratiqué par l'Ougandais Idi Amin Dada n'intéresse personne. Pas davantage, assurément, le COE ne se préoccupe-t-il des terribles et continues persécutions religieuses derrière le rideau de fer.

Cela s'explique, également : depuis 1961, les Eglises sous contrôle communiste de Russie, Roumanie, Bulgarie et Pologne font partie du conseil. Elles y furent admises lors d'un vote secret, à la troisième assemblée générale de La

Suite page 30

Coût de la vie

La hausse la plus faible depuis dix ans

Voir page 31

LA BATAILLE DES IDÉES

L'OPINION

Vous vous absentez quelques jours et, au retour, vous jetez un coup d'œil sur les journaux qui se sont accumulés. Comme les choses vont vite, comme l'indignation retombe vite ! L'Histoire se fait sous nos yeux, chaque jour, et il est difficile d'en dégager les grandes lignes, ce qui aura finalement été décisif dans cet amas de faits qui nous sont livrés en vrac par la presse.

Je prends un fait, mineur en soi : l'élection de la Vienne qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive en octobre. Une chose me frappe : le nombre des abstentions au premier tour : 36,28 %. C'est beaucoup si l'on pense que la majorité avait un candidat unique, que l'opposition avait un candidat

Jacques Ploncard d'Assac

Suite page 30

CHRONIQUE INTERNATIONALE

par Charles Exbrayat

trême droite encaissant tous les coups que les gouvernements bourgeois étaient encore capables d'asséner, n'a jamais pu se développer. Dès lors, les communistes avaient le champ libre et lorsqu'après Togliatti, ils se sont donné pour chef Berlinguer, ils ont réussi la plus belle opération de leur existence politique. Berlinguer est un homme cultivé, remarquablement intelligent, persuadé que la dictature rouge s'installera plus confortablement - et plus sûrement aussi - en empruntant les voies paisibles des élections, en

Suite page 7

« Dans notre propre cause »

Sous ce titre nous lisons dans le Walliser Volksfreund du mardi 9 décembre le communiqué suivant :

« La société coopérative Buchdruckerei Oberwallis a décidé, lors d'une assemblée générale extraordinaire très fréquentée, tenue le samedi 6 décembre, de faire imprimer le Walliser Volksfreund, dès le milieu de décembre, par l'Imprimerie Beeger SA à Sion, en utilisant tous les avantages de l'offset et de la quadrichromie. C'est sans aucune opposition que cette décision a été prise, quelques membres seulement s'étant abstenus.

Le siège, de même que la rédaction du journal, restent à Naters.

A partir de la date mentionnée, le Walliser Volksfreund paraîtra cinq fois par semaine, c'est-à-dire tous

les jours ouvrables sauf le mardi. L'application de cette décision ne donnera lieu à aucun licenciement. En effet, l'emploi est garanti à tous les employés actuels.

La transmission du mandat d'impression du journal à l'Imprimerie Beeger SA offre à la société coopérative une amélioration financière, qui permet ainsi de maintenir dans le Haut-Valais deux journaux, porteurs de la formation politique de l'opinion.

Une orientation complète sera donnée le 11 décembre sur la nouvelle présentation du Walliser Volksfreund, dans le cadre de cette collaboration ».

Buchdruckerei Oberwallis
Edition et rédaction du
Walliser Volksfreund

Voyage à travers deux saisons

A Genève, l'automne se complait encore en ses brumes translucides, avec ses grands arbres poitrinaires, squelettiques et noirs, aux feuilles diaphanes où joue un rayon de soleil gris. C'est le charme, un peu froid, mais tellement distingué et poétique, de l'automne citadin, tout en demi-teintes. A Saas Fee, à la même date, l'hiver est éclatant : l'ombre d'une croix, le noir des mazots se détachent nettement sur la neige coupée en horizon du bleu profond. Sur ce décor tranché évoluent des enfants, dans leur élément : celui de la joie et de la pureté... Des deux scènes il se dégage comme deux musiques. La première, intérieure, aux sons longs, émet la plainte de l'âme ; elle n'est pas triste, mais profonde. La seconde, superficielle, joyeuse comme une fanfare, sonne la joie des corps dans la lumière, l'air et la neige ! Curieux contraste de ce pays, d'un point à l'autre d'une ligne presque horizontale sur la carte. Il est vrai que là ils sont latins et ici germains... Est-ce important ?

Photos NF



LETTRE DE GENÈVE par M.-W. Suès

LE PESSIMISME N'EST PAS DE MISE

Une fois l'an, le directeur général d'une de nos trois plus importantes banques suisses, M. Philippe de Weck, réunit à Genève la presse spécialisée romande pour faire, avec elle, le point sur la situation économique et financière de notre pays. Est-il besoin de dire qu'en période de crise un tel exposé et les questions qu'il suscite, présente un intérêt considérable ? Cela d'autant plus que le conférencier, à la tête de l'UBS, est le seul Romand à un poste aussi élevé et qu'il y a conservé une manière de voir et d'apprécier les événements qui nous est particulièrement accessible.

Car c'est bien là qu'est le problème. Il faudrait que de telles informations objectives et impartiales, par delà le cercle professionnel, soient largement répandues dans les masses populaires. Celles-ci ne sont sensibles dans ce domaine, qu'à la propagande que certains partis politiques en tirent, en les présentant à leur manière.

Le sujet surtout actuellement, est trop important pour être mal ou partiellement compris. Il y faut un expert. C'est ce que M. de Weck a voulu être. Certes la Suisse connaît de graves difficultés, mais à un degré très divers suivant les régions suivant les branches et même suivant les entreprises. Il convient de mettre en évidence que, par comparaison avec la plupart des pays qui nous entourent, notre situation est nettement plus favorable. En particulier le fait de n'avoir pas d'industrie lourde, comme les aciéries ou l'automobile, nous préserve de fluctuations beaucoup plus inquiétantes dans l'emploi. Quant aux banques, si elles entendent soutenir l'économie, c'est-à-dire prendre des risques, elles sont contraintes de constituer des réserves en regard de ces risques. Ce qu'on dénomme le pouvoir des banques n'est rien d'autre que le contrôle de ce qu'on fait de leur argent, ou plutôt de celui de leurs déposants. Si elles ne pourraient l'exercer, elles éviteraient de s'engager dans l'économie, ce qui mettrait immédiatement en danger les places de travail. Pour que les banques soutiennent très activement l'économie, surtout dans une phase difficile, il faut d'abord les laisser gagner assez pour assurer les réserves nécessaires à faire face aux risques à couvrir.

Abordant le secret bancaire M. de Weck a démontré qu'il s'agit d'une institution suisse intimement liée à notre système bancaire et financier. Il ne peut être traité que par les voies politiques et légales, dans le pays du monde où la démocratie est la plus directe. Il ne saurait être l'enjeu de conversations internationales.

Le proche avenir

Face à 1976, les services économiques de l'UBS estime que l'on enregistrera encore un recul dans certains secteurs et une nette consolidation dans d'autres, durant le premier semestre. Au second, une reprise marquée, mais sélective et différenciée devrait

se produire, déclenchée par les exportations, tandis qu'à l'intérieur l'intervention des pouvoirs publics s'exercerait surtout en faveur de l'industrie dont les secteurs les plus touchés sont la construction et l'industrie horlogère. Cette dernière, à cause du cours du franc suisse et de la révolution technique en cours, a besoin de considérables efforts d'adaptation. On les accomplit actuellement et les premiers résultats sont très encourageants. Le ton et la manière du directeur général de l'UBS étaient positifs et nullement empreints de pessimisme. Grâce à une documentation nationale et internationale d'une extrême richesse, il a pu tracer une voie constructive dans le dédale d'une crise qui, malgré sa gravité est moins sensible et généralisée chez nous, que dans la plupart des Etats occidentaux.

L'éducation de la jeunesse

Nous possédons à Genève quelques fondations privées extrêmement actives qui travaillent sans tapage pour soutenir l'éducation et la formation de la jeunesse. Ainsi la Fondation Laurens. A l'occasion de son 10^e anniversaire, elle a accordé deux subsides de 12 000 francs, l'un à l'Alliance des sociétés féminines suisses pour donner la plus large diffusion possible à un répertoire des professions ouvertes aux femmes ; l'autre à l'Office d'orientation et de formation professionnelle qui, avec cette somme favorisera les candidatures d'apprentis aux concours internationaux. Noble et bien utile geste altruiste !

Avec nos auteurs dramatiques

S'il est un événement à la fois statutaire et mondain qui, chaque automne, retient l'attention, non seulement de tous les gens de théâtre, mais aussi des milliers de spectateurs qui suivent leurs spectacles, c'est bien le lunch annuel précédant l'assemblée générale de la Section suisse de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques de langue française. Le président central Jean Valmy et son vice-président Henri Sauguet, de l'Institut, étaient venus tout exprès de Paris et ils entouraient M. René Roulet, président du comité suisse. Le nouveau consul général de France, M. Lucien Balthazar était présent, ainsi que le président du Conseil d'Etat M. André Chavanne et Mme Lise Girardin, maire de Genève. Le prix dramatique 1975 fut décerné au fantaisiste Bernard Haller. Comme quoi nous possédons enfin un comédien gai, drôle, comique en Romandie, qui a su s'imposer à Paris comme ailleurs ! Quant aux médailles Beaumarchais, l'une alla à Paul Pasquier bien connu depuis longtemps et l'autre à M. Max Kübler, animateur neuchâtelois de la fameuse « Compagnie Scaramouche ». Félicitations et discours suivirent. Comme le veut la tradition, c'est M. Roland Chapuis et Madame, directeur de la S.A.G.D pour la Suisse qui avaient parfaitement organisé et ordonné cette brillante cérémonie.

Sur scène

La semaine théâtrale est extrêmement variée. Il y a d'abord un fantaisiste qui monte en flèche à Paris, Jacques Martin. Il a totalement changé sa manière depuis deux ans et la télévision l'a fait connaître bien au-delà des frontières françaises. Il est maintenant un humoriste féroce, un conte en diablé et un excellent chansonnier persifleur. Ses admiratrices de tous les départements voisins emplissaient le Victoria-Hall et l'acclamèrent. Presque aussi connu que Giscard d'Estaing, sa principale tête de turc !

Au Casino-Théâtre, Claude Fradel présente avec sa propre troupe un des derniers succès de Jacques Fabbri *Pauvre France !* Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce n'est pas de politique, mais d'homosexualité qu'il s'agit. C'est scabreux, mais follement drôle et la troupe du « Casin » donne le meilleur d'elle-même, moins par les deux inévitables garçons, que par ses deux vedettes féminines Stéphane Montagna et Irène Vidy.

A cette époque matérialiste et érotique à outrance, on a un plaisir extrême à voir fleurir la poésie. Poursuivant sa mission ingrate, Richard Vachoux, associé à l'exquise Corinne Coderey et la pianiste Ulrike Minkoff, dans un foyer de la « Comédie » transformée en salon très XIX^e siècle, nous restituent le rêveur et tendre Arthur Rimbaud, l'enchanteur et cocasse Tristan Corbière et l'hilarant et comique Charles Cros. On passe de la douceur raffinée à la farce démesurée, à laquelle le « hareng saur » bien connu met un irrésistible point final de folle gaieté.

Reste au Théâtre de Poche une très curieuse pièce dun jeune auteur basque Bernard de Costa, *Les adieux de la grande duchesse*, dans laquelle notre nationale Colette Jean et son inséparable metteur en scène Michel Grobety se taillent un nouveau succès. Nous y reviendrons.

CHRONIQUE SOCIALE par F. Rey

Que font de leur argent les Etats pétroliers du Proche et Moyen-Orient ?

Que font de leur argent les Etats pétroliers du Proche et Moyen-Orient ?

Certains d'entre eux consacrent leurs richesses à importer de l'étranger des biens d'équipement et les techniques nécessaires au progrès économique.

On veut espérer que l'Europe, à la recherche de monnaies d'échange pour acquitter ses achats de pétrole, saura activer son commerce avec ces Etats pour ramener chez elle la majeure partie des liquidités qu'elle aura été contrainte de déboursier, en prenant comme exemple l'Allemagne de l'Ouest. Après avoir, depuis quinze ans, favorisé les exportateurs des Etats-Unis, l'industrie européenne paraît vouloir rattrapper son retard, grâce, partiellement, aux transferts de technologie opérés par les sociétés multinationales dont beaucoup sont d'origine américaine : ironie des faits...

Il reste que la plus grande part des recettes pétrolières des Etats producteurs ne servira probablement pas à régler des opérations commerciales. Beaucoup d'entre eux n'ont ni le désir, ni les besoins, ni la main-d'œuvre, ni les conditions (l'infrastructure) d'un développement économique.

Déjà égaux à environ 60 à 70 milliards de dollars, les revenus annuels des pays producteurs pourraient atteindre bientôt une bonne centaine de milliards de dollars.

On peut penser qu'une large moitié de ces ressources demeureront sans utilisation à l'intérieur de ces pays mais rechercheront de s'investir au-delà des frontières.

Pour le moment, les rentiers du pétrole, plus avides de percevoir des dividendes que de construire des usines, auraient placé 70 % de leurs revenus en des

emplois à court terme, ce qui facilite la spéculation.

Les détenteurs de ces immenses fortunes cherchent à défendre leurs intérêts et à une époque où les changements de parités sont aussi fréquents qu'ondées au printemps, ces capitalistes veulent avoir la possibilité de modifier rapidement la monnaie qui compose leur portefeuille et ils répugnent à s'engager à long terme sur quelque monnaie que ce soit.

Ainsi l'ensemble des placements d'euro-obligations à long terme n'a plus été que de 3,5 milliards de dollars en 1973 contre 5 en 1972, et se réduira probablement à moins de 2 milliards en 1974.

En revanche, les masses de capitaux flottants, aujourd'hui de près de deux centaines de milliards de dollars, atteindront vraisemblablement le double en 1976 pour culminer, dans dix ans d'ici, à des hauteurs inimaginables.

Cet argent, de par la nature même des emplois très liquides qui lui seront donnés, sera appelé à sauter de monnaie en monnaie, au gré des bourrasques qui agiteront les marchés des changes.

La plus grave est bien que, dans une situation d'inflation galopante (ou peu s'en faut), l'incertitude est telle qu'il existe de moins en moins des ressources financières décidées à s'engager à long terme.

Que dira-t-on lorsque l'épidémie, limitée pour l'instant aux richesses détenues par les non-résidents, s'étendra aux marchés financiers nationaux, et que l'épargne intérieure, lorsqu'on lui laissera la possibilité, préférera au placement à long terme les plaisirs souvent renouvelés de la spéculation sur devises ?

Que deviendra alors la croissance, si le marché financier, ce pilier du capitalisme, disparaît frappé à mort par l'inflation et la spéculation ?

NOUVELLES BRÈVES

● AU CENTRE INTERNATIONAL HORLOGER DE LAUSANNE

LAUSANNE. - En 1975, la participation aux stages et séminaires de l'Institut CFH, Centre international de formation horlogère, à Lausanne, a été satisfaisante. Près de 500 personnes sont venues à Lausanne, alors qu'elles étaient environ 1000 en 1974. Cette réduction est due en partie à la baisse de fréquentation des stages pour fabricants et distributeurs-grossistes, mais aussi et surtout à la politique de l'Institut CFH pour décentraliser ses programmes dans les entreprises.

● DISTINCTION POUR UN FILM SUISSE ZURICH. - Le court métrage *Le chant d'un pays* réalisé par Condor Film Zurich, pour le Groupement pour la production d'un film neuchâtelois (régie Jean-Luc Nicollier), a été considéré comme le « meilleur film touristique » à l'occasion du 25^e Festival international du film touristique et folklorique, à Bruxelles.

● SAINT-GALL : DEUX MORTS A UN PASSAGE A NIVEAU

SAINT-GALL. - A un passage à niveau non gardé, non loin de Buchs (SG), une voiture autrichienne, avec quatre personnes à son bord, a été happée, lundi soir, par un train.

Les deux passagers qui se trouvaient sur le siège arrière ont été tués sur le coup, tandis

● L'AIDE SUISSE AU TIERS MONDE

LAUSANNE. - Selon une statistique établie par Swissaid, les œuvres privées d'entraide ont investi en 1974, de leurs propres ressources, 85 millions de francs (en 1973 : 67 millions) dans les pays du tiers monde. 63 millions (1973 : 11 millions) sont allés aux projets de développement et 22 millions (1973 : 11 millions) à l'aide humanitaire. A ces chiffres, il faut ajouter 20 millions confiés par la Confédération aux œuvres d'entraide.

● SAINT-GALL : DEUX MORTS A UN PASSAGE A NIVEAU

SAINT-GALL. - A un passage à niveau non gardé, non loin de Buchs (SG), une voiture autrichienne, avec quatre personnes à son bord, a été happée, lundi soir, par un train.

Les deux passagers qui se trouvaient sur le siège arrière ont été tués sur le coup, tandis

que la passagère qui se trouvait à côté du chauffeur a été grièvement blessée. Les victimes sont M. Linus Burtscher, 46 ans, de Sankt Gerold (Autriche) et Mme Annemaria Schaefer, 22 ans, de Satteins (Autriche). La locomotive a été sérieusement endommagée.

● LA FÉDÉRATION SUISSE DES CONSOMMATEURS POUR LA PROLONGATION DE LA SURVEILLANCE DES PRIX

BERNE. - La Fédération suisse des consommateurs (FSC) estime que, malgré la présente récession, la lutte contre le renchérissement demeure l'objectif principal de la politique conjoncturelle suisse. La surveillance des prix représentant une contribution décisive à cette lutte, la FSC soutient le nouvel arrêté y relatif présenté par le Conseil fédéral et partiellement accepté par les Chambres fédérales.

Loterie romande : un lot d'un demi-million de francs

LAUSANNE. - C'est une bombe d'un genre particulier que lance la Loterie des cantons romands pour son tirage du 10 janvier prochain : un lot d'un demi-million de francs. C'est là le montant le plus élevé jamais offert par l'une des loteries traditionnelles de notre pays.

Toujours plus sollicitée par les sociétés de bienfaisance et d'utilité publique et en période de récession plus que jamais, la Loterie romande leur a versé à ce jour plus de 110 millions de francs. Ainsi qu'elle l'annonce, ce tirage sera placé sous les douze signes du zodiaque. Il y aura donc douze séries au total de 10 000 billets chacune. Le billet gagnant devra porter le bon numéro et le bon signe. De plus, les onze autres portant le même numéro mais de signes différents, gagneront chacun 5000 francs. Il y aura en tout 25 776 gagnants pour 1 200 800 francs. A lot exceptionnel, prix exceptionnel : le billet entier de cette tranche du zodiaque coûtera 20 francs, le demi-billet 10 francs et le quart 5 francs.

Hit-parade Enquête N° 49

1. *Le France*, Michel Sardou
2. *Charlie Brown*, Two Men Sound, Charlie Brown Family
3. *Danse là, chante là*, Sylvie Vartan
4. *Je t'aimes tu vois*, Daniel Guichard
5. *S.O.S.*, Abba
6. *Le funambule*, Gérard Lenorman
7. *Ramaya*, Afric Simone
8. *A.I.E.*, Black Blood
9. *Quel tempérament de feu*, Sheila
10. *Rythmo Tropical*, Chocolat's
11. *La terre promise*, Johnny Hallyday
12. *Chicago*, Frédéric François
13. *Fille sauvage*, Ringo
14. *Petite fille du soleil*, Christophe
15. *Pourquoi pleurer*, Claude François
16. *Magic*, Patrick Juvet
17. *Inutile de nous revoir*, Mireille Mathieu
18. *Et mon père*, Nicolas Peyrac
19. *Les vacances au bord de la mer*, Michel Jonasz
20. *Ne lui dis pas*, Dalida

Votre villa, votre chalet sont à louer ?



Notre rubrique immobilière vous y aidera.

Distinctions à l'hôtellerie suisse

LAUSANNE. - Le Groupement des hôtels de tout premier rang de Suisse à Lausanne, annonce que le « comité de l'excellence européenne », à Paris, a décerné à la fois le « diplôme de l'excellence européenne » et la « fourchette d'or » à l'hôtel La Palma au Lac, à Locarno. A cette occasion, cet hôtel a offert un dîner de gala de six plats, qui correspondait à tous points au repas servi aux délégués lors des négociations de paix pour le pacte de Locarno, il y a cinquante ans.

Le Groupement des hôtels de tout premier rang de Suisse compte trente-sept établissements qui ont investi 272 millions de francs ces dix dernières années. Il vient de publier un guide des hôtels à cinq étoiles de Suisse, qui se sont soumis à un règlement de service afin de conserver et de soigner le renom de l'hôtellerie suisse.

Restauration de la villa Le Corbusier

VEVEY. - La Ligue suisse du patrimoine national (Heimatschutz) a alloué un subside de 10 000 francs en faveur de la restauration de la villa construite à Corseaux (près de Vevey), en 1923, par Le Corbusier pour ses parents. Ce don s'ajoute à ceux consentis par la Confédération et le canton de Vaud pour une œuvre considérée comme un monument d'intérêt national.

Grille N° 103

- | | |
|-----------|------------|
| BIPLACE | OPTER |
| BEURRE | ORNA |
| BOUCAN | PENSIVE |
| BETISE | POUSSER |
| BROUSSE | PEINES |
| BLOUSE | PENSER |
| BESOIN | ROUSSIR |
| CRESCENDO | ROSSIGNOL |
| CAMISOLE | RASEUR |
| CRANE | RESSEMBLER |
| DETOURS | SERPENT |
| DEFILE | SOUVENIR |
| DANSE | SOUPLESSE |
| DRAME | SAISON |
| DECA | SAIGNAL |
| EPAIS | SANCTION |
| EPOUSER | SORTIE |
| HANTISE | SOUVER |
| HAINEUSE | SAUCISSE |
| HARNAIS | SOLITUDE |
| LAIDE | SALADE |
| LOSANGE | SCIE |
| NOUVELLES | SERVIR |
| | TILLEUL |

La réponse de la grille N° 102 :

DICTAPHONE

Nous avons reçu 87 réponses exactes. Dernier délai : vendredi 12 décembre.

Animal en 10 lettres

S	R	E	S	S	U	O	P	E	N	S	E	R	L	S
D	E	T	O	U	R	S	A	I	S	O	N	O	C	E
E	R	R	U	E	B	S	O	U	V	E	N	I	R	E
R	T	R	P	E	N	S	I	V	E	G	E	C	N	A
E	L	U	L	E	E	S	R	S	I	G	N	A	L	H
S	O	E	E	B	N	N	I	S	N	L	R	M	A	A
S	H	P	S	D	L	T	S	A	N	C	T	I	O	N
E	A	O	S	A	E	O	S	O	P	R	N	S	B	T
M	R	U	E	B	R	O	U	S	S	E	M	O	I	I
B	N	S	C	D	L	V	O	S	U	S	U	L	P	S
L	A	E	A	I	E	R	S	E	C	L	E	L	E	E
E	I	R	T	L	S	F	E	A	R	E	I	A	R	R
R	S	U	L	N	A	S	I	N	U	N	I	N	C	V
A	D	E	A	C	E	D	E	L	E	D	R	S	E	I
E	S	D	R	A	M	E	E	S	E	O	P	T	E	R

CENTRE COMMERCIAL

Jeudi 11
ouverture du Centre
jusqu'à 22 h.
 en compagnie de l'orchestre
José Marka
 Vendredi 12
 ouverture du Centre
 à 9 h.00

METROPOLIS

cd
 SUPERDISCOUNT

BELDONA
 LINGERIE FINE

chaussures
madeleine
 MAROQUINERIE

MIGROS

sun store
 DROGUERIE
 PARFUMERIE

au Metro
 SNACK-BAR

CONTIS
 TOUTE LA MODE

SECURA
 ASSURANCES

STAVA AG
 TALONS-MINUTE
 AIGUISAGE CLES

MEDE
 TABACS
 JOURNAUX

ex libris
 TOUT POUR LA
 MUSIQUE

Texsana
 NETTOYAGE
 CHIMIQUE

RICHARD
 MONTRES & BIJOUX
LONGINES

Hotelplan
 AGENCE
 DE VOYAGES

MERCURE
 BONBONS
 CHOCOLATS



Au Restaurant **MIGROS** menus de fête:

Tournedos aux morilles
 Médailon de cerf à la crème } **8.50**



Restaurant *au Metro*

Lasagne verdi **6.50**
 Entrecôte aux morilles **9.50**

publispot

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Zen Ruffin, tél. 55 10 29.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures de visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (heures des repas).
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 11.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Dépannage de service. - Garage du Nord, Sion. Tél. jour : 22 34 13, nuit : 22 82 87.
Grône. Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, tél. 55 10 16 Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

Sion

Médecin. - Appeler le N° 11.
Pharmacie de service. - Pharmacie Buchs, tél. 22 10 30.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Horaire des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Dépannage de service. - Garage du Nord, Sion. Tél. jour : 22 34 13, nuit : 22 82 87.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vœftray 22 28 30.
Gardiennage. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Consommateur - Information. - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 42 03 durant les heures de repas et 22 42 03 le matin.
Service de dépannage du 0,8 % - téléphone 86 34 50 et 38 23 63.
AA. - Réunion le mardi, à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.

Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratiroff 29.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 22 40 42.
Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisses, solitude, etc., tél. 41 42 22 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Bibliothèque municipale. - Place Ambuël, bâtiment poste Nord. Ouverture les mardis, de 9 à 11 heures, 14 à 19 heures et vendredis de 15 à 18 heures.
Patinoire. - Samedi : 8 h. - 9 h. 30, HC Sion ; 13 h. - 14 h., Saint Nicolas des enfants du Club de patinage ; 14 h. - 16 h. 30, public ; 18 h. - 20 h. 15, HC Sion ; 20 h. 30 - 22 h., public.
Dimanche : 9 h. 30 - 11 h. 30, public ; 14 h. - 16 h. 30, public ; 17 h. 30, match juniors Sion - Martigny ; 20 h. 15, match 2^e équipe Sion 2 - Verbier 1.
Lundi : 8 h. 30 - 11 h. 30, public et écoles ; 14 h. - 16 h. 30, public et écoles ; 20 h. 30 - 22 h., public.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac 3 65 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices : 2^e mardi de chaque mois dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, dès samedi à 17 h., tél. 4 23 02.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30
Ambulance. - Tél. 4 20 22.
Hôpital. - Heures de visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures ; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 20 22, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 3 15 15.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37.
Patrouilleur du Simphon du TCS. - Victor Kronig, Glis, tél. 3 18 13.
Atelier de réparations et dépannages TCS. - Garage Moderne, tél. 3 12 81.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU

- Hûîtres
- Rôti de porc
- Purée
- Fromage
- Bananes flambées

Vieillir est ennuyeux, mais c'est le seul moyen que l'on ait trouvé de vivre longtemps.

(Sainte-Beuve)

LE PLAT DU JOUR

Bananes flambées

Préparation : dix minutes.
 Une banane par personne, pour six bananes : 50 g de beurre, 75 g de sucre (50 + 25), deux verres à liqueur de rhum.
 Choisissez des bananes mûres mais bien fermes. Coupez-les en deux. Faites revenir dans le beurre, à feu doux, après avoir saupoudré de 50 g de sucre (de préférence sucre de canne). Lorsque les bananes auront pris une belle couleur dorée de sucre caramélisé, saupoudrez avec le reste du sucre et arrosez de rhum flambant. Vous pouvez préparer de la même façon des pommes reinettes coupées en quartiers de 1 cm d'épaisseur.

Désirant offrir, lors du réveillon de Noël, du foie gras à mes invités, pouvez-vous me dire comment reconnaître le vrai foie gras ?

Le foie gras frais est celui que l'on trouve chez certains restaurateurs et charcutiers qui le préparent eux-mêmes, c'est celui qui a le plus de goût, mais il doit être consommé assez rapidement. On ne peut le conserver dans le réfrigérateur au delà de quatre ou cinq jours, bien enveloppé de papier d'aluminium. Le foie gras en conserve est soumis à une réglementation sévère. La qualité la meilleure est celle dénommée « foie gras entier ». Ce sont des foies gras entiers pressés à la main, mis en boîtes et stérilisés. Si le mot entier ne figure pas sur la boîte, il s'agit de foies dont les parties les moins belles ont été pressées en purée et ajoutées aux morceaux entiers. En ce qui concerne « le bloc » de foie gras, la loi permet une adjonction de 30 % de viande de porc, de volaille. Le bloc de foie d'oie, lui, peut en comporter jusqu'à 50 %.
 - Il faut prévoir 60 g de foie gras par personne.
 - Pour le couper, trempez le couteau dans l'eau chaude.
 - Servez frais mais évitez le freezer.
 - Le foie gras se sert au début du repas, avec un vin blanc sec ou un sauternes et surtout pas avec de la salade.

QUESTION DE SAVOIR-VIVRE

Les places à table
 Je dois bientôt réunir ma famille et celle de mon mari. Nous serons environ douze à table, plus les enfants. Je ne sais comment placer mes invi-

tés. Pouvez-vous m'aider et me donner quelques conseils pour le service ?

Pour placer les invités selon les règles, le principe est le suivant : le maître et la maîtresse de maison se placent au milieu de la table, l'un en face de l'autre, et les places d'honneur sont à côté d'eux : à droite d'abord, puis à gauche, et ainsi de suite. Hommes et femmes se trouvant alternés, les plus jeunes seront au bout de la table. Dans un dîner de famille, la femme place son beau-père à sa droite et son père à sa gauche ; le maître de maison aura sa belle-mère à sa droite et sa mère à sa gauche, à moins qu'il n'y ait des grands-parents, lesquels viennent alors avant les parents. Les oncles et les tantes viennent avant les frères et sœurs. Des cousins âgés passeront avant les frères et sœurs. Si ce sont les parents qui reçoivent leurs enfants mariés, les places d'honneur seront pour le gendre et la belle-fille avant le fils et la fille.

VARIÉTÉ

Les Brésiliens portent souvent une cheville avec une pierre. A l'origine, celle-ci indiquait la profession : les médecins avaient une émeraude, les ingénieurs un saphir, les hommes de loi un rubis, les professeurs une tourmaline verte, les dentistes une topaze et les hommes d'affaires une tourmaline rose.

L'amour c'est...



... avoir quelqu'un en qui on a entièrement confiance.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1974 by Los Angeles Times



D' CLAUDETTE



L'agence «UNA» enquête

LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS : soutenue.

Après une ouverture affaiblie, la bourse s'est généralement raffermie dans un marché plus animé.

FRANCFORT : faible.

A l'exception de certains titres de premier rang, les cours se sont modérément inclinés.

AMSTERDAM : irrégulière.

Seule Akzo a fait preuve d'une bonne disposition aux internationales.

BRUXELLES : affaiblie.

Dans un volume d'affaires peu important, la cote s'est repliée au fil des compartiments.

MILAN : en baisse.

Sous la pression des prises de bénéfices, tous les compartiments ont cédé du terrain.

LONDRES : ferme.

Sous la conduite des valeurs vedettes, le Stock Exchange a généralement fait preuve d'une bonne disposition.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	160
dont traités	81
en hausse	31
en baisse	24
inchangés	26

Tendance générale bancaires	à peine soutenue
financières	bien soutenues
assurances	soutenues
industrielles	irrégulières
chimiques	irrégulières
obligations suisses	bien soutenues
obligations étrangères	bien soutenues

CHANGE - BILLETS

France	58.25	60.50
Angleterre	5.20	5.50
USA	2.58	2.68
Belgique	6.35	6.65
Hollande	96.75	99.25
Italie	35.—	37.—
Allemagne	99.—	101.50
Autriche	14.10	14.50
Espagne	4.20	4.50
Grèce	6.25	7.75
Canada	2.54	2.64

PRIX DE L'OR

Lingot	11625.—	11775.—
Plaquette (100 g)	1160.—	1195.—
Vreneli	111.—	121.—
Napoléon	128.—	138.—
Souverain (Elisabeth)	108.—	118.—
20 dollars or	565.—	595.—

BOURSE DE ZURICH

Suisse	5.12.75	9.12.75
Brigue-Viège-Zermatt	94	91 D
Gonergratbahn	650	625 D
Swissair port.	432	435
Swissair nom.	394	400 off.
UBS	3250	3230
SBS	472	472
Crédit Suisse	2980	2745
BPS	1910	1915
Elektrowatt	1720	1730 off.
Holderbank port.	400	401
Interfood port.	2450	2500
Juvena port	430	440
Motor-Columbus	900 off.	890
Cerlikon-Bührle	1285	1285
Cie Réassurances port.	4050	4025
Winterthur-Ass. port.	1790	1800
Zurich-Ass. port.	9600	9600 off.
Brown, Boveri port.	1485	1480
Ciba-Geigy port.	1600	1650
Ciba-Geigy nom.	650	648
Fischer port.	540	568
Jelmoli	1110	1130
Héro	3425 off.	3300
Landis & Gyr	470	480 d
Losinger	880 off.	850
Globus port.	2250	2400
Nestlé port.	3265	3245
Nestlé nom.	1555	1565
Sandoz port.	4550	4550
Sandoz nom.	1840	1860
Alusuisse port.	960	970
Alusuisse nom.	375	377
Sulzer nom.	2450	2440

Bourses européennes

Air Liquide	F 355	—
Au Printemps	67	—
Rhône-Poulenc	109	—
Saint-Gobain	140 1/2	—
Finsider	Lit. 270	266 3/4
Montedison	515	513
Olivetti priv.	977	960
Pirelli	785	784
Daimler-Benz	DM 349 1/2	345 1/2
Karstadt	438	432 1/2
Commerzbank	216.80	212 1/2
Deutsche Bank	336	332
Dresdner Bank	264	258 1/2
Gevaert	b.Fr. 1180	1158
Hoogovens	flh. 56	56.20

BOURSE DE NEW YORK

American Cyanam.	5.12.75	9.12.75
American Tel & Tel	25 7/8	25 1/8
American Tobacco	49 3/8	50
Anaconda	36 1/8	36 1/2
Bethlehem Steel	16 3/4	17 1/8
Canadian Pacific	31	31 1/8
Chrysler Corporation	13 1/4	13 1/8
Dupont de Nemours	10	9 3/4
Eastman Kodak	124 5/8	124 1/4
Exxon	102	103 3/4
Ford Motor	83 3/4	85 1/4
General Dynamics	41 1/4	42 1/8
General Electric	35 3/4	34 5/8
General Motors	45 1/2	46 1/2
Gulf Oil Corporation	53	54 3/8
IBM	20	19 1/8
International Nickel	214 5/8	215 7/8
Int. Tel & Tel	24 1/2	23 3/8
Kennecott Copper	21 1/4	21
Lehmann Corporation	27 5/8	27 5/8
Lockheed Aircraft	10 3/4	10 3/4
Marcor Inc.	8	7 7/8
Nat. Dairy Prod.	28	28 1/8
Nat. Distillers	41	41 1/2
Owens-Illinois	15 3/4	16
Penn Central	47 5/8	48 5/8
Radio Corp. of Arm	1 3/8	1 3/8
Republic Steel	18 3/8	18 3/8
Royal Dutch	26 1/8	25 7/8
Tri-Contin Corporation	38 1/2	38 3/4
Union Carbide	11	10 7/8
US Steel	57	57 1/4
Westing Electric	60 7/8	61 1/2
Tendance soutenue.	Volume : 16.030.000	

Fonds de placement (hors cote)

America Valor	Demande	Offre
Anfos 1	409.50	422
Anfos 2	117	118
Foncipars 1	106.50	107.50
Foncipars 2	1950	1970
Japan Portfolio	1110	1130
Swissvalor	346.50	356.50
Universal Fund	190.25	193.25
Universal Bond	84.65	86.50
AMCA	72.75	74.75
Bond-Invest	32	33 1/4
Canac	70	71
Denac	82 1/2	87
Espac	66	67
Eurit	235	237
Fonsa	108 1/2	110 1/2
Germac	80 1/2	81 1/2
Helvetinvest	102	104
Pacific-Invest	59 1/2	60 1/2
Safit	95.30	—
Sima	67 1/2	68 1/2
Canada-Immobil	195	205
	169	171
	705	720

Canasec	486	500
Crédit Suisse Bonds	65 1/2	66 1/2
Crédit Suisse Intern.	—	—
Energie-Valor	71	72
Intervall	59 3/4	61
Swissimmobil 61	1065	1075
Automation-Fonds	566	—
Eurac	67 1/2	68 1/2
Intermobifonds	271	272
Pharmafonds	70	71
Poly-Bond int.	149	150
Siat 63	68.20	69.20
Valca	1055	1060
	69	71

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de banque suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.

NF



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir mercredi à 20 h. 30 - 18 ans
Parlato italiano, sous-titré français, deutsch
Titel
DESIDERIO PERVERSO
avec Franco Nero

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Dernier soir à 20 h. 30 - 18 ans
D'une beauté inégalée! Un joyau du 7^e art!
SENSO
de Luchino Visconti
avec Alida Valli, Earley Granger

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir mercredi à 17 et 21 heures
FOLLE À TUER
d'Yves Boisset avec Marlène Jobert

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir RELÂCHE sauf mardi et vendredi

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 heures
Dimanche matinée à 14 heures - 16 ans
LE PARRAIN N° 2
Un film de Francis Ford Coppola
Le film aux 6 Oscars. Le film de l'année. Fa-
veurs suspendus

SION Capitale
Tél. 027 22 20 45

Ce soir mercredi à 20 h. 30 - 7 ans
LE FIGURANT
avec Buster Keaton

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Dès ce soir mercredi et jusqu'à dimanche
Soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
CARAVANE POUR VACCARES
avec Marcel Bozzuffi et Charlotte Rampling

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir mercredi: RELÂCHE
Vendredi, samedi et dimanche
GROSS PARIS

FULLY Michel

Aujourd'hui: RELÂCHE
Demain jeudi à 20 h. 30 - 16 ans
PICTURES AT AN EXHIBITION
Dès vendredi - 16 ans
QUAI DES ORFÈVRES

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir mercredi à 20 h. 30 - 16 ans
Un « western » plein d'action et d'humour
DÉPÊCHE-TOI SARTANA,
JE M'APPELE TRINITA
avec Robert Widmark et Harry Baird

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Dès ce soir mercredi à 20 h. 30 - 16 ans
Burt Lancaster dans le nouveau chef-d'œuvre
de Luchino Visconti
VIOLENCE ET PASSION
ou « Le portrait d'une famille »
avec Helmut Berger et Silvana Mangano

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Aujourd'hui: RELÂCHE
Dès demain jeudi à 20 h. 30 - 14 ans
William Holden et Alec Guinness dans
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir mercredi, salle louée à
SYLVAIN SAUDAN

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Dès ce soir mercredi à 20 h. 30 - 16 ans
Sidney Poitier et Michael Caine
dans un super-film d'aventures de Ralph Nel-
son
LE VENT DE LA VIOLENCE
De l'action à vous couper le souffle!

BEX Rex

Un grand classique du cinéma!
Ce soir mercredi à 20 h. 30 - 16 ans
Le nouveau film d'Ingmar Bergman
SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE
avec Liv Ullmann et Erland Josephson
Une seule séance!



TELEVISION

tv Suisse romande

■ Emissions en noir et blanc

- 7.55 Election du Conseil fédéral. Re-transmission en direct de la séance de l'Assemblée fédérale consacrée aux élections des sept conseillers fédéraux
- 12.00 ■ Ski. Coupe du monde. Descente dames. En Eurovision d'Aprica
- 17.35 Les quatre coins de Martine et Martin Téléjournal
- 18.00 TV-Jeunesse. Le taquin. Un jeu d'observation et de réflexion
- 18.25 Des arts - des hommes. L'an prochain à In-Gall. La vie et les coutumes traditionnelles des Touaregs du Niger
- 18.50 Aglaé et Sidonie. Pour les petits: une dernière histoire avant de s'endormir
- 18.55 Arpad le tzigane. 10^e épisode
- 19.15 Un jour, une heure
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Un jour, une heure
- 20.15 Spécial cinéma. Les 400 coups. Un film de François Truffaut, interprété par Jean-Pierre Léaud, Guy Decombre et Albert Rémy
- Entretien avec le réalisateur François Truffaut
- Premières visions. L'actualité cinématographique en Suisse romande
- 22.55 Téléjournal

tv Suisse alémanique

■ Emissions en noir et blanc

- 7.55 Bundesratswahlen
- 11.55 ■ Ski-Weltcuprennen
- 17.00 Les Gammas! 13
- 17.30 Kinderstunde
- 18.15 ■ Englisch 39
- 18.40 De Tag isch vergange
- 18.50 Tagesschau
- 18.55 Blickpunkt Region
- 19.05 Elefantenboy
- 19.35 Bericht vor acht
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 ■ Kommentar aus Bern
- 20.25 Marie und Robert
- 22.25 Tagesschau

tv Suisse italienne

- 7.55 Election du Conseil fédéral
- 11.55 ■ Ski
- 18.00 Pour les petits
- 18.55 Jazz-club
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 ■ Arguments
- 20.45 Téléjournal
- 21.00 ■ L'ipotalamo
- 22.15 ■ Aujourd'hui aux Chambres fédérales
- 22.20 The Goodies at the Movies
- 22.50 Téléjournal

tv France 1

Toutes les émissions en noir-blanc

- 9.30 Télévision scolaire
- 11.45 Réponse à tout
- 12.00 Coupe du monde de ski. Descente dames, à Aprica (Italie)
- 12.30 Midi première. Spécial jeunes. Avec: Alain Chamfort, Dick Rivers, Marc Shawzeski
- 12.57 IT1 journal

Notre sélection du jour

Spécial cinéma

Les 400 coups. Un film de François Truffaut.

Après avoir débuté comme critique - il contribua déjà à ce titre au dynamisme de la nouvelle vague - François Truffaut, dont on vient de parler abondamment ces jours à l'occasion de la sortie de son dernier film, Adèle H, réalisa d'abord un court métrage, Les Mistons, avant d'asseoir de manière définitive sa réputation avec Les 400 coups en 1959.

Le succès recueilli, à l'époque, par ce film, était d'autant plus surprenant que Truffaut était guetté par tous les professionnels du cinéma qu'il avait « éreintés » en tant que critique: sur ce même Festival de Cannes, où il présentait maintenant Les 400 coups, n'avait-il pas écrit qu'il s'agissait d'une « compétition boudée par les professionnels, méprisée par les critiques, ayant perdu toute signification artistique et commerciale »?

Après de telles déclarations, il lui fallait présenter un chef-d'œuvre, sous peine d'être littéralement mis en miettes. C'est ce qu'il fit, déchainant les ovations à la fin de la projection, et recueillant le prix de la meilleure mise en scène, entre autres distinctions.

Le thème. - Dans le courant des années 50, à Paris, un jeune garçon malheureux et mal aimé travaille mal à l'école. Après diverses fugues, il commet finalement

- 13.35 Les visiteurs du mercredi. Une émission de Christophe Izard. 13.38 Brok et Chnok: le siècle versaïre. 13.44 Entre nous, animé par Claude Ruben. 14.01 Les corsaires. 12. Le complot. 14.30 Vive le sport. 15.15 Belle et Sébastien. 12. L'enquête. 15.40 Le club. Invité: Jean-Claude Bouttier. Le cinéma: Harry Langdon: « Autant en emporte le vent ». La vidéo. Jacques Trémoli raconte... L'intelligence des sardines. Les Indiens. Avec Daniel Dubois. 16.40 Flipper le dauphin. 12. Danger. 17.10 Parade des dessins animés: Barbapapa, Calimero, Speedy Gonzales, Bunny et ses amis. 17.30 Les infos. 17.45 Bande dessinée: Achille Talon (1)
- 18.15 A la bonne heure. Avec: Annik Beauchamps, Evelyne Dheliat. Les disques et les chaînes.
- 18.45 Reinefeuille. L'usine à jouets
- 18.55 L'île aux enfants. La solitude de Casimir
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Une minute pour les femmes. A propos des enfants en difficultés à l'école
- 19.47 Le renard à l'anneau d'or (20)
- 20.00 IT1 journal
- 20.30 La maison des renards. Avec: Jean-Claude Bouillon, Michel Aumont, Danielle Palmero, André Zemer
- 21.50 Recherche d'un homme. 4. Qui sommes-nous?
- 22.40 IT1 journal

tv Antenne 2

- 14.30 Flash journal
Aujourd'hui Madame. Quels sont vos violons d'Ingres?
- 15.30 Kung Fu
- 16.20 Les après-midi d'Antenne 2
Un sur cinq
- 18.30 Journal
- 18.42 Le palmarès des enfants
Avec le père Lipopette et Sacripan
- 18.55 Des chiffres et des lettres
Jeu avec Le compte est bon et Le mot le plus long
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 Y'a un truc
Un jeu avec le concours de Majax
- 20.00 Journal de l'A2
- 20.30 Mannix
13. Le Temps d'un meurtre
- 21.30 C'est-à-dire
L'actualité de la semaine vue par la rédaction d'Antenne 2
- 23.00 Journal de l'A2
Astralement vôtre

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

- 18.27 Le cœur à l'ouvrage (2). Les maîtres du métal ou les métiers de la mécanique générale
- 18.58 FR3 actualités
- 19.00 Trois contre X. jeu d'activité
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Tribune libre
- 19.55 FR3 actualités
- 20.00 La télévision régionale
Hommage à Gérard Philippe
- 20.30 Le rouge et le noir. Un film de Claude Autant-Lara, d'après le roman de Stendhal. Avec: Gérard Philippe, Danielle Darrieux, Jean Martinelli, Antonella Lualdi, Antoine Balpêtré, etc.
- 22.15 FR3 actualités



Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55.

- 6.00 Le journal du matin
- 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
- 7.30 Billet d'actualité
- 8.05 Revue de la presse romande
- 8.30 La puce à l'oreille
Elections du Conseil fédéral
- 12.00 Le journal de midi
- 12.15 Les uns, les autres
- 12.30 Edition principale
- 13.00 Le rendez-vous de l'humour et de l'humour
- 13.10 env. Magazine d'actualité
- 14.05 Des ronds dans l'eau
- 16.15 Feuilleton:
Madame Scarron (3)
- 17.05 En questions
- 18.00 Le journal du soir
- 18.20 Edition régionale
- 18.40 Informations sportives
- 18.50 Revue de la presse suisse alémanique
- 19.00 Edition nationale et internationale
- 19.30 Médecine et santé
- 20.05 Contact
- 22.05 Baisse un peu l'abat-jour

Radio romande II

- 7.00 Suisse-musique
- 9.00 Informations
- 9.05 A votre service
- 10.00 Unesco
- 10.15 Radioscolaire:
Scientifiquement parlant
- 10.45 U.R.I.
50^e anniversaire du premier manifeste du surréalisme
- 11.00 Suisse-musique
- 12.00 Midi-musique
- 14.00 Informations
- 14.05 La librairie des ondes
- 16.00 Vivre ensemble sur la planète
- 16.30 Suisse-musique
- 17.30 Redilemele
- 18.00 Informations
- 18.05 Rhythm'n pop
- 18.30 Jazz-contact
- 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera
- 19.30 Novitads
- 19.40 Europe-jazz
- 20.00 Informations
- 20.05 La Suisse à la rencontre de l'Europe
- 20.30 Les Concerts de Genève
L'Orchestre de la Suisse romande
En intermède:
Pendant l'entracte
Résonnances
- 22.30 Marchands d'images
- 23.00 Informations

Beromunster

- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
- 6.00 Espresso. 9.05 Top class classics. 10.00 Disques demandés. 11.05 Musique populaire. 11.55 Indice midi moins cinq. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Non-stop. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique légère. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 19.50 Gymnastique pour skieurs. 20.05 Prisme. 21.00 Engelsberg, un projet pilote suédois. 22.15-24.00 Music-box.

Monte Generi

- Informations à 6.30, 7.30, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 18.30, 22.15.
- 6.00 Musique variée. 6.45 La pensée du jour. 7.00 Sport. 7.45 Agenda du jour. 8.00 Revue de presse. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Disques. 13.15 Feuilleton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Pour le plaisir. 18.00 Misty. 18.35 Disques. 18.45 Chronique régionale. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Un jour, un thème. 20.30 Panorama musical. 21.00 Cycles. 21.30 Piano-jazz. 21.45 Rencontres. 22.20 La côte des barbares. 22.45 Orchestre Radiosa. 23.15 Actualités. 23.55-24.00 Nocturne musical.

Comme particulier vous recevez de suite un

X Prêt

sans caution vite et efficace

Banque Procrédit
1701 Fribourg
rue de la Banque 1
Tél. 037 - 8111 31
et à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.
Nom
Prénom
Rue
Localité

Une Husqvarna de Suède

Cadeau de Noël Tombé du ciel!

Renseignements:
F. Rossi, Martigny
Avenue de la Gare 29
(4^e étage)
Tél. 026/2 26 01

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur.

Administration et rédaction: 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux. Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes. Jean Pignat, secrétaire de rédaction. Roland Puippe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit. Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour. Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Télex 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi: le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille, du jour de parution à 16 heures.

Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces: 52,5 ct. le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames: 2 francs le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie: 1 fr. 20 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

météo

Le beau temps toujours

Prévisions jusqu'à ce soir, valables pour toute la Suisse: une nappe de stratus persistera sur le Plateau et dans la région lémanique. Sa limite supérieure sera située entre 1200 et 1500 mètres, et elle ne se déchirera que très localement l'après-midi.

Partout ailleurs, le temps sera ensoleillé, avec quelques formations nuageuses matinales au Tessin.

Températures prévues:
Sur le Plateau, 0 à 4 degrés en fin de nuit; 4 à 6 degrés l'après-midi.
Dans la vallée du Rhône, -7 à -3 degrés en fin de nuit; 3 à 6 degrés l'après-midi.
Au Tessin, 0 à 4 degrés en fin de nuit; 4 à 7 degrés l'après-midi.

Rip Kirby

JE VAIS METTRE UN GROS MORCEAU DE MINERAL LA-HAUT, BELLA. MAINTENANT, C'EST LE POINT LE PLUS BRÛLANT, APRÈS OAKRIDGE DANS LE TENNESSEE.

J'ESPÈRE QUE TU SAIS CE QUE TU FAIS, STOGIE... MAIS CE SERAIT BIEN LA PREMIÈRE FOIS!

(distribué par opera mundi)

OU VAS-TU MAINTENANT?

EN VILLE! J'Y TROUVERAI PEUT-ÊTRE UN PROSPECTEUR ASSEZ NIAIS POUR SE LAISSER EMmener JUSQU'ICI!

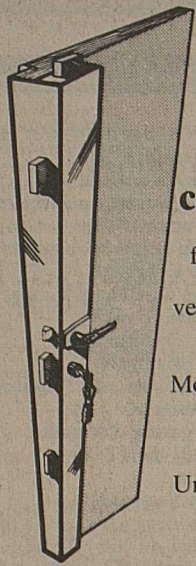
LA NATURE DE CE SOL LAISSE DE GRANDS ESPOIRS, MAIS IL FAUT ME SOUVENIR DE TENIR COMPTE DES RAYONS COSMIQUES ET AUTRES CALEM-BREDAINES!

JEAN RENICIS 6-73

A SUIVRE

Les instances policières recommandées:

vertibar



Le désespoir du cambrioleur!

Le système de fermeture Vertibar permet de verrouiller une porte 5 fois en un seul tour de clé. Montage possible sur toutes les portes.

Un produit Fichet de haute sécurité.

serrures **fichet**

Clés service Tenüd
av. Gén-Guisan 9
3960 Sierre 027 / 55 32 51
Serrurerie Charles Mathys
rue Carbaccio
1950 Sion 027 / 22 12 79

Prix MIGROS!

... pour les exigeants!

jusqu'au 23.12.

Multipack

Boîte de 822 g
(poids égoutté 510 g) 2.20

2 boîtes

Moitiés de pêches

«Del Monte»

Qualité supérieure!
En exclusivité à la Migros.

360
Eg. (100 g = -35,3)
au lieu de 4.40

jusqu'au 23.12.

Multipack

Boîte de 836 g
(poids égoutté 517 g) 2.10

2 boîtes

Tranches d'ananas

«Del Monte»

Une exclusivité MIGROS pour des desserts rafraichissants.

340
Eg. (100 g = -32,9)
au lieu de 4.20

jusqu'au 23.12.

Multipack

Boîte de 450 g
(poids égoutté 250 g) 2.-

2 boîtes

Bigarreaux rouges

au sirop de sucre.
Un délicieux dessert de fête!

320
Eg. (100 g = -64,0)
au lieu de 4.-

jusqu'au 16.12.

Offre spéciale

MIGROS data L'emballage spécial offre la garantie d'un arôme total environ 14 jours au-delà de MIGROS data.

Paquet de 250 g

Café de fête

à l'arôme incomparable, fraîchement torréfié chaque jour.

2.-
au lieu de 2.70

10.12.-23.12.

Offre spéciale

MIGROS data

Vacherin de 450 g

Vacherin glacé

Crème glacée vanille/fraise avec couche de meringues.
Le dessert de fête par excellence!

450
(100 g = 1.-)
au lieu de 5.70

Instant Offset



Fournissez-nous un original! Nous l'imprimerons, en toutes quantités, dans les plus brefs délais.

Pré-Fleuri 10
1950 SION
027
23 19 05

L'imprimé rapide à l'épreuve des prix

LE LIVRE CADEAU 1975



Fr. 55.-

Vente aux Editions La Matze
Pré-Fleuri 12, 1950 Sion.
(une simple carte postale suffit)
ou en librairie et dans les kiosques Naville.

36-2232

Grand choix de biscuits surfins

Pain d'épice surfin, fourré, décoré d'un ours amusant.

Pièce de 230 g 2.-
(100 g = -87,0)

Etoiles en pain d'épice enrobées de chocolat Sachet de 250 g 2.20

Cœurs en pain d'épice, fourrés et enrobés de chocolat. Sachet de 220 g 2.20
(100 g = 1.-)

Trèfles à la pâte d'amandes et au chocolat

Sachet de 230 g 2.-
(100 g = -87,0)

Crêtes de coqs Sachet de 320 g 2.-
(100 g = -62,5)

Etoiles au beurre Sachet de 220 g 2.-
(100 g = -90,9)

Comettes aux noisettes

Sachet de 220 g 2.20
(100 g = 1.-)



Milans Sachet de 310 g 2.-
(100 g = -64,5)

Mélange de biscuits Un assortiment de choix, particulièrement riche. Sachet de 210 g 3.30
(100 g = 1.57,1)

Erika Werner chirurgienne

par **Heinz G. Kosalik**

Copyright by Editions Albin Michel, Paris et Cosmopress, Genève



Bornholm le savait, mais cela ne le troublait pas. Ce serait un atout dont il pourrait se servir au procès. Peut-être serait-ce mieux même qu'Erika n'apprenne son divorce d'avec Petra qu'au tribunal. Elle s'effondrerait d'autant plus, et plus encore s'il déclarait qu'il l'épouserait au lendemain de sa libération.

Bornholm arriva tout souriant au tribunal à 9 h 45. Ses avocats et le Pr Berrenrath l'attendaient dans le couloir. Bornholm attira le psychiatre à l'écart : « Vous restez à la séance, cher collègue », dit-il, pressant.

Berrenrath le regarda : « Je ne puis me prononcer. Il eût fallu pour cela que j'observe soigneusement Mlle Werner, pendant un certain temps. Toutefois, lors de notre court entretien, je n'ai pas eu l'impression qu'elle soit malade.

Mécontent, Bornholm planta là son collègue, et se tourna vers ses avocats.

Les témoins étaient assis sur un banc, près de la porte : Bruno Herwarth, la supérieure et trois religieuses. Le commissaire Flecken, le Dr Rumholtz, la surveillante Katharina Pleüel; même le prêtre qui avait donné l'extrême-onction à sœur Lutetia, avait été convoqué. Il était lié par le secret de la confession, mais le procureur voulait lui poser d'autres questions auxquelles il pourrait répondre.

Bornholm considéra les témoins avec étonnement. Puis il salua la Supérieure comme une vieille amie, fit un signe de tête à Flecken, et ignora Plattner et Rumholtz, comme s'ils n'étaient pas là.

La porte de la salle d'audience s'ouvrit ponctuellement à dix heures. Les experts, les témoins, la presse et le public entrèrent dans la petite salle et furent conduits à leurs places respectives par l'appariteur.

Lorsque Bornholm entra suivi de ses avocats en ondoyan-

tes robes noires, Erika était déjà assise auprès de la surveillante au banc des témoins. Le Dr Bornholm passa la tête haute devant Erika Werner, sans la regarder. Il ne faisait aucune attention à elle. Erika baissa la tête, ses mains se crispèrent entre ses genoux. Plattner, qui était assis à côté d'elle, se pencha :

— Du calme ! murmura-t-il. Raidissez-vous. Cela fait partie de sa tactique. Il veut vous faire fléchir. Levez la tête ! Souriez. N'oubliez pas que votre sourire fera plus d'effet que cent paroles.

Erika obéit, releva la tête et sourit.

Bornholm qui l'observait au même instant, se mordit la lèvre.

La porte centrale s'ouvrit et la Cour entra. Le procès commença... Le président lut l'acte d'ouverture, Erika Werner l'écouta à peine. Les articles de loi ne lui avaient jamais rien dit. Elle ne s'intéressait qu'aux humains, c'est pourquoi elle était devenue médecin. Parce qu'elle aimait les humains et voulait leur venir en aide. C'est pourquoi aussi elle avait décidé d'aller en prison — parce qu'elle aimait un homme plus que tout au monde et voulait lui venir en aide... A lui et aux humains que ses recherches hématologiques sauveraient.

(A suivre.)

L'ASSEMBLEE EN COLERE

BILLET DE PARIS
par Charles Exbrayat

Pour une fois, à la Chambre française, l'opposition et la majorité se sont retrouvées pour blâmer l'ex-ORTF et refuser les crédits demandés par le ministre de tutelle, M. Rossi, le plus surprenant tient à ce que le blâme ne touche pas la qualité des programmes, mais bien la politique des journaux télévisés et radiodiffusés. Pour résumer l'affaire, on dira que la majorité trouve que les journalistes de la télévision et de la radio sont tous de gauche et ne cessent d'orienter, dans ce sens, les

nouvelles qu'ils nous communiquent. L'opposition affirme qu'il n'y a aucune liberté (?) en France et que les « media » sont entièrement à la dévotion du gouvernement. Les partisans de M. Chirac estiment qu'on voit un peu trop, MM. Mitterrand, Marchais, Séguin sur nos petits écrans. Par contre, les inconditionnels du programme commun jugent qu'on nous impose trop souvent les visages des ministres. Allez donc vous faire une opinion ! Pour moi, fidèle téléspectateur, je constate que ce

sont assurément les traits de M. Mitterrand qui m'apparaissent le plus régulièrement sur mon téléviseur. Même à l'occasion de la mort de Franco (on a pratiquement interrogé ou sollicité l'opinion des seuls gens de gauche) on a cru bon de réclamer l'avis du secrétaire général du parti socialiste, lequel a estimé que la décision de M. Valéry Giscard d'Estaing d'assister au couronnement de Juan Carlos I^{er} était peu heureuse. Cependant, M. Mitterrand a approuvé la présence française

aux obsèques d'un potentat arabe et il est à parier qu'il approuverait encore cette même présence s'il s'agissait de Brejnev, par exemple. Et pourtant, les crimes commis par les dirigeants soviétiques laissent très loin derrière eux ceux perpétrés par le régime franquiste. Tout cela pour dire, une fois de plus, que chacun voit midi à sa porte et que l'impartialité, l'honnêteté du jugement sont les choses du monde les moins bien partagées.

La querelle de l'information est inépuisable parce qu'elle ne s'appuie que sur des preuves matériellement très difficiles à montrer. Qu'on s'y prenne comme on voudra, le journaliste qui s'exprime devant un micro marquera toujours de sa personnalité la nouvelle qu'il nous rapporte. La Radio-télévision française est-elle à gauche, comme le soutient la majorité de la majorité ? Sans aucun doute, mais tous ces journalistes ne sont pas entrés de force dans cette vaste entreprise. On les y a invités ou acceptés. Pourquoi leur reprocher, aujourd'hui, ce qu'on appréciait hier dans leur comportement ? Et puis, la Télévision-radiodiffusion française n'est pas la seule dans ce cas et je crois que l'on peut affirmer que, sauf dans les pays dictatoriaux de l'Ouest et de l'Est, tous les « media » sont orientés à gauche, orientation donnée par une explication (toujours à gauche) des événements. Par exemple, lorsque la gauche et la droite s'opposent, on nous parle toujours de la « réaction » et du « sentiment populaire », ceci sur le plan national. Sur le plan international, on met sans cesse en présence « l'impérialisme » et le « socialisme » (au-

cune allusion au communisme qui s'affuble, pour l'exportation, du masque socialiste). Ecoutez les reporters et leurs questions aux gens de la rue : elles visent toujours à faire exprimer par l'interrogé une opinion concordant avec celle du questionneur. On a eu l'occasion de s'en apercevoir avec la mort de Franco.

Mais alors, pourquoi cette orientation à gauche des « mass media » sous des gouvernements de droite ou de centre-droite ? Il y a bien des explications à cette anomalie. D'abord, ce sont des intellectuels qui sont aux commandes de ces vastes moyens de communication et l'on sait que tous les intellectuels mettent un point d'honneur à professer des idées de gauche quand le pouvoir est bourgeois. Ensuite, il y a un calcul : on est persuadé que d'ici peu la gauche arrivera légalement aux leviers de commande et dès lors, il importe d'être bien placé. Enfin, il y a la puissance syndicale qu'il ne fait pas bon, du point de vue personnel, braver. Qu'on le veuille ou non, règne dans les Lettres françaises - et je dirai presque européennes - une sorte de terrorisme auquel seuls les vieux échappent parce qu'ils n'ambitionnent plus rien et ont donc la merveilleuse faculté de dire ce qu'ils pensent.

Le poids du pouvoir sur les moyens d'information ? Il existe et existera toujours du fait même de l'existence du pouvoir. Pierre Desgraupes avait fort bien parlé de ce problème, il y a quelques mois. Mais ce poids du pouvoir, qu'on imagine un peu ce qu'il peut être dans les pays où règne la dictature. La seule certitude qu'on puisse avoir en France, c'est que la fragmentation de l'ex-ORTF n'a rien apporté.

Quand un touriste se fait « Carioca »...

En voyage au Brésil, un jeune Valaisan, G. Stéphane Gillioz, nous fait le plaisir de nous envoyer ses impressions sur la fabuleuse ville de Rio de Janeiro. Les impressions d'un touriste qui ne veut plus en être un ; un certain parfum de tropique...

Lorsque vous débarquez à Rio, de jour ou de nuit ça n'a pas d'importance, une chaleur suffocante vous prend, vos habits deviennent humides en quelques minutes et vous pensez que vous ne pourriez jamais supporter un climat pareil...

Les premiers jours sont certes pénibles. Vous vous balladez surtout la soirée, profitant d'un peu de fraîcheur venant de l'océan, pour savourer un peu de l'ambiance de la rue et promener votre œil de touriste sur des corps nouveaux, des peaux nouvelles et des comportements, ma foi, bien différents de ceux de chez nous. De ces premières impressions furtives, naît en vous un vague sentiment d'exotisme... d'aventure, presque.

Les premiers jours, votre statut de touriste vous plaît ; vous aimez l'amabilité des employés de l'hôtel dans lequel vous restez, l'attention particulière des sommeliers dans les restaurants chics, les réceptions données en votre honneur, les sorties en groupes, les visites organisées... Les premiers jours, vous voulez certainement aller au Pain de Sucre, simplement pour dire que vous y êtes allé ; vous ne manquerez certainement pas non plus de grimper les marches qui vous mènent au Corcovado, promontoire de granit, avec à son sommet une immense statue du Christ. Vous ne négligerez bien sûr pas d'aller faire un tour dans une boîte à la mode où l'on donne une représentation de samba et même, vous vous surprenez à battre du pied ou à bouger les épaules au rythme un peu sauvage de la musique brésilienne...

Certes... les premiers jours. Mais vous êtes doué de plus ou moins

d'imagination, de curiosité, de soif d'expérimenter par vous-même, sans guide touristique et sans agent de voyage, ce petit bijou des tropiques qu'est Rio...

Un vrai carioca !... Et vite, très vite, vous enlevez votre peau de touriste, vous oubliez le Pain de Sucre et les hôtels, vous laissez de côté les restaurants chinois, français ou russes, les night-clubs et l'ambiance frelatée des réceptions « in »... vous devenez « carioca ». Qu'est-ce qu'un carioca ? C'est simplement un habitant de Rio, comme un Sédunois est un habitant de Sion. Désormais dans votre nouvelle peau, vous pouvez à l'envi explorer les mille facettes de la ville, vous vous permettez d'aller dans les endroits « pas recommandables » pour des gens « biens », parler avec le vieillard aviné qui cherche quelqu'un à qui raconter sa vie, boire un café sur la rue avec un fanatique de football et vous chamailler avec lui à propos de qui méritait de gagner le match de la veille, discuter politique avec un étudiant mulâtre... En bref, vous parlez vrai et pas seulement du soleil ou de votre bronzage, ou encore du temps qu'il fera demain.

Rio ? ! Une ville moderne, bien sûr, une ville moderne comme toutes les autres me direz-vous ! Moderne, oui, Rio a ses banques, ses gratte-ciels, ses voitures, ses bus, ses policiers... ses feux rouges. Et quoi encore ? Rio, bien sûr a une âme, comme Amsterdam en a une, comme San Francisco, Athènes, Paris... comme toutes les villes du monde, elle a un souffle, un esprit propre qui lui vient de ses habitants, de ses cinq millions d'habitants divisés comme partout en classes, sous-classes, groupements,

religions... mais qui respirent tous le même air, se dorent au même soleil, vibrent au son de la même musique.

Les connaître, ces gens, n'est pas facile, et ce n'est pas en quelques semaines que vous pouvez prétendre le faire. En quelques semaines, vous pouvez juste ouvrir vos oreilles, écarquiller vos yeux et prendre tout ce qui vous tombe dessus, vous laissez aller à crier avec eux au stade de football, boire de l'alcool de canne à sucre avec eux, danser avec eux... vivre avec eux. Eh oui ! après quelques semaines, vous aimez déjà cette faune multicolore, les peaux noires, blanches et jaunes ; vous aimez ces odeurs nouvelles, l'odeur salée des plages, celle forte des ruelles, le parfum frais des jardins publics, la senteur humide de la jungle toute proche...

Et le soir, vous fermez les yeux, assis contre le mur de votre maison. Vous fermez les yeux et écoutez vivre Rio...

Vers les bidonvilles

Un matin, vous vous réveillez et vous constatez avec satisfaction que le soleil n'est pas encore trop chaud et que probablement le ciel se couvrira.

Vous passez à la cuisine pour une tasse de café bouillant et vous prenez la première rue à gauche en sortant de chez vous. Il est peut-être six heures et demie. Les bus n'ont pas arrêté leurs rondes monotones de la nuit, et les boutiques commencent à s'ouvrir. On nettoie les trottoirs collants et gras avec force détergent et eau chaude, des garçons de courses livrent d'immenses blocs de glace aux petites cafétérias, puis repartent en poussant leur carriole ; un policier militaire au coin de la rue... Vous sautez par-dessus un tas d'ordures où deux chats maigres se battent pour un morceau de viande, et résolument vous vous dirigez vers les collines. Vous aviez constaté auparavant que la ville était bâtie sur un terrain assez accidenté et vous vous étiez demandé quels étaient ces baraquements entassés les uns sur les autres et accrochés aux flancs des collines...

Vous avez pensé avec raison qu'il valait mieux aller voir sur place et constater de vos propres yeux de quoi il s'agissait... Vous quittez maintenant les quartiers du centre et vous vous trouvez bientôt sur un chemin poussiéreux et raviné qui vous conduit à travers ces pâtés de maisons que vous n'aviez pas pu distinguer nettement auparavant.

Mais, c'est habitué ! Et vous n'en croyez pas vos yeux tellement ça grouille de vie... Vous vous trouvez devant des baraquements de planches, agrippés à la pente, des baraquements sales, véritables nids à vermine, qui tiennent lieu d'habitation pour les oubliés, pour ceux qui ne profitent pas du boom économique... La misère au sein de Rio ! On ne vous avait jamais parlé de ces bidonvilles ; on vous avait vanté les plages, le soleil, Copacabana et la belle vie !

Vous rentrez chez vous pensif, sans remarquer en passant la nouvelle piscine olympique qui est en train de se construire et sans vous demander combien cela coûtera... Vous avez encore votre tête là-bas et vous ne comprenez plus rien.

Gillioz G. Stéphane

Charles Exbrayat

Retour à Avignon ?

Suite de la première page

s'appuyant sur le nationalisme (d'où la désinvolture avec laquelle on traite les conseils venus du Kremlin ou les envoyés de Moscou) et la confiance. Berlinguer ne veut plus que le PC effraie. Il témoigne, dès lors, de la plus extrême compréhension, rassure, enjôle et l'on voit que la bourgeoisie, dégoûtée par les partis du centre et leurs chamailleries, se tourne vers le PC. C'est ce qu'il se passe régulièrement dans tous les pays en proie à l'anarchie et auxquels un parti fort, discipliné (fasciste, nazi, communiste) promet de rétablir l'ordre.

Toutefois, cette marche en avant du P.C. est favorisée par la pourriture morale de la bourgeoisie qui ne croit pas plus à la famille qu'à la patrie, à l'armée qu'à l'éducation, souille l'université et la caserne. L'avortement, devenu une pratique légale, n'a pas arrangé les choses et la majorité à dix-huit ans a renforcé le chaos. Tout cela, sans doute, parce qu'il n'y a plus, en Italie et en France, ni foi civique ni foi religieuse car je me refuse à appeler

croisant celui qui se contente de suivre les rites extérieurs d'une religion dont il s'écarte chaque jour un peu plus et on comprend l'angoisse vaticane.

Mais le Vatican, lui-même, ne porte-t-il pas une lourde responsabilité dans l'écroulement de l'ancienne feveur catholique ? Tous les malheurs de l'Eglise viennent de Vatican II où le débonnaire Jean XXIII a voulu raisonner comme saint François d'Assise dans un siècle de fer alors qu'il aurait fallu la rude poigne d'un saint Bernard. On a pensé redonner une nouvelle jeunesse à l'Eglise en supprimant le latin, la seule langue universelle et dès lors, les offices sont devenus des manifestations quasi nationalistes, perdant ainsi cette universalité qui étaient leur qualité première. Enfin, encouragés par les réflexions de Vatican II, une partie du haut clergé français tourne carrément au gauchisme tandis que Mgr Lefèvre est en danger d'excommunication. Alors, pourquoi s'étonner de ce que nous voyons ?

BULLETIN D'ABONNEMENT

au

Nouvelliste
et Feuille d'Avs du Valais

Prix de l'abonnement pour 1 an: Fr. 106.-

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- chaque matin le tour du monde en raccourci
- la vie valaisanne sous la loupe
- le programme complet des sports
- un reflet en couleurs de toutes les régions du canton

Le soussigné souscrit un abonnement au «NF» dès ce jour, au prix de

106.-

(Jusqu'au 31 décembre 1976)

Nom : _____

Prénom : _____ Fils (fille) de _____

Profession : _____

Adresse exacte : _____

Lieu : _____

Date : _____ Signature : _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avs du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite

Merci, Monsieur Burger !

Merci, monsieur Burger, pour votre lettre ouverte parue dans le Nouvelliste du 2 décembre, à propos des commémoratives de la SSR consécutifs à la mort du général Franco. Vous aviez commenté vous-même l'ensevelissement du général Guisan, et le pathos sans dignité que vous aviez déblité à cette occasion bourdonne encore à mes oreilles. Je suis heureux de constater que les virtuoses de la SSR sont restés fidèles à eux-mêmes lors de la mort d'un autre général.

« Ce n'est pas l'Espagne qui a sauvé l'Europe », dites-vous. « Les véritables libérateurs de l'Europe sont ces hommes qui par milliers ont sacrifié leur vie dans les débarquements de Sicile et de Normandie, les soldats des vraies et grandes démocraties. » Comme vous avez raison de rappeler le débarquement de Sicile ; laissons parler Lidell Hart (« History of the second World War », chez Cassel à Londres, p. 440 et s.) :

« Le débarquement (de Sicile), mené simultanément par huit divisions, fut plus volumineux que celui de Normandie onze mois plus tard... La 1^{re} division canadienne venait de Grande-Bretagne en deux convois... La force navale occidentale (américaine) comprenait 580 vaisseaux avec 1124 péniches de débarquement. La 45^e division d'infanterie... était transportée à travers l'Atlantique en deux convois... »

Vous voyez vous-même l'importance de la neutralité de Gibraltar. « Hitler avait abandonné l'idée (d'envahir l'Espagne)... craignant une résistance féroce et obstinée de son « allié non belligérant » (idem ibidem, p. 333.)

L'on ne vous demande pas de « réécrire l'histoire » : si l'histoire n'avait pas depuis longtemps balayé les sornioises calomnies des anti-franquistes, vous n'éprouveriez pas le besoin de ramener vos cauteleuses oraisons funèbres à la mort du Caudillo. Si les « vraies et grandes démocraties » n'avaient pas lâchement abandonné l'Autriche et la Tchécoslovaquie en 1938, la Pologne en 1939 et la Finlande en 1940, si elles avaient défendu la Norvège avec un peu plus

d'obstination et de férocité, si elles avaient tenu leurs engagements avec l'honneur cher aux Espagnols et soigné leur préparation militaire avec la clairvoyance et la persévérance du Caudillo, les milliers de morts de Sicile et de Normandie seraient peut-être encore vivants. Vous êtes magnifique de croire que le sort de l'Europe s'est joué dans les deux seules opérations de Sicile et de Normandie. Ils sont des centaines de milliers qui, de Gibraltar à Corregidor, ont forgé la défaite de l'Axe (parler de libération de l'Europe en 1945 est une naïveté) ; et parmi eux, une mention toute spéciale aux généraux, car si le général ne conduit son armée, c'est pour des prunes que tombent les soldats : Mac Arthur et Patton - eux-mêmes traités de fascistes par qui vous savez - mais aussi Franco et Guisan. Votre dénigrement de l'Espagne de Franco n'est qu'une attaque indirecte contre la Suisse du général Guisan « Notre éditorialiste a dit très justement, après la mort du général Franco, ce que devait en penser un homme profondément épris de l'esprit de démocratie qui est... le nôtre... Ce sont des sentiments que devraient avoir tout chrétien et tout démocrate... »

Merci encore, monsieur Burger, d'avoir défini aussi clairement la nouvelle orientation de la SSR : celle-ci n'est plus un moyen d'information objective, mais l'école des sentiments que doit avoir tout chrétien (depuis quand parlez-vous au nom du Christ ?) et tout démocrate (populaire). Ce que vous condamnez sur l'écran sera condamné dans les consciences, et ce que vous justifiez sur l'écran sera justifié dans les consciences. Ceux qui rejettent cette tutelle des esprits ne sont pas des démocrates comme on pourrait le croire, mais des fascistes et des affreux.

Nous vivons l'époque des grandes révélations : le communisme révèle à Saïgon et à Helsinki ce qu'il entend par « coexistence », le parti socialiste révèle après les récentes élections ce qu'il entend par démocratie, et M. Burger révèle ce que la SSR entend par « objectivité ». Enfin nous sommes au clair, merci monsieur Burger.

Ph. W.

Pour les fêtes!

EXCLUSIVITÉ
MIGROS

3.12. - 23.12.

Multipack



Boîte de 822 g
(poids égoutté 510 g) 2.20

2 boîtes

Moitiés
de pêches
"Del Monte"

Des fruits savoureux
et bien mûrs.

360

Eg. (100 g = -35,3)
au lieu de 4.40

3.12. - 23.12.

Multipack



Boîte de 836 g
(poids égoutté 517 g) 2.10

2 boîtes

Tranches
d'ananas
"Del Monte"

pour des desserts
rafraîchissants.

340

Eg. (100 g = -32,9)
au lieu de 4.20

Moitiés
de poires
"Del Monte"

Boîte de 822 g
(poids égoutté 480 g)

230

Eg. (100 g = -47,9)



Cocktail
de fruits
"Del Monte"

Boîte de 850 g
(poids égoutté 548 g)

250

Eg. (100 g = -45,6)



Pointes
d'asperges
"Del Monte"

Boîte de 298 g
(poids égoutté 198 g)

2.-

Eg. (100 g = -1,01)



Offrir le meilleur

Cette veste en imitation
fourrure de lynx est idéale pour
le sport et la ville. Parties
latérales incrustées, en
poulain artificiel. Glis-
sière devant. Beigel brun.

169.-

CV
Charles Vogele
Pour les Fêtes, offrez
le plus beau et le meilleur.

A louer à Martigny

appartement
2 pièces

Libre tout de suite.
Payable dès le
1er février.

Tél. 021/20 71 55
(interne 40,
heures de bureau)
36-32470

Un cadeau de bon goût,
des meubles de qualité
se trouvent à la

Charly Gaillard,
Porte-Neuve 4, Sion,
tél. 027/22 67 77

Fermé le lundi

BOUTIQUE
SCANDINAVE

A louer à Sion, rue Saint-Guérin
appartement 4 1/2 pièces
studio meublé

Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser au
027/22 34 64 36-207

YYY
YARDLEY
BLACK LABEL

La ligne à suivre. Si l'on est homme.

A vendre Taunus 17 M, modèle 65, avec
moteur neuf roulé 25 000 km, 2 pneus
avant été en parfait état, 2 pneus arrière
neige en parfait état, voiture devant
repasser l'expertise; conviendrait pour
bricoleur; voiture relativement en bon état,
peinture déjà refaite une fois.

Fr. 1000.-

Tél. 027/22 02 13 (heures de bureau)
36-32486

Bourse
des occasions!

Morris 1300, 1969
boîte et moteur échange,
100 000 km
Mini 1000, 1971, 70 000 km
Mini Innocenti 850, 1968
75 000 km
Mini 1000, 1971, 75 000 km
moteur et boîte 20 000 km
Morris Marina 1300, 1974
25 000 km
Sunbeam 1250 de luxe, 1971
65 000 km

Tél. 026/2 50 93
de 12 à 13 heures
et à partir de 19 heures

36-2877

GRANDE VENTE
AUX ENCHÈRES

lu lundi 15 au vendredi 19 décembre
1975, dès 10 h., à l'école hôtelière,
avenue de Cour 119, Lausanne, pour
cause de déménagement de tout le
matériel restant, soit:

Cuisine: fourneaux-rôtissoires et
namites basculantes, grils, balances,
ables chauffe-plats de diverses gran-
deurs; 1 armoire frigorifique-congé-
lateur Winkler, par éléments; blocs
cuisine Therna, etc.

Mobilier: plusieurs tables rondes et
rectangulaires, tables de service à
roulettes, lits, armoires à glace, pupi-
res de cours, mobilier de carnotzet,
classiers métalliques, bureaux plats,
etc.

Vaisselle et verres: 1 important lot
de vaisselle, diners, déjeuners, verres
divers; argenterie: légumiers, plats,
coupes, etc.

Divers: nombreux rideaux, 1 magnifi-
que lustre à pendeloques et appli-
ques, 2 lustres bois, Murano, etc.

Buanderie: machines Ferrum 15 et
30 kg.

DEMANDEZ LA LISTE GENERALE
AVEC ORDRE DE VACATIONS.

Visite: vendredi et samedi 12 et 13
décembre, de 9 h. à 12 h., de 14 h. à
18 h. 30 et de 19 h. 30 à 21 h. 30.
Dimanche 14 décembre, de 10 h. à
12 h. et de 14 h. à 17 h.

Pendant la visite il sera vendu de gré
à gré divers pupitres, tables, armoi-
res sapin, buffets à tiroirs, vitrines,
etc.

Organisation et renseignements: Da-
niel BENEY, commissaire-priseur
Louve 4, 1003 Lausanne.
Tél. 021/22 84 54 22-3811

Pour le Noël de Madame...

Monsieur choisira l'élégant BEAUTY CASE
ou le beau FOULARD à la mode.

Voyez le choix à la parfumerie

Remparts 8, Sion, Mme Nicolas

Ariane
Tél. 027/22 39 68

STRUCTURER POUR DURER

Si une voix s'était élevée au Parlement fédéral, il y a à peine deux ans, lors des débats préliminaires sur la participation, pour préconiser qu'il serait plus judicieux d'aborder d'abord l'étude de l'assurance-chômage, les rires n'auraient pas manqué de fuser de toutes parts.

L'arbre cachait la forêt. Il en irait probablement de même aujourd'hui, si un député se levait pour préconiser qu'on attache plus d'importance à la politique structurelle qu'à la politique conjoncturelle.

Mais l'avenir risquerait bien de lui donner raison.

Certes, le recul manque, mais d'ores et déjà certaines évidences apparaissent. Des mutations profondes s'opèrent, dont on n'éprouve pour l'instant qu'une connaissance confuse.

L'évolution vers une solution nouvelle de la vie sociale, des rapports sociaux et de l'échelle des valeurs ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui. Pour s'en rendre compte, il suffit d'observer les changements qui sont intervenus au cours de ce dernier quart de siècle dans la conception de la vie de la famille, cette cellule constitutive de la société comme il se plaît à la désigner. Dans de nombreux cas, le dialogue entre parents et enfants s'est arrêté. Le compromis familial se résume à une cohabitation temporaire et s'arrête là.

La politique, il faut bien l'avouer, ne s'est guère préoccupée de cette désagrégation du milieu familial. Elle s'est lancée dans une autre voie, axée sur la collectivité nourricière et protectrice, génératrice de bien-être peut-être, mais combien anonyme. C'est-là une solution coûteuse et c'est bien pourquoi aussi les préoccupations d'ordre économique ont fini par dominer le débat à un tel point qu'on en est advenu à oublier le reste.

Or, rien n'est moins subtil que le fonctionnement économique. On en connaît certes certaines lois, mais les faits s'ingénient parfois à les déjouer. Même les pays qui ont opté pour le dirigisme en la matière connaissent des difficultés et des échecs retentissants. Ce n'est souvent qu'après coup qu'on discerne les causes de certains effets. Et c'est souvent à ces derniers qu'on s'attaque, en négligeant les premières.

Car au fond, qu'elle est la nature exacte d'un phénomène économique? L'inflation par exemple n'a jamais été parfaitement définie et circonscrite, pas plus que la récession qui logiquement devrait conduire à la déflation. Dans un cas comme dans l'autre, le pouvoir politique réagit et édicte des dispositions d'ordre conjoncturel pour tenter de canaliser le cours capricieux de l'économie. Mais les effets attendus parfois ne se produisent pas, ou alors prennent des proportions insoupçonnées. Il faut alors rectifier les tirs, tâtonner, doser. Un déséquilibre inopiné peut durer, alors qu'un autre disparaît de lui-même et les mesures prises pour y remédier tombent comme coup d'épée dans l'eau.

On a donné, au cours de ces dernières années, à la politique conjoncturelle une place prédominante. Or, l'analyse des faits prouve que les troubles économiques, dont nous souffrons, ne relèvent pas toujours de ce domaine. Souvent même, l'élément structurel prédomine largement.

Un seul exemple suffit à le démontrer, celui de l'industrie de la construction. Afin de combler un retard important, tant dans la construction

publique que privée, on a, des années durant, mis sur le marché un abondant volume de travail, allant même souvent au-delà de la capacité d'absorption des entreprises existantes. On a ainsi poussé l'appareil de production à un surdimensionnement qui, aujourd'hui, alors que le marché du logement a atteint un degré de saturation et que dans de nombreux cas le secteur public est équipé, se révèle inutile. Une contraction est désormais nécessaire.

Certes, l'Etat peut demeurer passif et laisser l'épuration s'effectuer naturellement. Il en résultera des cessations d'activité volontaires, des faillites et du chômage. Personne n'y trouve intérêt, si ce n'est celles des entreprises qui pourront survivre.

Mais l'Etat peut également adopter une attitude différente et alimenter le marché, sans exagération toutefois, afin de permettre une contraction harmonieuse. Il peut aussi limiter la création de nouvelles entreprises, favoriser la conversion et le recyclage. Bref, par

une intervention dosée, il lui est possible d'orienter l'économie vers de nouvelles formules viables.

C'est là un des aspects de la politique structurelle, voie dans laquelle il est indispensable que nous nous engageons au plus vite. On ne peut se cramponner indéfiniment à des formules qui ne sont plus viables. Il faut un jour ou l'autre élaguer l'arbre, couper les branches mortes et les rameaux stériles.

C'est-là une action délicate, qui implique inévitablement des choix douloureux qu'il faut bien se résoudre à opérer.

Ne confondons donc pas conjoncture et structure. Même sans la récession, la construction aurait connu sa crise. D'autres secteurs suivront. L'horlogerie, par exemple, ne souffre non seulement de la hausse du cours du franc suisse sur le marché mondial, mais aussi de l'orientation de la production vers la montre électronique, qui privera peut-être la Suisse de sa position prédominante. Rien ne

peut empêcher une telle évolution. Par un effort constant d'adaptation et aussi en encourageant et en soutenant ceux qui osent se lancer dans des voies nouvelles, les pouvoirs publics peuvent largement contribuer au rétablissement de la prospérité.

Encore faut-il qu'ils ne pénalisent pas l'esprit d'initiative et la libre entreprise, ces deux facteurs puissants grâce à qui la Suisse, pays pauvre, a pu accéder à l'aisance.

F.C.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein

REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Bourses suisses

Nos marchés ont évolué la semaine dernière dans un climat irrégulier. Encore bien soutenus durant la séance de lundi, nos marchés ont faibli mardi, mercredi et jeudi, à la suite de la forte baisse de l'indice amé-

ricain. Signalons toutefois, que les baisses se sont situées chez nous dans des marges relativement restreintes et que le volume des échanges n'a pas été très important pendant ces trois jours. La veille du week-end, par contre, la tendance redevenait meilleure et certains titres parvenaient même à effacer les pertes initiales. D'un vendredi à l'autre, l'indice général de la Société de Banque Suisse a reculé de 2,9 points se trouvant ainsi à son niveau d'il y a quinze jours à 278,4. Parmi les titres qui se sont bien comportés, notons le bon de participation de Ciba-Geigy qui avance de 30 francs, le bon Sandoz gagne pour sa part de 100 francs. Chez les bancaires, la tendance est irrégulière, la port. de la SBS progresse légèrement de 2 à 472 francs. Signalons aussi que durant la semaine passée, les grandes banques ont décidé de baisser les taux hypothécaires ainsi que les taux payés sur différents postes du passif du bilan. Nouvelle baisse aussi de l'indice des prix de gros de 0,3 % du mois d'octobre au mois de novembre 1975, il se situe actuellement à 146,2.

Dans les autres marchés, l'or clôture inchangé à 138,25 l'once. Aux changes, par contre, le franc suisse progresse de nouveau par rapport aux autres devises; ainsi nous trouvons le DM à 101,60, le \$ à 2,65 3/4, le florin hollandais à 98,90 et le FF à 59,80. Ce fléchissement des devises étrangères va sans doute poser de nouveaux problèmes à notre industrie d'exportation.

Bourse de Paris

La bourse de Paris a traversé la semaine dernière, une phase de consolidation. Les observateurs ne pensent toutefois pas qu'il s'agisse d'un changement de direction de la tendance, mais d'une réaction normale à la suite de la progression des cours ces dernières semaines. Cet optimisme est partagé par le président Giscard d'Estaing, puisqu'il déclarait jeudi passé, et d'après lui, le creux de la vague était bien dépassé et que le plus dur de la crise se trouvait derrière nous. Souhaitons qu'il ne se trompe pas. Pour en revenir à la bourse, notons la bonne tenue de Suez, Poclair, Perrier, Esso Standard et Printemps.

Bourse de New York

Wall Street a enregistré cette dernière huitaine, un net fléchissement. L'indice Dow Jones s'est retrouvé vendredi dernier à 818,80 contre 870,67 cinq séances auparavant. En pourcentage, cette baisse a atteint 5,95 %. A quoi peut-on attribuer ce net recul des cours? Il est bien difficile à le dire. Certains pensent que le sauvetage financier de la ville de New York s'est effectué dans de mauvaises conditions et qu'il s'agit d'une réaction technique. D'autres sont inquiets du ralentissement du rythme de la reprise économique.

Bourse de Londres

Malgré l'évolution peu favorable du marché américain et malgré la publication des résultats médiocres de la Société Imperial Chemical Industries, la bourse de Londres termine la semaine en hausse. L'indice du Financial Times a clôturé à 367,6 contre 357,3 le vendredi précédent. Irrégulier durant la première partie de la semaine, le London Stock Exchange a entamé sa reprise à partir de la séance de mercredi.

Bourses allemandes

Les bourses allemandes ont elles aussi traversé une semaine de consolidation, ce qui est malgré tout, normal en raison de la bonne tenue de ces marchés durant les dernières semaines. Comme en France, les experts allemands pensent que le creux de la vague a été franchi et que l'économie allemande se trouve actuellement dans une période de reprise. Toutefois, les estimations de ces experts ne sont pas très optimistes pour ces prochains mois et d'après eux, le nombre de chômeurs devrait se situer aux environs du million.

Pe.

Priorité à la sécurité sociale

Au cours des cinq dernières années, la Confédération a considérablement accru les dépenses consacrées à la sécurité sociale. Alors qu'elles représentaient dans le compte financier de 1970 1 322 millions de francs, en 1974, elles se sont élevées à 2 661 millions de francs, soit plus du double. En 1971, le taux d'accroissement avait atteint 20 % par rapport à l'année précédente, en 1972 13 %, en 1973 37 % et en 1974 quelque 8 %. La priorité accordée à l'amélioration de la sécurité sociale en Suisse ressort également de l'accroissement de la part occupée par ce poste dans les dépenses fédérales globales, part qui, au cours de la période considérée, est passée de 17 % environ à plus de 20 %.

(SDES)

Problèmes actuels des sociétés holding et financières suisses

(Du rapport d'activité 1974 de l'Association suisse de sociétés holding et financières)

L'Association suisse de sociétés holding et financières qui tiendra son assemblée générale annuelle le 5 décembre 1975 vient de publier son rapport d'activité 1974. Elle a naturellement réservé une place particulièrement importante aux projets de loi sur l'harmonisation fiscale qui font actuellement l'objet de discussions parlementaires. Elle se prononce en particulier en faveur d'une imposition raisonnable des sociétés holding et de participation ainsi qu'en faveur du maintien du régime fiscal particulier existant actuellement dans la plupart des cantons pour les sociétés de domicile.

Sociétés de participation

L'Association constate avec satisfaction que l'impôt sur les bénéfices pour les sociétés de participation pourra à l'avenir se réduire de façon équitable en proportion du revenu net de ces participations par rapport au bénéfice net total. Le calcul de la déduction de participation selon cette formule représente en effet une amélioration par rapport à la réglementation actuelle. Cette déduction, de l'avis de l'Association des sociétés holding, ne devrait pas être prévue uniquement pour l'impôt sur les bénéfices mais également pour l'impôt sur le capital.

En ce qui concerne les sociétés holding pures, qui sont déjà exonérées de l'impôt sur les bénéfices dans presque tous les cantons, l'association critique la définition fiscale trop restrictive de la notion de société holding. Cette situation pourrait conduire, par des changements même insignifiants dans la structure des actifs ou le rendement d'une société, à la perte du « privilège holding ». Selon la réglementation prévue, un nombre non négligeable de sociétés oscillerait constamment entre le statut de société holding et celui de société de participation. (cb)

Sociétés de domicile, sociétés auxiliaires et sociétés d'exploitation de licences

Enfin, l'Association des sociétés holding regrette vivement que les régimes fiscaux particuliers accordés actuellement dans la plupart des cantons aux sociétés de

domicile, aux sociétés auxiliaires et aux sociétés d'exploitation de licences soient supprimés sans solution de compensation. Elle craint en particulier que ces sociétés se voient exposées à une charge globale qui affaiblirait leur capacité de concurrence sur le plan international. Il s'ensuivrait une émigration non seulement des sociétés de domicile mais également des sociétés suisses ayant un caractère international prononcé, ce qui aurait des répercussions fiscales défavorables pour la Confédération et les cantons.

La Suisse siège de sociétés holding

Les sociétés holding ont commencé avant tout après la deuxième guerre mondiale, à jouer un rôle toujours plus important dans

notre pays. Outre des raisons fiscales, des motifs économiques et d'organisation suscitent souvent la constitution de sociétés holding qui, étant donné l'interdépendance économique internationale croissante, se sont avérées des instruments judicieux pour unir des sociétés sur les plans juridique et financier ainsi que dans le domaine de l'organisation.

Les sociétés holding constituent une part importante du secteur des services de notre pays. En tant qu'employeurs directs ou indirects, elles ont une importance qui mérite l'attention dans la politique de l'emploi comme le souligne l'Association des sociétés holding. Il est par conséquent extrêmement important que la Suisse ne perde pas son attrait comme siège des sociétés holding d'entreprises suisses ou à caractère international.



Logements appartenant aux investisseurs institutionnels

Il ressort d'une étude publiée dans le Journal des associations patronales suisses que les investisseurs institutionnels étaient propriétaires, en Suisse à fin 1973, de 180 000 à 190 000 logements, les compagnies d'assurance, les caisses de pension et les fonds immobiliers en détenant chacun environ un tiers. Dès lors, 8 à 9 % de l'ensemble des logements en Suisse qui en 1970 s'élevaient à 2,05 millions d'unités appartenaient à des groupes d'investisseurs; par ailleurs, de 1971 à 1974 près de 300 000 logements nouveaux ont été construits.

Clientèle réservée à l'égard des biens de consommation durables

L'importation en Suisse de biens de consommation durables a accusé au cours des neuf premiers mois de 1975 une baisse de

16,7 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. En revanche, pour ce qui est des biens de consommation non durables, le fléchissement enregistré n'a été que de 8,7 %. On constate que pendant la période d'insécurité économique que nous traversons actuellement, les consommateurs observent une certaine réserve pour ce qui est de leurs achats les plus importants. La statistique relative au chiffre d'affaires du commerce de détail est là pour confirmer cet état de chose. Alors que les chiffres d'affaires afférents à l'alimentation, aux boissons et au tabac ou aux articles de droguerie n'ont subi de baisse par rapport à l'année précédente qu'au cours du mois d'août dernier, les chiffres concernant le commerce des meubles, des automobiles ou des montres sont restés, ces derniers mois, régulièrement et sensiblement en dessous de ceux des mois correspondants de 1974.

La Suisse perd un record de déficit commercial

Le déficit de la balance commerciale de la Suisse s'est établi au premier semestre 1975 à près de 584 millions de dollars américains. Sur les six partenaires de la Suisse dans l'AELE, quatre, soit la Norvège, la Finlande, l'Autriche et le Portugal ont accusé un déficit supérieur au nôtre; seules la Suède et l'Islande ont présenté des montants inférieurs. Dès lors, les statistiques de l'AELE relatives à la balance commerciale de ses pays membres revêtent un aspect tout à fait nouveau: depuis 1970 et à une seule exception près, le déficit de la Suisse en matière d'échanges internationaux de marchandises avait toujours atteint, que l'on se réfère aux premiers semestres ou aux années entières, un montant supérieur à celui des autres Etats de l'AELE.

Exportations suisses de textiles: résultats divergents

Au cours des neuf premiers mois de 1975, les exportations de textiles et d'articles d'habillement suisses ont baissé, en valeur, de 17,1 %. Toutefois, les degrés de recul n'ont pas été identiques dans tous les secteurs considérés. Les exportations de tissus et fils chimiques ont enregistré la plus forte chute, soit de 22 %, par rapport à la même période de l'année précédente, pour ne plus atteindre que 532 millions de francs; la baisse a même atteint 42 % pour les seules fibres chimiques. Important également, quoique moins prononcé, a été le repli enregistré par les ventes de fils et tissus en coton: = 18 % par rapport au résultat de 348 millions de francs réalisés au cours des trois premiers trimestres de 1974. En revanche, les exportations de tissus et tricots, respectivement de pièces d'habillement et de confection (192 millions et 203 millions de francs), ont montré plus de résistance, restant pratiquement égales aux résultats correspondants de 1974.

TAUX DE RÉÉVALUATION PONDÉRÉS

A la suite de la libération des taux de change au début de 1973, le dollar a perdu sa fonction d'étalon des parités monétaires. Les réévaluations et dévaluations effectives qui ont résulté depuis lors des transactions sur les marchés des changes et des interventions des banques centrales, ont entraîné des relations de taux de change dont la portée économique ne peut être appréciée qu'au moyen d'une analyse différenciée.

La pondération des taux de réévaluation et de dévaluation de la monnaie nationale par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux en fonction des parts que prennent ces pays aux exportations totales représente un premier pas dans cette voie. Chaque jour, la Morgan Guaranty Trust Company of New York et la Banque d'Angleterre calculent pour le dollar, respectivement pour le livre un taux de dévaluation pondéré sur la base des parités fixées par le Smithsonian Agreement du 18 décembre 1971.

C'est sur cette même base que la Société de banque suisse calcule, dès le 1^{er} décembre 1975, un taux de réévaluation commercial pondéré du franc suisse au cours du jour fixé aux alentours de midi. Sont prises en con-

sidération les monnaies des 15 principaux pays acheteurs de produits suisses, pondérées selon leur part aux exportations totales de la Suisse en 1974. Prenons deux exemples:

La République fédérale d'Allemagne, notre principal partenaire commercial, a absorbé l'année dernière 13,7 % des exportations suisses. Le cours du DM, qui était de 119,2 le 18 décembre 1971, a fléchi à 102,2 jusqu'au 26 novembre 1975. Le taux de réévaluation du franc suisse par rapport au DM s'élève donc à 16,57 %. Pondéré avec la part aux exportations de la République fédérale, il ressort un taux de réévaluation de 16,57 % x 13,7 % = 2,27 %.

A titre de comparaison, voyons l'évolution du franc suisse par rapport à la peseta espagnole. Bien que le taux de réévaluation s'élève à 32,68 % au 26 novembre, il n'est en fait que de 0,85 %, étant donné qu'en 1974 seuls 2,6 % des exportations suisses se sont dirigées vers l'Espagne. On se fait ainsi une idée plus claire, parce que plus représentative du point de vue économique, de la réévaluation du franc suisse. Pour les diverses entreprises d'exportation, la relation de change vis-à-vis de la monnaie de leur marché de vente est natu-

turellement instructive.

A cet égard, les calculs publiés dans le Bulletin d'information du délégué aux questions conjoncturelles (octobre 1975) revêtent un intérêt particulier puisqu'ils analysent l'effet de la réévaluation du franc sur la position concurrentielle de notre industrie d'exportation, compte tenu des différents taux d'inflation. L'indice des prix à la consommation des divers pays sert d'indicateur du renchérissement. L'écart entre l'évolution des taux de change et celle du renchérissement permet, en tant que décalage réel du taux de change, d'appréhender de manière plus objective la modification de la position concurrentielle de notre industrie d'exportation. Depuis le passage au flottement des monnaies, le renchérissement en Suisse a été inférieur à celui de nos 15 principaux partenaires commerciaux. Les inconvénients du taux de réévaluation élevé du franc suisse ont ainsi pu être atténués. Si l'on jette un coup d'œil sur l'évolution des exportations suisses, on constate que le recul réel (en comparaison annuelle) s'est ralenti globalement de - 14,3 % au premier trimestre 1975, à - 12,2 % à fin juin, à - 10,6 % à fin septembre et à - 10,1 % à fin octobre 1975. (SBS)

Au service du bien manger et de la santé

Avec vous dans votre cuisine

LE TOUR DU MONDE DES GRANDS PLATS

Cette rubrique clôture l'inventaire des plats célèbres hors frontières. Je ne les ai pas tous évoqués, loin de là ! Si certaines d'entre vous ont ramené de voyage des souvenirs gourmands et désirent d'autres recettes, qu'elles m'écrivent. La réciproque est vraie : beaucoup d'entre vous ont certainement expérimenté des secrets régionaux ou exotiques, je serai heureuse d'accueillir leurs suggestions.

A choisir sur tous les continents

Le matoutoucrabe des Antillais

POUR QUATRE PERSONNES : 3 échalotes, 4 gousses d'ail, 4 branches de ciboule, 1 petit piment vert, 1 dl d'huile, 2 tourteaux vivants d'environ 800 g chacun, 3 tomates, 1 citron, 1/2 feuille de laurier, 1 petite branche de thym, sel, poivre, une pincée de sucre semoule.

Pelez et hachez les échalotes et l'ail ; lavez et coupez finement la ciboule ; lavez, épépinez et émincez le piment ; faites revenir le tout cinq minutes dans l'huile, dans une cocotte sur feu doux ; laissez en attente. Passez rapidement les tourteaux sous l'eau courante pour qu'ils soient propres ; en procédant au-dessus d'un plat creux, pour recueillir le liquide qui va s'écouler, tuez chaque tourteau en lui enfonçant d'un seul coup entre les deux yeux un couteau très pointu, bien affûté. Retirez ensuite le volet, sous la carapace ; si vous possédez des femmes et que c'est la saison, détachez les œufs et laissez-les dans le plat. Séparez le « corps » du reste de la carapace avec une forte pression des mains ; enlevez et jetez les lamelles grises qui sont les branchies et ne se mangent pas. Détachez pattes et pinces, toujours au-dessus du plat, et coupez les corps en quatre. Mettez tous ces membres et morceaux de crabe dans la cocotte, sur feu assez vif ; faites revenir cinq minutes en retournant. Baissez le feu ; ajoutez les tomates pelées et coupées en morceaux, le jus du citron, le laurier, le thym ; salez et poivrez, mettez le sucre. Couvrez et laissez mijoter dix minutes. Hors du feu, mêlez au contenu de la cocotte le contenu du plat creux : liquide et œufs ; remuez. Servez avec un riz créole.

Note : il est possible que vous ne trouviez pas de tourteau vivant ; en ce cas, faites mijoter de la même façon le fond de cuisson et ajoutez, cinq minutes avant la fin de la cuisson, le contenu égoutté d'une grosse boîte de crabe au naturel.

Le feijoada des Brésiliens

POUR QUATRE PERSONNES : 500 g de haricots secs noirs, 1 petite langue de bœuf fumée, 500 g de porc maigre salé et fumé, 1 branche de thym, 1 feuille de laurier, 4 oignons, 4 tomates, 25 g de saindoux, 2 petits piments verts, poivre, sel, éventuellement des petites saucisses pimentées (je vous conseille les merguez que l'on trouve maintenant facilement).

Lavez les haricots, mettez-les à tremper dans de l'eau froide pendant douze heures. Placez les viandes dans une passoire, elle-même posée dans une bassine sous un filet d'eau courante (si vous craignez le bruit de l'eau qui coule, attachez un linge au robinet, ce linge trempant dans la bassine) ; ceci pendant douze heures, également. Quatre heures avant de vous mettre à table, égouttez les haricots, mettez-les dans un faitout sur feu doux, avec le thym et le laurier ; couvrez-les à nouveau d'eau froide ; laissez cuire une heure. Pelez et hachez les oignons ; pelez et coupez en morceaux les tomates ; faites revenir le tout à la poêle, sur feu doux dans le saindoux, et avec les piments entiers ; lorsqu'il n'y a presque plus

de liquide, ajoutez le tout au contenu du faitout en même temps que les viandes égouttées ; poivrez. Couvrez et poursuivez la cuisson à petit feu pendant trois heures. En fin de cuisson, rectifiez l'assaisonnement en sel. Servez avec des petites saucisses pimentées grillées à part.

Le pâté de morue des Canadiens

POUR QUATRE PERSONNES : 450 g de filets de morue, 200 g de pommes de terre, 2 œufs, 3 filets d'anchois à l'huile, 3 cuillerées à soupe d'huile, 20 g de beurre, 4 branches de persil, 1 citron.

Mettez la morue à dessaler pendant douze heures ; faites-la pocher à l'eau à frémissement, départ eau froide ; égouttez dix minutes après le début du frémissement.

Faites cuire les pommes de terre à l'eau, avec leur pelure, pendant vingt minutes. Faites cuire les œufs neuf minutes à l'eau bouillante ; passez sous l'eau froide, égalez. Dans un mortier, écrasez les filets d'anchois avec une cuillerée d'huile. Beurrez un moule à charlotte ; tapissez le fond et les parois de filets de morue. Couvrez la morue avec l'anchois pilé, en couche légère ; ajoutez une couche de persil lavé et haché. Disposez ensuite, par couches alternées, des pommes de terre épluchées et coupées en rondelles, des œufs grossièrement hachés, le reste de morue, un peu de poivre et de sel (après avoir goûté la morue).

Arrosez avec le jus du citron et le reste d'huile. Mettez à four moyen pendant trente minutes. Servez très chaud.

Le canard laqué des Chinois

POUR QUATRE PERSONNES : 1 canard, sel, 2 cuillerées à soupe de miel, 1 cuillerée à soupe de hong-liu ou poudre des cinq parfums.

Pratiquez une petite incision dans la peau de la poitrine du canard ; introduisez-y une paille et soufflez ; vous voyez la peau se soulever ; pincez la fente au moment où vous retirez la paille pour que l'air ne s'échappe pas. Procédez de la même façon sur le dos et sur les cuisses. Plongez le canard ainsi traité dans de l'eau salée en ébullition ; laissez cinq minutes ; égouttez soigneusement.

Dans un bol, mettez le miel et le hong-liu ; mélangez ; délayez avec deux cuillerées à soupe d'eau. Badigeonnez le canard avec un pinceau trempé dans cette préparation ; suspendez-le au frais dans un courant d'air ; laissez sécher pendant deux heures. Renouvelez l'opération avec le reste du contenu du bol ; assurez encore un séchage de deux heures. Posez le canard dans un plat allant au four, sans aucun autre ingrédient, même pas de matière grasse. Laissez cuire à four moyen pendant 1 h. 15.

Notes : le hong-liu se trouve dans tous les magasins spécialisés en produits exotiques ; il est parfois vendu sous le nom de cinq parfums, parfois sous le nom de cinq épices.

Servez avec des germes de soja étuvés au beurre.

Le rijsttafel des Indonésiens

Le rijsttafel c'est en fait une dinette ; cela peut se traduire par la « table de riz » dont la composition peut varier à l'infini.

POUR QUATRE PERSONNES : 1 mangue, 2 cuillerées à soupe de vinaigre, 200 g de haddock, lait, 4 oignons, 20 g de beurre, 1 cuillerée à soupe d'huile, 1 poulet coupé en morceaux, 20 g de farine, 1 cuillerée à soupe de curry, 1/4 de litre de bouillon de volaille (à défaut 1/4 de litre d'eau dans laquelle vous aurez fait dissoudre un cube de bouillon de volaille), poivre, sel, 2 tomates, 10 feuilles de menthe fraîche, 1 concombre, 250 g de riz grain long, 1 aubergine, farine, 100 g de crevettes décortiquées, 100 g de pulpe de coco, 100 g de cacahuètes grillées (ou de beurre d'arachide).

Ouvrez la mangue en deux, retirez le noyau ; prélevez la pulpe avec une petite cuillère, mettez dans un bol, arrosez de vinaigre. Mettez le haddock dans une casserole, couvrez-le de lait froid, faites pocher huit minutes après le début du frémissement ; égouttez. Pelez et hachez les oignons, faites-les fondre dans une cocotte sur feu doux avec le beurre et l'huile pendant dix minutes, récipient couvert. Faites revenir les morceaux de poulet sur toutes leurs faces. Poudrez avec la farine et le curry, remuez, mouillez avec le bouillon. Poivrez et rectifiez l'assaisonnement en sel. Couvrez et laissez mijoter quarante minutes. Pendant ce temps pelez et coupez en dés les tomates, mettez-les dans une passoire pour qu'elles perdent leur eau. Lavez et ciselez la menthe, laissez en attente. Pelez et émincez le plus finement possible le concombre. Lavez le riz, faites-le cuire dix-huit minutes dans de l'eau bouillante salée. Pelez l'aubergine, coupez-la en minces rondelles ; frottez celles-ci de farine, faites cuire à friture bien chaude.

Pour servir : mettez dans des grands bols individuels une portion de poulet et sa sauce. Présentez à part la mangue, le haddock divisé en filets, les tomates mêlées de menthe ciselée et de sel et poivre, les rondelles de concombre, le riz égoutté, les rondelles frites d'aubergine, les crevettes, la pulpe de coco, les cacahuètes grillées ou - si vous le préférez - des mini-toasts couverts de beurre d'arachide.

Chacun puisse selon son désir dans un des plats offerts, auxquels on peut ajouter de multiples choses, selon l'inspiration ou selon ce dont on dispose.

Le sukiyaki des Japonais

Le plat se prépare à table, sur un réchaud, c'est une sorte de fondue nipponne. La composition exacte variant selon les saisons.

POUR QUATRE PERSONNES : 250 g d'épinards, 2 gros blancs de poireaux, 2 oignons, 100 g de champignons de Paris 1 branche de céleri, 300 g de pousses de bambou en boîte, 600 g de bœuf à rôtir légèrement persillé, 50 g de graisse de rognon de veau (ou à défaut 3 cuillerées à soupe d'huile d'arachide), 1 dl de bouillon de bœuf, 1/2 dl de sohyu (sauce soja), 1/2 dl de saké, une pincée de sucre semoule, 4 œufs.

Epluchez, lavez, essorez tous les légumes. Emincez les poireaux, les oignons, les champignons, le céleri, les pousses de bambou. Coupez la viande en tranches aussi fines que des tranches de jambon cru. Partagez la graisse de rognon de veau en petits dés, en la cassant à la main pour pouvoir éliminer toutes les peaux. Par ailleurs, préparez la sauce en mélangeant, dans un bol, le bouillon, le sohyu, le saké, le sucre.

A table, à défaut du plat spécial, chauffez dans un poêlon large les dés de graisse ou l'huile.

Mettez les oignons et la viande, remuez. Ajoutez presque aussitôt le céleri et les champignons, et mouillez avec le tiers de la sauce. Ajoutez encore les pousses de bambou et les autres légumes, puis le deuxième tiers de la sauce ; laissez cuire dix minutes

et versez le reste de sauce. Laissez encore cinq minutes.

Donnez à chaque personne un bol contenant un jaune d'œuf battu dans lequel chacune trempera, comme dans une sauce, les bouchées de viande ou de légumes prélevées dans le poêlon.

Note : il arrive au Japon que ce plat soit servi avec du vermicelle.

Le chili con carne des Mexicains

POUR QUATRE PERSONNES : 200 g de haricots rouges secs, 4 tomates, 1 poivron vert, 4 oignons, 2 gousses d'ail, 2 cuillerées à soupe d'huile, 600 g de steak haché, une pincée de chili ou poudre de chili, sel, poivre, une pincée de carvi, 20 g de farine. Faites tremper les haricots pendant douze

heures à l'eau froide. Faites-les cuire une heure à l'eau.

Pelez les tomates, coupez-les en morceaux. Lavez le poivron égrenez-le, coupez-le en très fines lanières. Pelez et émincez les oignons. Pelez et pilez l'ail.

Dans une cocotte, sur feu doux, faites revenir très rapidement la viande dans l'huile. Ajoutez les tomates, le poivron, les oignons, l'ail, les haricots égouttés et le chili. Mouillez avec un demi-litre d'eau chaude, salez et poivrez.

Couvrez et laissez mijoter une heure. Pilez le carvi, mêlez-le à la farine, délayez avec un peu du jus de la cocotte. Reversez dans celle-ci et laissez dix minutes, toujours sur feu doux.

Note : bien que les Mexicains utilisent le chili à la cuillère à soupe, contentez-vous de la pincée si votre palais n'est pas rodé.

Céline Vence

Jeunesse variétés

Il sait tout faire et il le fait bien...

Sammy Davis Junior

Sammy Davis Jr est un personnage que l'on ne présente plus. Sa voix est connue et admirée par des millions de gens à travers le monde.

Qu'il soit sur scène, dans un film ou à la télévision, il émane de Sammy Davis un magnétisme extraordinaire, un magnétisme qui réclame autant d'admiration que de respect.

Sammy Davis Jr est sans aucun doute l'un des « showman » les plus complets de notre époque. Acteur, chanteur, danseur, compositeur, comédien, producteur de cinéma, Sammy sait tout faire et il le fait bien. Aux Etats-Unis, il est souvent l'invité des émissions de télévision et de radio dont les producteurs et animateurs sont las de se trouver face à des artistes qui n'ont rien à dire et ne savent pas parler. Sammy, lui, sait parler ; il a le verbe haut et n'hésite pas à prendre position ouvertement ; ses sentiments forts et sa grande compréhension des problèmes contemporains sont le plus souvent fort appréciés, et il participe d'ailleurs à la campagne présidentielle du président Nixon.

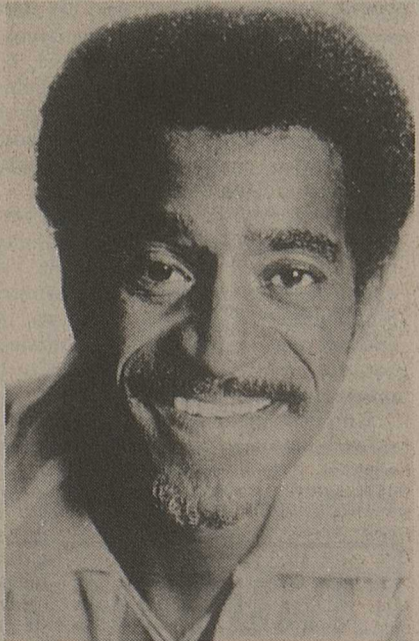
Mais Sammy Davis Jr ne se contente pas de parler, il chante aussi, il a enregistré plus de 30 LP'S et ses « singles » se sont vendus à plus de 150 000 exemplaires ; six d'entre eux se vendent encore actuellement parce qu'ils sont devenus des « standards ».

Le succès international, Sammy Davis le connaît avec le fameux « Hey There ». Ce fut le début d'une suite de succès inoubliables dont on retiendra

tout particulièrement : « What kind of fool am I », « Gonna build a mountain », « Black magic », « Shelter of your arms », « Don't blame the children » et « I gotta be me », tous ces morceaux furent marqués de l'empreinte indélébile de Sammy Davis.

Sammy, nous l'avons vu, est aussi un acteur, et il faut lui reconnaître qu'avec son ami Sidney Poitier il a cassé les tabous traditionnels contre l'interprétation noire aussi des films et des spectacles de télévision.

La première apparition de Sammy Davis Jr au sein d'un film remonte déjà à pas mal d'années, lors du tournage de « Anna Lucasta », où il a joué le rôle d'un marin, précisons que dans ce film, il ne chantait pas. Sa prestation fut appréciée puisque neuf autres films suivirent. Il eut le rôle principal dans



Echos et potins de la pop music

● Rod Stewart a étrenné son nouveau label « RIVA » en sortant un simple extrait de son dernier album « Atlantic Crossing ».

● Le départ récent de Guenolé Biger, le batteur de Ange, a fait couler beaucoup d'encre au sein des milieux pop français, on a même parlé un moment de dissension au sein du groupe. Les rumeurs allaient bon train, lorsque le groupe français N° 1 annonça que Guenolé serait remplacé par Gérard Jelsh, qui avait abandonné le groupe il y a un an. Gérard avait, dès les débuts, contribué à son succès. Sa frappe puissante, son feelin, son attaque étaient indispensables à Ange. Depuis un an, il avait accompagné plusieurs chanteurs dont Paul Ives.

Le retour de Gérard Jelsh est une bonne nouvelle, le groupe va retrouver ainsi l'unité des débuts. L'année 1976 s'ouvre sous de bons auspices pour Ange.

● La tournée française des WHO est prévue pour le mois de février prochain. Il semble qu'il y ait de plus en plus de problèmes au sein du groupe, surtout au niveau de Pete Townshend et Roger Daltrey, qui donnent chacun de leur côté des interviews aux revues américaines et dont les propos sont le plus souvent rudes l'un vers l'autre.

Roger Denoix

« Salt and Pepper » avec Peter Lawford et « Sweet Charity » avec Shirley Mac Laine.

Très attiré par le 7^e art, Sammy Davis Jr crée sa propre compagnie de production qu'il baptise : « Tracemark Productions ».

Pour cette dernière, Sammy Davis Jr a produit « The Trackers » et « A.B.C. movie of the week » avec son ami de toujours « Aaron Spelling ». Mais Sammy n'oublie jamais la chanson ; il se produit fréquemment à guichet fermé à Broadway, où il est considéré comme l'un des plus grands interprètes de cabaret.

Sammy Davis Jr a maintenu à tous les niveaux son extraordinaire succès durant plus de deux décades parce qu'il est un génie du show-business, qu'il possède une énergie sans limite et parce qu'il est simplement un vieux camarade qui, au fil des années, a appris l'un après l'autre tous les trucs du métier.

Sammy Davis Jr est maintenant arrivé au sommet de la gloire et pourtant il ne s'en contente pas, il va toujours plus loin...

Roger Guell

Profitez des derniers jours de notre liquidation

(autorisée du 27 mai au 20 décembre 1975)

Encore des affaires sensationnelles !

Salons

Rustique, cuir rouge véritable Val. ~~3925~~ 3950.-
Classique à coussins dralon vert uni Val. ~~3300~~ 2300.-
A rayures Val. ~~3500~~ 1990.-
Coquille, moderne, pieds chromés Val. ~~2865~~ 1790.-
D'angle, tissu bordeaux Val. ~~2855~~ 850.-

Chambres à coucher

Blanche et verte, armoire 4 portes avec literie neuve Val. ~~5500~~ 2500.-
Erable et teack, 2 lits, sans literie Val. ~~2200~~ 1300.-

Armoire

4 portes, érable et teack Val. ~~950~~ 600.-

Salles à manger

Acajou-palissandre, 1 dressoir plat, 1 argentier, 6 chaises rembourrées skai crème, 1 table avec rallonges Val. ~~5800~~ 2900.-
Neuve, acajou Sapelli mate, copie style anglais, 1 dressoir plat, 1 table ovale, avec 3 rallonges, 6 chaises, 2 fauteuils à rembourrer et à recouvrir Val. ~~5800~~ 3500.-

Nombreux tapis, entourage, fond de chambre, rabais de 40 à 70 %.
Antiquités d'époque, avec forts rabais.

Profitez de l'ouverture du soir les jeudis 11 et 18 décembre !

Centrale des occasions du Valais

En face de la pouponnière, rue de la Dixence 8, tél. 027/22 14 16



SUR NOS ECRANS par Hermann Pellegrini



Le parrain II

de Francis Ford Coppola

L'immense succès commercial du *Parrain I* postulait une suite, aucun producteur ne pouvant renoncer à exploiter un filon rentable. Toute l'histoire du cinéma, américain surtout, est d'ailleurs fondée sur une telle continuité. Mais cette suite se distingue des précédentes par une originalité de bon aloi. Dans la première partie, nous avons vu don Vito Corleone (Marlon Brando) s'opposer aux autres grandes « familles » italiennes rattachées à la Mafia, puis les éliminer. Avant de mourir, il avait ainsi préparé sa succession, l'ascension au pouvoir du plus intellectuel de ses enfants, Michael (Al Pacino) qui avait rapidement révélé des dons de commandement et de décision. Forçant sa nature sensible et idéaliste, le nouveau « parrain » devait se révéler un chef redoutable, le patron d'affaires crapuleuses fondées sur la résurgence des féodalités. Ce caïd, placé à la tête d'un gigantesque empire criminel, tirait sa force d'un code d'honneur - violence, soumission, fidélité - appliqué avec rigueur.



Le Parrain II évoque brillamment l'immigration italienne aux Etats-Unis.

Le Parrain II est à la fois le début et le prolongement, le commentaire de la première partie. Francis Ford Coppola, dans cet exercice d'exégèse, analyse le mécanisme de la puissance fondée sur le crime. Et son propos déborde même le cadre de la Mafia, du moins peut-on l'admettre à la lecture des nombreuses déclarations qu'il a faites à la presse. « La Mafia est un phénomène lié à la Sicile, mais c'est seulement sur le sol américain qu'elle pouvait prendre une telle importance et connaître les développements que l'on sait... Tout ce en quoi la Mafia croyait : le contrôle absolu, le partage territorial, le « dumping », l'élimination des concurrents, était déjà présent aux Etats-Unis. L'éthique de la corporation, qui a abouti à la naissance de certaines de nos plus grosses industries et au développement des plus grandes fortunes personnelles, correspondait à la philosophie de la Mafia. La carrière de Michael Corleone est une parfaite métamorphose du destin de l'Amérique. Comme l'Amérique, Michael est, à l'origine, un jeune homme brillant, honnête, possédant d'extraordinaires ressources et professant un idéalisme à caractère humaniste... Comme l'Amérique, il a été un temps l'innocent qui cherche à effacer l'injustice dont ses parents furent les victimes. En faisant cela, il a commencé à se salir les mains. Il s'est menti à lui-même, il s'est leurré sur le sens de ses actions et sur ses motivations. »

Cette longue citation exprime sans doute les intentions du réalisateur. Ces intentions passent-elles dans le film ? Oui, mais par un curieux retournement, les spectateurs sont amenés à souhaiter le triomphe du héros pourtant pourri de l'intérieur, corrompu par un pouvoir conservé au prix d'une série de meurtres. Ce qui devait être une vigoureuse dénonciation d'un cancer social provoque une sympathie équivoque. Une commission sénatoriale accuse Michael d'être le plus abject des criminels de son temps. Or, Francis Ford Coppola lui prête, ainsi qu'à ses collaborateurs directs, des mœurs de patriciens romains, et fait sangloter les foules sur les malheurs familiaux et les déboires conjugaux d'une parfaite crapule.

Une présentation complaisante de la Mafia

N'est-ce pas cette impression qui risque de demeurer dans l'esprit des spectateurs, plus que la dénonciation d'une collusion scandaleuse entre les hommes politiques et les gangsters ? Un autre élément intéressant passera peut-être inaperçu, malgré son importance : la reconversion des gangsters qui investissent les fonds extorqués ou volés dans des entreprises honorables, la pénétration des milieux d'affaires par des hommes de paille. Ces constatations terribles, accablantes pour le régime capitaliste, ne font pas le poids,



Al Pacino, un parrain digne de son prédécesseur.

comparées à la charge émotionnelle que comporte le portrait de Michael Corleone, un homme solitaire victime de son « destin », un destin aux allures shakespeariennes. Trahi par ses amis, son frère, sa femme même, qui choisit de se faire avorter plutôt que de lui donner un héritier, le parrain achèvera sa carrière dans un isolement tragique. Conclusion amère mais non sans grandeur qui m'amène à dire que ce film est une présentation complaisante et hypocrite de la Mafia, l'œuvre d'un homme qui s'est laissé fasciner par son sujet au point d'oublier ses intentions critiques. Sur un tel sujet, je

l'immigration italienne aux Etats-Unis, vers les années 1900. Il brosse un tableau plein de charme d'une grande rue new-yorkaise du quartier italien. Ses croquis de la vie familiale, des rapports sociaux, sont traités dans un style intimiste attendrissant. Tandis que la vigueur documentaire caractérise les séquences de la commission d'enquête ou des règlements de comptes. Coppola ne pouvait pas éviter de montrer la violence, victime d'ailleurs de ses propres méthodes. Mais il a mis une sourdine à son registre sanglant. Al Pacino, égal à lui-même, et Robert De Niro excellent (il



Giuseppe Sillato et Robert De Niro dans Le Parrain II.

préfère et de loin la démarche de Francesco Rosi dans *Lucky Luciano*.

Ces reproches concernent le fond du *Parrain II* et non la forme qui mérite des louanges. De l'abondante matière romanesque écrite par Mario Puzo, Francis Ford Coppola a retenu deux éléments importants : la descendance du parrain et ses origines et il organise son film autour de ces axes par des retours en arrière adroitement mêlés au récit de l'ascension de Michael Corleone. Il existe bien sûr des longueurs dans *Le Parrain II*, qui dure plus de trois heures, mais elles passent grâce au métier très sûr du réalisateur.

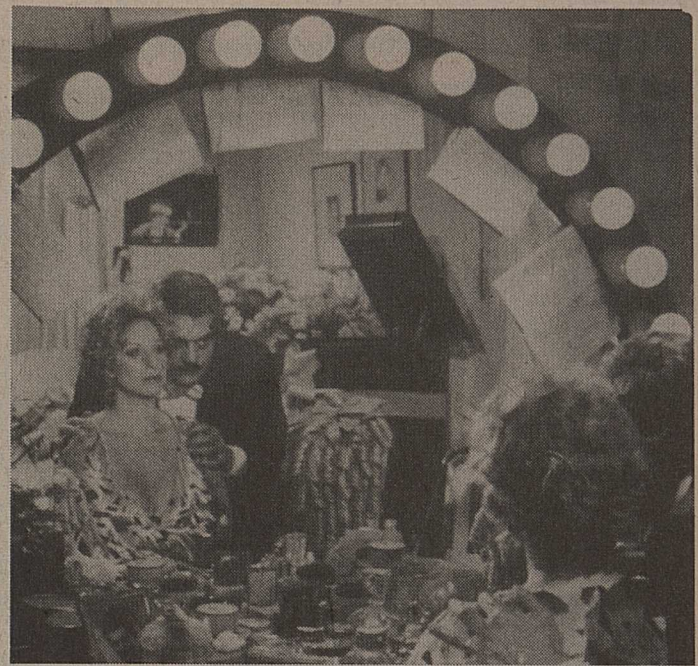
Coppola, d'ascendance italienne, évoque brillamment

reprend le rôle de Brando jeune) entrent parfaitement dans la peau de leurs personnages.

En définitive, *Le Parrain II* confirme le métier de Coppola, mais aussi la faiblesse de ses analyses qu'on pouvait déjà déceler dans *La Conversation*, palme d'or au Festival de Cannes, en 1974. Coppola, surnommé le « sultan de San Francisco » s'est vu proposer récemment la mairie de la ville. Il a refusé. Ne règne-t-il pas déjà sur cette ville, à travers les médias, les journaux qui lui appartiennent ? Il y fait figure de protecteur des faibles et des opprimés. Son cinéma et la réalité se confondraient-ils, la criminalité en moins ?

Funny Lady

de Herbert Ross



Funny Lady, avec Barbra Streisand et Omar Sharif.

Encore une suite et qui ne se justifiait pas. Fanny Brice reprend du service. De girl, la voici devenue lady. Elle règne maintenant sur Broadway où sévit la grande crise économique. Bien sûr, elle aime toujours Nick Arnstein, malgré un divorce. Pour oublier ses peines d'amour, elle poursuit sa carrière de fantaisiste, de chanteuse, d'animatrice de revue et accepte de lier sa vie à celle du producteur-compositeur Billy Rose.

Les séquences musicales du

film sont bien réglées, mais ne se distinguent pas par des recherches originales. Herbert Ross n'est pas Minelli ou Cukor. Comme dans la première partie, de larmoyantes explications sentimentales font baisser le rythme du film. Barbra Streisand, excellente lorsqu'elle chante ou exécute un numéro de clown sophistiqué, peut être aussi imbuvable. Mais elle possède une incontestable présence qui explique la persistance de son succès. **Sion, cinéma Capitole**

Soldat DUROC ça va être ta fête !

de Michel Gérard

Senlis, septembre 1944. Le jeune soldat Duroc est cantonné dans les parages. Il se réjouit de participer à la libération de la ville et de retrouver, par la même occasion, sa fiancée. Mais au dernier moment, le colonel du régiment annonce que ce sont les Américains qui délivreront Senlis. Le soldat Duroc décide de traverser les lignes pour aller rejoindre l'élue de son cœur. Il sera décoré et promu officier, après quelques péripéties que j'ai oubliées.

Une grosse farce militaire de plus ! La France demeure la patrie d'élection du comique troupier. Dans ce film, vous trouverez les ingrédients habituels : des militaires placés

dans des situations ridicules, les fines plaisanteries de chambrées, des hommes en caleçon, l'ami Bidasse en goguette, quelques « glandouilles » (temps morts qui représentent généralement le 50 % de nos CF). Les Américains mâchent du chewing-gum, les Allemands au parler guttural sont naïfs. Pas de héros ni de traitres, rien que des braves gens.

Soldat Duroc fournit à de bons comédiens (Pierre Tornade, Robert Webber, Régis Porte, Jacques Duby, Roger Carel, Michel Galabru) l'occasion d'exécuter des numéros rodés et prolonge, sans trop de vulgarité la veine du vaudeville militaire, du guignol troupier. **Monthey, cinéma Montheolo**

Vous pouvez aussi aller voir :

Le chat et la souris, de Claude Lelouch, avec Serge Reggiani et Michèle Morgan. Une comédie policière décontractée (Sierre, Casino)

Violence et passion, de Luchino Visconti, une méditation amère sur la mort des hommes, des classes sociales, d'une civilisation. Un film-testament qui nous toucherait plus si l'auteur du *Guépard* posait clairement la responsabilité de l'artiste dans l'effondrement de certaines valeurs. (Martigny, Etoile) ***

Section spéciale, de Costa-Gavras, une présentation partielle mais vigoureuse d'un événement qui s'est passé durant l'occupation en France (Martigny, Etoile ; Saint-Maurice, Zoom, séances d'art et d'essai). **

* à voir éventuellement

** à voir

*** à ne pas manquer



Burt Lancaster et Helmut Berger dans Violence et passion.



De jeunes résistants abattent un officier allemand et provoquent des représailles (section spéciale).

Tissot.

Parce que la générosité est affaire de cœur. Mais aussi de raison.

Bien qu'il en existe de beaucoup plus coûteux, il n'est guère de cadeau qui fasse plaisir aussi longtemps qu'une montre signée Tissot.

Et puis, avec l'une des collections les plus complètes qui soient, Tissot facilite vraiment l'expression de votre générosité. Vous y trouverez en effet la montre que vous cherchez au prix le plus juste - qu'elle coûte cent francs ou mille francs.

Elle aura bien entendu toutes les qualités qui font depuis toujours la réputation mondiale des montres Tissot. La fiabilité. La précision. Des lignes très actuelles. Ainsi que

la garantie et le service du spécialiste assurés dans plus de 150 pays.

Alors si vous pensez cadeaux, pensez Tissot.

1. Réf. 38810: étanche, automatique, plaqué or jaune, Fr. 280.-

2. Réf. 40801: électronique, avec résonateur sonore, fréquence 300 Hz, étanche, Fr. 375.-

3. Réf. 13822: boîtier et bracelet en or gris 18 ct, 30 brillants, glace saphir, Fr. 3650.-

4. Réf. 44641: étanche, automatique, acier inoxydable, Fr. 195.-

5. Réf. 13605: boîtier et bracelet en or jaune 18 ct, Fr. 1645.-



C'est le temps d'une Tissot. **TISSOT**

G. Saucy
Crans

R. + G. Moret
Av. de la Gare Martigny - Succursale à Verbier

B. Imoberdorf
Rue du Midi 2 Monthey

Gil Bonnet
Av. du Général-Guisan 11 Sierre

O. Titzé & Fils
Carrefour du Centre Sierre

A. Donzé
Place du Midi Sion

O. Titzé & Fils
Rue de Lausanne Sion

TOURING CLUB SUISSE

Office de Sion
Rue des Cèdres 7
1950 Sion
Tél. 027/23 13 21



N'affrontez pas l'hiver sans vous munir des chaînes à neige à croisillons testées par le TCS

la paire, seulement Fr. **58.-**

Stock à disposition à l'office de Sion.

hernie

NOUVEAUTÉS
La méthode moderne sans ressort ni pelote
MYOPLASTIC-KLEBER
vous offre, grâce à l'utilisation des techniques et fibres nouvelles (RILSAN, LYCRA)
Une gamme exclusive d'appareils spéciaux pour le travail, le sport, la baignade ou le repos.
La hernie est maintenue en place
«COMME AVEC LES MAINS»
Hygiène, Sécurité, Confort
Essais et renseignements auprès de l'apporteur de

L'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON

Sion: pharmacie Zimmermann, rue de Lausanne, samedi 13 décembre, le matin de 9 à 12 heures.

Martigny: Mme Françoise Héritier, pharmacie Centrale, samedi 13 décembre, l'après-midi de 14 à 16 heures.

Occasions

- 1 jolie table à rallonges, 120 x 80 x 75 et 4 chaises, le tout 125.-
- 1 chambre à coucher, 2 lits avec matelas, 2 tables de nuit, 1 commode et 1 armoire, le tout 365.-
- 1 commode 100 x 50 x 70, 4 tiroirs 45.-
- 1 divan-lit 190 x 70 35.-
- 1 buffet anglais, très foncé, 170 cm largeur, 100 cm hauteur, 65 cm profondeur 75.-
- 1 enregistreur à cassettes avec micro et 5 cassettes, le tout 59.-
- 1 téléviseur, grand écran et antenne 95.-
- 1 joli meuble en bois, radio-tourne-disque Philips, 30 x 25 x 48 cm et 15 disques, le tout 145.-
- 1 poste de radio, 4 longueurs d'ondes, 2 haut-parleurs 75.-
- 1 potager électrique Therma, 4 plaques et four, 380 volts 75.-
- 1 frigo Sibir, bon état 55.-
- 1 magnifique vélo sport pour garçon 8-12 ans, Allegro, 3 vitesses 175.-
- 1 beau vélo sport pour fillette 8-12 ans, Cosmos, 3 vitesses 175.-
- 1 vélomoteur Cilo, 2 vitesses, très bon état 295.-
- 1 accordéon chromatique, touches boutons 60 basses, état de neuf 395.-
- 1 guitare, état de neuf 95.-
- 1 violon 3/4, valise et archet 185.-
- 1 paire skis Authier Metallic Jubilé, 180 cm long., fixation Flex 32.-
- 1 paire skis métalliques Silvretta avec fixation automatique, 200 cm long. 65.-
- 1 paire skis métalliques Schwendener 760, fixation sécurité Archer, 210 cm long. 28.-
- 3 jupes et 1 manteau d'hiver pour dame, taille 46, le tout 32.-
- 1 beau manteau d'hiver pour dame, col fourrure, taille 46, brun 45.-
- 1 manteau d'hiver pour homme, taille 54 19.-
- 3 jupes, 2 jolies robes, 2 paires pantalons pour jeune fille, taille 38, le tout 25.-
- Souliers de ski et souliers de hockey avec patins de 10.- à 45.-

E. Flühmann, Münstergasse 57, Berne
Tél. 031/22 29 11

Frais de transport: tarif CFF

05-305502

Quelle élégance !



emosan
Lingerie climatissante - un cadeau idéal à tout âge

emosan
La lingerie féminine idéale en toutes saisons. Modèles mode, teintes variées, également en couleur chair.



emosan
Demandez dans les drogueries, pharmacies et commerces spécialisés qui affichent l'emblème

Profitez de nos prix avantageux hiver 75-76

Voyez le choix magnifique du spécialiste

Vallotton

Fourrures

Rue des Creusets 17 Sion

Tél. 027/22 15 20

36-7402

QUAND

et comment viendrez-vous à bout de vos soucis? Olivier Guignard, astrologue, expérimenté dans les techniques efficaces de l'astrologie, vous le dira. Prix: pour toutes les bourses.

Tél. 021/22 19 66 de 14 à 16 heures 22-309486



Mazout de chauffage
«extra-léger»
MIGROL
au prix Migrol

Révisions citernes effectuées par spécialistes à des prix très intéressants.

Téléphonez au numéro **021-369494**

HOCKEY
Championnat suisse



LNA

Langnau - Ambri-Piotta 11-1 (4-0 2-0 5-1); La Chaux-de-Fonds - Bienne 3-10 (1-3 1-4 1-3); Kloten - Berne 2-8 (0-3 2-4 0-1); Villars - Sierre 5-4 (1-0 2-3 2-1).

CLASSEMENT

1. Bienne	16	12	-	4	99-60	24
2. Langnau	16	11	1	4	74-52	23
3. Berne	16	9	2	5	83-56	20
4. La Chaux-de-F.	16	9	1	6	81-78	19
5. Ambri-Piotta	16	6	3	7	47-59	15
6. Sierre	16	5	3	8	57-64	13
7. Kloten	16	4	1	11	57-98	9
8. Villars	16	2	1	13	43-74	5

Par les chiffres...

● **LANGNAU - AMBRI-PIOTTA 11-1 (4-0 2-0 5-1)**

Patinoire de Langnau. - 4900 spectateurs. - Arbitres: Kubli - Kratzer - Frei. - Buts: 4^e Fritz Lehmann 1-0; 9^e Hans Wuethrich 2-0; 11^e Peter Wuethrich 3-0; 19^e Fritz Lehmann 4-0; 32^e Fritz Lehmann 5-0; 40^e Horisberger 6-0; 41^e Schenk 7-0; 48^e Facchinetti 7-1; 52^e Fritz Lehmann 8-1; 53^e Peter Wuethrich 9-1; 55^e Haas 10-1; 59^e Tschiemer 11-1. Pénalité: 1 x 2' contre Langnau. 10^e L'entraîneur de Langnau Cusson se retire car il a été touché dans le dos.

● **KLOTEN - BERNE 2-8 (0-3 2-4 0-1)**

Patinoire de Kloten. - 3800 spectateurs. - Arbitres: Mathis, Kemmler, Leuba. - Buts: 1^e Wyss 0-1; 5^e Wittwer 0-2; 13^e Meier 0-3; 27^e Fehr 1-3; 28^e Holzer 1-4; 29^e Fehr 2-4; 32^e Dellsperger 2-5; 40^e Wyss 2-6; 40^e Conte 2-7; 60^e Meier 2-8. Pénalités: 5 x 2' plus 1 x 5' (Nussbaum) contre Kloten, 5 x 2' plus 1 x 5' (Hofmann) contre Berne.

● **LA CHAUX-DE-FONDS - BIENNE 3-0 (1-3 1-4 1-3)**

Les Mèlèzes. - 8500 spectateurs. - Arbitres: Fatton, Ungemacht, Hauri. - Buts: 1^e Staempfli 0-1; 5^e Turler 1-1; 10^e Staempfli 1-2; 11^e Widmer 1-3; 23^e Jenkins 1-4; 24^e Widmer 1-5; 25^e Burri 1-6; 28^e Friedrich 2-6; 37^e Widmer 2-7; 42^e Jenkins 2-8; 45^e Lardon 2-9; 46^e Lindberg 2-10; 48^e Bernhard Neiningner 3-10. Pénalités: 3 x 2' contre La Chaux-de-Fonds, 2 x 2' contre Bienne.

SPORT-TOTO

Programme des matches pour le concours au résultat N° 50 des 13 et 14 décembre 1975:

		Tendances	
		1	x 2
1.	Bayern Munich - T. B. Berlin	8	1 1
2.	F. Dusseldorf - VfL Bochum	5	3 2
3.	Schalke 04 - E. Braunschweig	5	3 2
4.	Cagliari - Cesena	5	3 2
5.	Côme - Fiorentina	4	3 3
6.	Juventus T. - Internazionale	5	3 2
7.	Milan - Turin	4	4 2
8.	Vérone - Lazio Roma	3	4 3
9.	Burnley - West Ham U.	3	4 3
10.	Ipswich Town - Leeds United	3	4 3
11.	Queen's Park - Derby County	4	3 3
12.	Tottenham H. - Liverpool	3	4 3

TOTO-X

13.	Darmstadt 98 - FC Nürnberg*	3	4 3
14.	Frankfurt - VfL Osnabrück*	8	1 1
15.	FC Köln - Spvgg. Fürth*	8	1 1
16.	Münster - SW Essen*	3	4 3
17.	Stuttg. Kickers - Hertha B.*	1	3 6
18.	Herne - FC Kaiserslautern*	1	3 6
19.	Bologna - Perugia	6	3 1
20.	Napoli - Ascoli	6	3 1
21.	Roma AS - Sampdoria Genua	3	5 2
22.	Brescia - Atalanta (II. Div.)	3	4 3
23.	Catania - Palermo (II. Div.)	5	3 2
24.	Foggia - Spal Ferrara (II. Div.)	4	4 2
25.	Genoa - Catanzaro (II. Div.)	4	4 2
26.	Aston Villa - Norwich City	4	4 2
27.	Everton - Birmingham City	6	2 2
28.	Leicester - Newcastle Utd.	3	4 3
29.	Manchester City - Coventry	5	3 2
30.	Sheffield U. - Manchester U.	1	2 7
31.	Stoke City - Arsenal	5	3 2
32.	Wolverhampton - Middlesbr.	4	3 3

* = Coupe

Bienne, un pas vers le titre !

Le néo-promu biennois a passé avec succès l'examen difficile de son derby contre La Chaux-de-Fonds. Il s'est imposé d'une façon indiscutable par 10-3, score qui se passe évidemment de commentaire. Désormais, on se demande qui pourra bien arrêter les Seelands dans leur marche vers le titre, car le HC La Chaux-de-Fonds, même en petite forme, n'a pas pour habitude de perdre souvent devant son public.

Les Biennois conservent ainsi la première place du classement avec une longueur d'avance sur Langnau, qui a écrasé Ambri Piotta. Les Chaux-de-Fonniens perdent pour leur part leur troisième rang au profit du tenant du titre, qui s'est facilement imposé à Kloten.

Dans le bas du classement, le HC Villars, qui a remporté, contre Sierre, sa deuxième victoire de la saison, n'est plus qu'à quatre points de Kloten. Il peut donc se reprendre à espérer !...

● Dans le tour de promotion, Zoug, grand favori, se retrouve seul avec 4 points en deux matches (il est vrai que Zurich - Arosa sera joué mercredi). La surprise est venue des bords du Léman, où Genève-Servette s'est incliné par 4-3 devant Lausanne. Mené par 2-0 après quinze minutes de jeu, les Genevois sont revenus à 2-2 au second tiers, mais ils ont encaissé deux buts en l'espace d'une minute à la fin de cette période. Ils durent se contenter de réduire l'écart dans le dernier tiers.

● Dans le tour de relégation, on relèvera l'excellent retour de Bâle et Forward/Morges, qui se hissent au commandement, avec trois points. Toutes les autres équipes, mis à part Uzwil (zéro point) ont remporté une victoire. Le derby valaisan a tourné à l'avantage de Sion qui, il faut bien le dire, a nettement dominé une formation viégeoise, peu à l'aise après son récent succès sur Davos. On attendait mieux de la part des Haut-Valaisans.

VILLARS - SIERRE 5-4 (1-0, 2-3, 2-1)
Les Vaudois ont fêté leur deuxième victoire

VILLARS: Croci-Torti; Beaulé - Croci-Torti; Barel - Heiz - Locher; Riedi - Chappot - Donnet; Zago - Bruguier - Croci-Torti; Fehr - Jecker - Luisier.
SIERRE: Abegglen; Henzen - Imhof; Pousaz - Locher, Oggier; Mathieu - Mathieu - Gagnon; Locher - Wyssen - Debons; Tscherrig - Udriot - Debons; Moos - E. Mathieu.

Arbitres: Haegi - Niederhauser - Wenger. 1800 spectateurs.
Buts: 5^e Jean-Luc Croci-Torti 1-0; 23^e Tscherrig 1-1; 28^e Nando Mathieu 1-2; 31^e Jean-Luc Croci-Torti 2-2; 33^e Jeker 3-2; 38^e Gagnon 3-3; 44^e Gagnon 3-4; 58^e Bruguier 4-4; 59^e Beaulé 5-4.
Pénalités: 2 x 2' contre Villars, 5 x 2' contre Sierre.

Alors que deux minutes avant la fin on pensait que Villars, comme ce fut déjà le cas à plusieurs reprises, allait perdre ce match par un but d'écart, une pénalité fort sévère contre Sierre lui permit de caresser l'espoir d'une égalisation, ce qui fut réussi grâce à un travail assidu de Chappot, qui servit le palet sur un « plateau » à Bruguier, lequel réussit à battre Abegglen. Rolf Meyer eut beau s'époumonner pour donner des ordres à ses joueurs, les Vaudois se déchainèrent et, grâce à la complicité d'Abegglen, qui renvoya le puck devant lui, ils réussirent à s'octroyer la victoire par le Canadien Beaulé.

LNB: le derby valaisan revient à Sion
Sion - Viège 5-2 (2-0, 2-1, 1-1)

SION: Schöpfer; Kalbfuss - Hoch; Fontannaz - Sengen; Mayor, Emery, D'Amico; Métrailler D., Mariétan, Schroeter; Micheloud, Zago, Voide; Métrailler A., Dekumbis, Nanchen.

VIÈGE: Williner A.; Roten - Clemenz; Henzen - Furrer; Schmidt, Elsig, Truffer J.; Stewart, Zenhäusern, Wyssen; Zenhäusern N., Fryand, Forny; Kronig.

BUTS. - 1^e tiers-temps: 6^e Mariétan (1-0), 16^e Zago/Voide (2-0); 2^e tiers-temps: 4^e Métrailler D. / Schroeter (3-0), 11^e D'Amico / Zago (4-0), 18^e Elsig / Truffer (4-1); 3^e tiers-temps: 4^e Elsig / Forny (4-2), 18^e Emery / D'Amico (5-2).

NOTES: patinoire du Vieux-Stand, 450 spectateurs. Arbitres: MM. Niederhauser et Odermatt. Pénalités: 2 x 2 minutes à chacune des deux équipes. Heldner est absent dans les buts haut-valaisans pour avoir « oublié » l'entraînement de la veille. A Sion, Hoch doit quitter ses camarades dès la 48^e minute après avoir été blessé par un puck à la jambe gauche au premier tiers-temps déjà.

En bref

● **GYMNASTIQUE.** - Giess 3^e à Barcelone. - Le Suisse Renato Giess a pris la troisième place du concours international de Barcelone. La victoire est revenue au Français Boerio. Il s'agissait d'un programme libre sur six exercices.

● **ATHLÉTISME.** - Borzov s'entraîne en Italie. - A l'occasion d'un séjour en Italie, Valeri Borzov, champion olympique du 100 et du 200 mètres, s'est entraîné sur la piste de Bologne durant une heure et demie. « Ces entraînements sont pour l'instant assez légers. Nous pousserons progressivement la préparation afin que Valeri atteigne sa meilleure forme pour les premières courses en salle », a affirmé l'entraîneur Petrovsky.

● **BOXE.** - Hamani victorieux à Paris. - Au Cirque d'hiver de Paris, l'Algérien Loucif Hamani a battu par jet de l'éponge au 4^e round le Mexicain Chucho Garcia. L'Africain a constamment bousculé son rival et a fait triompher sa force de frappe. Il affrontera probablement l'Américain Emile Griffith le 5 janvier.

● **BASKETBALL.** - Les quarts de finale de la coupe d'Europe des clubs champions débutent cette semaine. Les matches retour auront lieu le 18 décembre. Les autres compétitions interclubs ne sont programmées que pour le mois de janvier. Le programme est le suivant:

Jeu 11 décembre. - Groupe A: Zadar (You) - Villeurbanne (Fr). - Mobilgirgi Varese (It) - Academik Sofia (Bul). - Malines (Be) - Turku (Fin). - Groupe B: Maccabi Tel Aviv (Isr) - Transol Rotterdam (Ho). - Forst Cantù (It) - Real Madrid (Esp). - USBC Vienne (Aut) - Federale Lugano (S).

A vrai dire, cette défaite à l'arraché ne doit pas trop préoccuper Sierre, car elle permettra de remettre un peu d'ordre dans la maison. En effet, les Valaisans n'ont pas fait état, hier soir, d'une maîtrise exceptionnelle. Pris à froid dès le début de la rencontre, par des Villardous qui imposèrent un rythme très rapide, ils mirent assez longtemps, presque toute la durée du premier tiers-temps, à se reprendre. Il est vrai que leur gardien, très hésitant, ne permettait pas aux arrières de trop s'éloigner et, par conséquent, de soutenir efficacement l'attaque.

Toutefois, dès la deuxième reprise, cela changea et l'on vit une équipe sieroise prendre l'avantage un certain temps, mais laissant ensuite trop de liberté à l'adversaire, qui put ainsi refaire une partie du terrain perdu. Si la deuxième pause fut atteinte avec l'égalité au score, c'est grâce à une excellente collaboration entre Gagnon et Nando Mathieu que les Sierrois y parvinrent sans que les Vaudois aient pu s'opposer.

C'est du reste de la même façon et par les mêmes auteurs que Sierre prit l'avantage dès le début du troisième tiers-temps. On connaît déjà ce qui est survenu en fin de partie et qui a valu aux Valaisans de céder sans avoir démerité, car tous s'évertuèrent à conserver le palet et à contrôler le jeu. Mais il a suffi d'une pénalité pour faire s'écrouler l'édifice.

par un but d'Emery admirablement servi par D'Amico.

Cette rencontre a donc tenu ses promesses dans un certain sens. Si le niveau technique a été d'une honnêteté moyenne, par contre les deux équipes ont donné le meilleur d'elles-mêmes. Et c'est là une grande satisfaction, d'autant plus qu'on pouvait craindre une confrontation dure et même vindicative. Il n'en fut rien, fort heureusement, et les partenaires sont à féliciter. Quatre minutes de pénalité à chaque équipe, la preuve est là pour affirmer que ces deux rivaux de longue date se sont magnifiquement comportés. Cette rencontre a aussi été celle des tirs sur les « poteaux ». Truffer et Fryand pour Viège et D'Amico, puis Dekumbis (3) en furent les auteurs.

TOUR DE PROMOTION

Langenthal - Fleurier 8-9 (2-4 3-5 3-0); Lugano - Zoug 3-6 (0-0 3-2 0-4); Lausanne - Genève-Servette 4-3 (2-1 2-1 0-1).

CLASSEMENT

1. Zoug	2	2	-	17	4	4
2. Zurich	1	1	-	4	1	2
3. Arosa	1	1	-	4	3	2
4. Genève-Servette	2	1	-	13	5	2
5. Lausanne	2	1	-	7	7	2
6. Fleurier	2	1	-	10	12	2
7. Langenthal	2	-	2	9	20	-
8. Lugano	2	-	2	4	16	-

TOUR DE RELÉGATION

Bâle - Olten 9-7 (2-2 4-2 3-3); Davos - Uzwil 11-5 (4-4 2-1 5-0); Fribourg - Forward Morges 2-3 (0-3 1-0 1-0); Sion - Viège 5-2 (2-0 2-1 1-1).

CLASSEMENT

1. Bâle	2	1	-	12	10	3
2. Forward Morges	2	1	-	6	5	3
3. Olten	2	1	-	16	10	2
4. Davos	2	1	-	15	12	2
5. Fribourg	2	1	-	5	5	2
6. Viège	2	1	-	9	9	2
7. Sion	2	1	-	6	11	2
8. Uzwil	2	-	2	7	14	-

Clemenz (5) et Roten (en partie caché) assistent, impuissants et médusés, au 3^e but séduisant marqué par Denis Métrailler, qui lève sa canne en guise de satisfaction. (Photo Varonier)



CURLING

Triomphe de Vercorin au tournoi de Sierre



De gauche à droite, l'équipe victorieuse de Vercorin II, André Siggen, Serge Albasini, Charlot Devanthery et Alois Voide (skip).

Trente-six équipes étaient engagées dans le traditionnel tournoi de Sierre qui s'est disputé durant le week-end dernier. Ce fut un véritable triomphe de CC Vercorin, puisque les deux équipes engagées terminèrent aux premières places, laissant le troisième rang à la formation de Zermatt. Le tournoi s'est déroulé à la satisfaction de chacun et surtout par un temps idéal et sur une glace excellente.

Voici le classement final :

Challenge de la Société de Banque Suisse
1. Vercorin II; André Siggen, Alois Voide, Serge Albasini, Charlot Devanthery, skip, 8 points, 22 ends, 40 pierres; 2. Vercorin I (prix Coop-Valais), Yvon Renggli, René Renggli, Jean-Claude Renggli, Arnaldo Corvasco, skip, 7/24/45; 3. Zermatt III; René Bayard 7/20/40; 4. Lausanne-Pirates (prix Celly 22); Louis Besson, Pierre Monti, Edy Bühler, skip, Ernest Delasoie 6/22/42;

5. « Celly 22 » (prix GAN); Willy Anthamatten, Paul Fellay, Susy Anthamatten, skip, André Berthoud 6/22/42; 6. Zermatt II; Stefan Julen 6/20/41; 7. Nendaz 6/20/39; 8. Grimontz-Mélèzes 6/20/38; 9. Saas-Fée 6/20/36; 10. Trento 6/18/31; 11. Graechen 6/17/27; 12. Sion II 5/21/42; 13. Sierre (Bellevue) 5/21/34; 14. Crans-Station 5/18/30; 15. Leukerbad II 4/20/33; 16. Montana CC 4/19/39; 17. Zermatt I 4/19/36; 18. Evolène II 4/18/34; 19. Lausanne-Sports 4/18/33; 20. Leukerbad I 4/18/32; 21. Morges-Igloo 4/17/32; 22. Sion I 4/17/23; 23. Villars-Perr. Volants 4/15/31; 24. Villars-Perroquets 4/14/22; 25. Lahr I 3/15/21; 26. Sierre City 2/16/33; 27. Morges CC 2/16/32; 28. Evolène I 2/16/28; 29. Lahr II 2/16/25; 30. Grimontz-Gougria 2/15/21; 31. Bischoheim 2/14/24; 32. Sierre Torsa 2/14/19; 33. Chamoniex 2/13/22; 34. Champéry 0/15/17; 35. Montana-Monitor 0/10/15; 36. Verbier 0/9/16.

LNC : Grasshoppers et YB champions d'automne

A la veille de la pause d'hiver, la majeure partie des 28 équipes du championnat de ligue nationale C compte 14 rencontres. On ne sait si cela provient de la nouvelle dénomination - auparavant championnat des réserves - mais le déroulement selon la nouvelle formule est plus fluide et régulier. De plus, la répartition des clubs de ligue A et B en deux groupes géographiques a pour effet que d'intéressantes « doubles-rencontres » se produisent, lorsque la partie de LN C ne correspond pas à celle des fanions.

Dans le groupe est, la première place est occupée par les Grasshoppers, dans les rangs duquel le troisième étranger du club - le Yougoslave Bonacic - attire tout particulièrement l'attention en marquant de nombreux buts (six buts au cours de la même rencontre). Le bon classement de Winterthur, qui peut toutefois encore être dépassé par Wettingen et Zurich, contraste étrangement avec les soucis que connaît la première formation de ce club. La deuxième garniture du FC Bâle n'est pas aussi bien classée que ces dernières années. Dans cette formation, plusieurs fois championne des réserves, une nouvelle génération est à

l'œuvre. Comme Rarogne dans le groupe ouest, le benjamin Gossau est encore sans victoire. Deux matches nuls et un meilleur goal-average sont jusqu'ici la seule « consolation » pour le FC Gossau.

Si dans le groupe est plusieurs équipes peuvent encore être prises en considération pour une place en finale, il semble que dans le groupe ouest la lutte doive se limiter au duel que se livrent Sion et Young Boys. En dernier lieu, les jeunes Valaisans ont été

battus par Fribourg au cours d'un match de « rattrapage » après avoir subi, une semaine auparavant, leur première défaite de la saison (Lausanne). Lausanne, et avant tout l'équipe de tête Young Boys, ont été les formations ayant aligné le plus souvent la même garniture. Comparativement aux années précédentes, cela est nouveau pour les Young Boys particulièrement, bien que les prescriptions du nouveau règlement - seuls trois joueurs de plus de 23 ans peuvent jouer - condamnent souvent un acteur de l'équipe-fanion à n'être que spectateur.

Nouvelle acquisition du Bayern Munich

Dans sa recherche désespérée d'un buteur qui lui fait cruellement défaut depuis l'indisponibilité de Gerd Mueller, le Bayern Munich pense enfin pouvoir interrompre sa « descente aux enfers ». Il a peut-être trouvé le « merle blanc » en la personne de Rainer Kuenkel (25 ans), du SV Darmstadt (division régionale sud), dont il est jusqu'à présent le meilleur buteur avec 16 buts inscrits depuis le début de la saison. La somme du transfert s'élève à 300 000 marks.

Un entraîneur suspendu en Allemagne

Otto Rehhagel (37 ans), l'entraîneur de Kickers Offenbach, qui occupe la dernière place du championnat de Bundesliga, a été suspendu jusqu'au 15 février 1976 pour avoir calomnié un arbitre au cours du match contre Eintracht Francfort (2-1), le 6 septembre dernier. Selon la commission de discipline de la fédération ouest-allemande de football, il aurait déclaré à l'arbitre : « Ce n'est pas possible, vous avez été payé ». Auparavant, le directeur de jeu avait expulsé un joueur de son équipe.

C'est la deuxième fois que Rehhagel a affaire avec la commission de discipline. Il avait déjà été suspendu pour un mois après avoir ordonné à l'un de ses joueurs de blesser l'international Bernd Hoelzenbein au cours du précédent match Kickers Offenbach-Eintracht Francfort, derby du Land de Hesse.

BOXIE

Les classements de la WBC

Voici les classements du Conseil mondial de la boxe (WBC) pour le mois de novembre :

Lourds. - Champion : Mohamed Ali (EU). 1. Norton (EU); 2. Foreman (EU); 3. Frazer (EU); 4. Smith (EU); 5. Lyle (EU); 6. Bugner (GB); 7. Young (EU); 8. Bonavena (Arg); 9. Clark (EU); 10. Bobick (EU).

Mi-lourds. - Champion : John Conteh (GB). 1. Galindez (Arg); 2. Kates (EU); 3. Cassidy (EU), puis : 5. Adinolfi (It).

Moyens. - Champion : Rodrigo Valdez (Col). 1. Monzon (Arg); 2. Tonna (Fr); 3. Licata (EU); 4. Cohen (Fr); 5. Cooper (EU), puis : 9. Minter (GB); 10. Sterling (GB).

Super-Welters. - Champion : Elisha O'Bed (Bah). 1. Dagge (RFA); 2. de Oliveira (Bré); 3. Antuoferno (It); 4. Duran (Esp); 5. Do Yuh (Cor).

Welters. - Champion : José Napoles (Mex). 1. Stracey (GB); 2. Arcari (It); 3. Espada (P. Rico); 4. Muniz (EU).

Super-légers. - Champion : Sansak Mansurin (Thaï). 1. Cervantes (Col); 2. Brooks (EU); 3. Jimenez (Arg); 4. Kamaci (Tur), puis : 10. Velasquez (Esp).

Légers. - Champion : Gattu Ishimatsu (Jap). 1. R. Duran (Pan); 2. de Jesus (Porto Rico); 3. Yamabi (Jap); 4. Ortiz (Mex).

Serge Roetheli sélectionné avec l'équipe suisse

C'est avec plaisir que nous avons appris que le jeune Sédunois Serge Roetheli, champion suisse 1975 a été sélectionné avec l'équipe nationale, qui rencontrera dimanche prochain Israël, Samedi dernier à Macolin après la séance d'entraînement des cadres, l'équipe nationale a été formée; elle se compose comme suit pour ce voyage : Werner Frey, Bâle (coq), Rosario Mucaria, La Chaux-de-Fonds (plume), Serge Roetheli, Sion (léger), Jean-Pierre Schwab, La Chaux-de-Fonds (léger), Heinz Bütiker, Soleure (welter), J. Voegeli, Berne (welter), Heini Hug, Soleure (welter lourd), Michel Gillieron, Lausanne (welter lourd), Guido Corpataux Berne (moyen), Alfred Kohler, Berne (moyen). La délégation sera dirigée par MM. Emile Wyss, président de la CT et Robert Baumann, M. Marty, arbitre, et M. Ramelet, entraîneur-soigneur. L'équipe s'envolera samedi 14 décembre depuis l'aéroport de Kloten, avec retour au pays le vendredi 19 décembre

Nouveau président de l'Association européenne

M. Johan Hofman (Hollande) a été élu à la présidence de l'Association européenne de boxe amateur par le congrès de l'organisation qui s'est tenu à Vienne. Vingt-trois nations y ont participé. Les championnats d'Europe 1979 ont été attribués à la RFA. L'Allemagne de l'Est (Halle) organisera ceux de 1977. Les championnats d'Europe juniors se dérouleront en septembre ou en octobre 1976 à Smyrne (Turquie).

CLASSEMENT LIGUE NATIONALE C

GROUPE EST				
1. Grasshoppers	14	10	1	3 38 20 21
2. FC Winterthur	14	8	3	3 33 24 19
3. FC Zurich	13	8	2	3 35 17 18
4. FC Wettingen	13	8	2	3 34 19 18
5. Nordstern	14	8	1	5 37 29 17
6. FC Basel	13	6	4	3 36 25 16
7. FC Saint-Gall	14	8	-	6 44 30 16
8. Bellinzona	14	6	4	2 22 18 16
9. Young Fel.	14	6	3	5 31 28 15
10. FC Chiasso	14	2	6	6 17 28 10
11. FC Luzern	14	4	2	8 22 36 10
12. FC Lugano	13	3	2	8 18 31 8
13. FC Aarau	14	2	2	10 30 49 6
14. FC Gossau	14	0	2	12 19 62 2

GROUPE OUEST				
1. Young Boys	14	11	2	1 48 17 24
2. Sion	14	11	1	2 38 13 23
3. Grenchen	13	7	4	2 37 16 18
4. Lausanne-S.	14	7	4	3 47 30 18
5. NE Xamax	14	8	2	4 25 20 18
6. Servette	13	6	4	3 25 20 16
7. La Chaux-de-F.	12	5	2	3 21 17 15
8. Vevey-Sports	13	6	1	6 32 25 13
9. Etoile-Carouge	13	5	3	5 39 29 13
10. Chênois	14	4	1	9 31 33 9
11. Bienne	13	4	0	9 19 30 8
12. Fribourg	14	3	2	9 24 51 8
13. Martigny-S.	14	2	1	11 21 48 5
14. Raron	13	0	0	13 11 79 0

Amende contre le FC Porto confirmée

L'instance d'appel de l'UEFA a confirmé, à Zurich, l'amende de 7000 francs frappant le FC Porto pour son comportement antisportif lors du match de l'UEFA contre le SV Hambourg, le 26 novembre à Hambourg. La sanction avait été prise par la commission de contrôle et de discipline de l'UEFA.

D'autre part, la sanction frappant le joueur Gabriel Mendes (3 matches de suspension) a également été confirmée. En revanche, le cas de Joaquim Dinis (2 matches de suspension) n'a pas été débattu au cours de la réunion. Enfin le capitaine de l'équipe portugaise, Antonio Oliveira, a vu sa suspension pour 4 matches être réduite à 3, de même qu'Antonio Mereiles (2 matches de suspension au lieu de 3).

HANDBALLEURS A VOS BALLONS

QUART DE LA FINALE DE LA COUPE D'EUROPE LES GRASSHOPPERS ÉLIMINÉS

A Zurich devant plus de 2000 spectateurs, les Grasshoppers ont remporté une modeste victoire face à Kremikovski sur le résultat de 13 à 10 (6-5). S'étant inclinés lors du match aller à Sofia par 26 à 21, les Zurichois sont donc éliminés de la coupe d'Europe sur le total de 36 à 34.

Cette rencontre d'un niveau moyen devait permettre au club de Zurich de se qualifier sans trop de difficulté. En effet, en ne réalisant pas trois jets de 7 m, Grasshoppers a ainsi raté une réelle occasion de faire une carrière en coupe d'Europe.

COUPE DES COUPES EXPLOIT DE BSV BERNE

A Belgrade, BSV Berne a réussi un exploit en s'inclinant face à Crevna sur le très modeste résultat de 26 à 25. Ayant remporté le match aller par 21 à 19, BSV Berne s'est qualifié sur le total de 46 à 45.

CHAMPIONNAT SUISSE LIGUE NATIONALE A SUHR TOUJOURS EN TÊTE

En ligue nationale A, les rencontres de la coupe d'Europe et des vainqueurs de coupe ont passablement perturbé les rencontres du championnat. En effet, Grasshoppers et BSV Berne ont ainsi un retard de deux matches ce qui fausse quelque peu le classement. Nous constatons toutefois que la SFG Suhr qui a cédé un seul point en 5 rencontres est en tête. Toutefois, les Grasshoppers qui sont toujours invaincus pourraient rapidement reprendre la première place de la LNA. Dans le bas du classement, Soleure avec un point et Moehlin 2 points sont déjà sur le chemin de la relégation.

CLASSEMENT

1. Suhr 5-9; 2. GC 4-8; 3. St. Otmar 5-6; 4. Ecl. Winterthur 5-6; 5. Zofingue 6-6; 6. Amicitia 6-6; 7. BSV Berne 4-4; 8. Fidès 5-4; 9. Moehlin 6-2; 10. Soleure 6-1.

CLASSEMENT

1. Servette 5-8; 2. USY 5-8; 3. Lausanne-Bourgeoise 5-6 (+ 29); 4. Viège 5-6 (+ 17); 5. UNI Genève 5-4; 6. Lausanne-Ville 4-2; 7. Petit-Saconnex 5-0.

PROGRAMME DU SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Dès 14 heures, JC/2B/JC et 16 h. 30, Viège-HC Servette.

PROGRAMME DU SAMEDI 13 DÉCEMBRE (Monthey)

Dès 14 h. 10, JD/4E.

TENNIS DE TABLE

MONTHEY GRAND VAINQUEUR

Ce dernier week-end était réservé aux championnats individuels de l'Association Vaud-Valais-Fribourg de tennis de table. Cette compétition très importante avait pour cadre les galeries du rivage à Vevey où avaient été dressées seize tables pour que se déroule normalement cette manifestation qui a été suivie par un nombreux public. Voici les résultats des finales des dix catégories en jeu.

Simple messieurs. - Classement : 1. Sadecky (Monthey); 2. Meier (Monthey); 3. Matile (Nestlé); 4. Wallentin (Nestlé); 5. Haas (Nestlé); 6. Scarpatetti (Monthey), Ritter (Crissier), J.-P. de Torrenté (Monthey).

Série B

Finale : Wallentin-Haas : 17-21, 21-12, 21-23. **Classement :** 1. Haas (Nestlé); 2. Wallentin (Nestlé); 3. Rossier (Monthey); 4. J.-P. Detormenté (Monthey); 5. Kurth (Rolle), Scarpatetti (Monthey), Matile (Nestlé), etc.

Série C. - **Finale :** Waldvogel-Amiguet : 23-25, 21-9, 21-17, 21-14. **Classement :** 1. Waldvogel (Vevey); 2. Amiguet (Monthey); 3. Rossner (Bulle); 4. Vallino (Vevey); 5. Fracheboud (Monthey), Sterchi (Blonay), Schafer (Fribourg), Lack (Lausanne), etc.

Série D. - **Finale :** Follonier-Algoeover : 23-25 21-19 21-19 17-21 21-15. **Classement :** 1. Follonier (Sion); 2. Algoeover (Nestlé); 3. Mayor (Montreux); 4. Barmaz (Sierre); 5. Eichenberger (Cornamusaz), Sibold (Nestlé), Buco Collombey, Paccolat (Sion), etc.

Vétérans. - **Finale :** Haas-Klose : 21-11, 21-10. **Classement :** 1. Haas (Nestlé); 2. Klose (Lausanne); 3. Bovigny (Bulle); 4. Stoudmann (Corseaux), etc. (à la ligne)

Double messieurs. - **Finale :** Sadecky/Scarpatetti-Wallentin-Haas : 21-15, 21-9. **Classement :** 1. Sadecky/Scarpatetti (Monthey); 2. Wallentin/Haas (Nestlé); 3. Matile/Bacher (Nestlé/Vevey), etc.

Double mixte. - **Finale :** Sadecky/Donagani-Scarpatetti/Fracheboud : 21-13, 11-21, 21-15. **Classement :** 1. Sadecky/Th. Donagani (Monthey); 2. Scarpatetti/M.-F. Fracheboud (Monthey); 3. A. Detormenté/S. Weber (Monthey), etc. 19 paires pour cette série avec une très nette domination des équipes valaisannes qui ont remporté toutes les places d'honneur.

Simple dames. - **Finale :** P. Rossier-P. Devaud : 21-19, 21-15. **Classement :** P. Rossier (Cheminots); 2. P. Devaud (Cheminots); 3. M.-F. Fracheboud (Monthey); 4. P. Moura (cheminots) etc.

Série C/D. - **Finale :** M.-F. Fracheboud-E. Grand : 21-10, 21-18. **Classement :** 1. M.-F. Fracheboud (Monthey); 2. E. Grand (Renens); 3. P. Rossier (Cheminots), etc.

Double dames. - **Finale :** P. Moura/E. Kuding-M.-F. Fracheboud/I. Donegani : 21-17, 21-15. **Classement :** 1. P. Moura/E. Kuding (P.T.T.); 2. M.-F. Fracheboud/I. Donegani (Monthey); 3. P. Devaud/P. Rossier (Cheminots) etc. Seulement sept paires dans cette série avec une victoire facile des Lausannoises des PTT.

Ainsi en regard des résultats indiqués ci-dessus, le Monthey C.C.T. a été le grand vainqueur de cette compétition en s'attribuant quatre premières places, trois deuxième rangs et également trois troisième rangs. Le club montheysan a d'ailleurs remporté le challenge par club.

D.

Programme de la TV romande

Voici le programme des retransmissions sportives de la Télévision romande pour la semaine du 10 au 15 décembre :

Mercredi 10 décembre, 11 h. 55, ski alpin : coupe du monde, descente dames, en eurovision d'Aprica; jeudi 11 décembre, 12 heures, ski alpin : coupe du monde, slalom dames, première manche, en différé d'Aprica; 12 h. 25, ski alpin : coupe du monde, slalom dames, deuxième manche, en eurovision d'Aprica; vendredi 12 décembre, 10 h. 55, ski alpin : coupe du monde, descente messieurs, en eurovision de Madonna di Campiglio; 12 h. 30, ski alpin : coupe du monde, descente messieurs, en différé de Madonna di Campiglio; 18 h. 10, agenda, avec pour le sport : concours de ski nautique de l'Escalade; samedi 13 décembre : 22 h. 20, hockey sur glace : retransmission partielle et différée d'un match. Basketball : retransmission partielle et différée d'un match. Boxe : reflets filmés du combat Mateo-Duran. Dimanche 14 décembre : 9 h. 25, ski alpin : coupe du monde, slalom géant messieurs, première manche, en eurovision de Madonna di Campiglio; 13 h. 30, ski alpin : coupe du monde, slalom géant messieurs, deuxième manche, en eurovision de Madonna di Campiglio; 19 h. 05, les actualités sportives et reflets filmés; lundi 15 décembre, 12 h. 30, ski alpin : coupe du monde, slalom messieurs, première manche, en différé de Vipiteno; 12 h. 55, ski alpin : coupe du monde, slalom messieurs, deuxième manche, en eurovision de Vipiteno; 12 h. 05, « Sous la loupe » : hockey sur glace.

Aprica: vers un nouveau succès helvétique ?

Nadig, la plus rapide à l'entraînement...

Marie-Thérèse Nadig est visiblement déjà en forme. La championne olympique de descente et de géant l'a prouvé à Aprica au cours du 2^e test chronométré. Elle a même pulvérisé son temps de la veille, comme la plupart des concurrentes, il est vrai. Le matin, c'était l'Autrichienne Brigitte Totschnig, déjà très rapide lundi, qui s'était à nouveau montrée la plus rapide.

La deuxième descente a été nettement favorable à Marie-Thérèse Nadig. La Saint-Galloise a extrêmement bien négocié la fin du parcours, qui est de loin le secteur le plus technique. Durant la matinée, toutes les skieuses ont éprouvé des difficultés en raison de la mauvaise visibilité. Nadig a même avoué qu'elle ne voyait les deux bosses de l'arrivée qu'à partir du moment où elle se trouvait dessus. Malgré les nombreuses modifications apportées, la piste demeure très rapide et sans aucune comparaison, du point de vue technique, avec celle de Val-d'Isère.

Première lauréate de la saison dans la station française, la Valaisanne Bernadette Zurbriggen est également « dans le coup ». Ses temps le confirment. Les meilleurs chronos :

1^{re} descente : 1. Brigitte Totschnig (Aut) 1'48"80 ; 2. Bernadette Zurbriggen (S) 1'48"93 ; 3. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'49"65.

2^e descente : 1. Marie-Thérèse Nadig 1'48"05 ; 2. Cindy Nelson (EU) 1'49"59 ; 3. Bernadette Zurbriggen 1'50"11 ; 4. Irène Epple 1'51"05 ; 5. Hanny Wenzel (Lie) 1'51"14 ; puis : Brigitte Totschnig 1'54"14.

ORDRE DES DÉPARTS

L'ordre des départs de la descente sera le suivant :

1. Danielle Débernard (Fr) - 2. Kathy Kreiner (Ca) - 3. Nicola Spiess (Aut) - 4. Brigitte Totschnig (Aut) - 5. Traudl Treichl (RFA) - 6. Hanny Wenzel (Lie) - 7. Rosi Mittermaier (RFA) - 8. Bernadette Zurbriggen (S) - 9. Marie-Thérèse Nadig (S) - 10. Cindy Nelson (EU) - 11. Wiltrud Drexel (Aut) - 12. Betsy Clifford (Ca) - 13. Elfi Deufl (Aut) - 14. Irène Epple (RFA) - 15. Jacqueline Rouvier (Fr) ; puis : 20. Marianne Jaeger (S) - 26. Doris De Agostini (S) - 33. Lise-Marie Morerod (S) - 36. Marianne Roemmel (S) - 37. Marlies Oberholzer (S) - 43. Evelyne Dirren (S) - 48. Brigitte Briand (S).

En direct à la TV à 11 h. 55

L'épreuve de descente féminine sera transmise aujourd'hui dès 11 h. 55 sur la Télévision romande, ainsi que sur TFI.

Casque intégral pour les Allemandes de l'Ouest

Après les nombreuses chutes qui ont marqué la descente de Val-d'Isère et l'accident mortel de Michel Dujon, l'attention des observateurs s'est portée, à Aprica, sur le casque intégral que portent les Allemandes de l'Ouest. Toutes les autres skieuses portent des casques couvrant uniquement la boîte crânienne alors que les Allemandes, depuis le début de la saison, portent un casque intégral, avec une protection en caoutchouc mousse à l'intérieur. Cette décision a été prise après la chute qui avait coûté, la saison dernière, sept dents à une descendue allemande. Selon Mario Cotelli, le directeur de l'équipe d'Italie, ce casque intégral est dangereux en cas de chute et il représente un handicap sérieux durant la course car il restreint considérablement la liberté de mouvements. Les dirigeants allemands ont tenu à préciser que la visière du casque intégral avait été découpée jusqu'à la hauteur du casque normal et que l'avantage de cette formule était une protection complète de toute la face.

Résultats des courses nationales de fond dans la vallée de Conches

Le Ski-Club Obergoms, qui préside le dynamique David Schmid de Brigue, vient d'organiser des courses nationales de fond qui ont connu un succès retentissant, grâce à une organisation sans reproche, à un soleil radieux et à des conditions d'enneigement idéales. Des courses individuelles pour OJ (5 km), juniors (7,5 km), seniors et élite (15 km), ainsi que des courses de relais pour chaque catégorie ont été les principaux faits de ces journées.

Dames (7,5 km) : 1. Marianne Kaempfen, Brigue, 25'52"23 - 2. Michèle Miéville, Salvan, 32'28"97.

Hors concours : 1. Marie-Lyse Oguey, Champex Ferret, 20'41"79.

OJ : 1. Hans Carlen, Obergoms, 17'01"77 - 2. Erwin Imoberdorf, Obergoms, 17'16"82 - 3. Christian Imboden, Obergoms, 19'31"70 - 4. Frank Bumann, Saas Fee, 20'49"27.

Juniors : 1. Francis Jacot (cadre), 18'38"21 - 2. Fritz Pfeuti (cadre), 19'20"74 ; 3. Pierre Eric Rey (cadre), 19'35"07 - 4. André Rey (cadre), 19'42"36 - 5. Marcelin Salamin, Grimentz, 20'01"94 - 6. Armin Jost, Obergoms, 20'28"71 - 7. Fredy Favre, Iséables, 20'44"26.

Seniors, élite, vétérans : 1. Beat Moor, Oberhasly, 38'53"02 - 2. Mathias Krump, Oberhasly, 40'17"84 - 3. Stéphane Albasini, Vercorin, 40'22"42 - 4. Elmar Chastonay, Obergoms, 41'28"54.

COURSES DE RELAIS

OJ 3 x 5 km : 1. Obergoms (Hans Carlen, Christian Imboden, Erwin Imoberdorf) 52'41"04.

Juniors 3 x 7,5 km : 1. Grimentz (Armand, Aurèle et Marcel Salamin) 61'07"26.

Seniors 3 x 7,5 km : 1. Obergoms (Markus Anthenien, Georges Kreutzer, Elmar Chastonay) 60'35"70.

Hors concours : 1. Iséables (Fredy Favre, Eyer Favre Ernest, Favre Paul) 63'56"24.

Décès de Claude Trahan

Claude Trahan, ancien membre de l'équipe canadienne de saut et son fils François, âgé de 12 ans, sont morts dans un accident de la circulation, au Canada. Claude Trahan, qui avait abandonné la compétition en mars 1975, avait représenté le Canada aux Jeux olympiques d'Innsbruck en 1964 et de Grenoble en 1968. Il avait également participé aux championnats du monde de 1966 et 1970. Il était âgé de 36 ans.

Aschenbach reprend l'entraînement

L'Allemand de l'Est Hans-Georg Aschenbach a repris avec succès l'entraînement après avoir subi une opération au genou (ménisque). Le double champion du monde de saut a même participé à un concours la semaine dernière (la victoire est revenue à Rainer Schmidt).

La joie de l'équipe suisse féminine : on reconnaît, de g. à dr., Lise-Marie Morerod, Marianne Jaeger, Germaine Michel, Marie-Thérèse Nadig, Marianne Roemmel et Bernadette Zurbriggen.



Auto: décisions de la commission sportive Rallye du Vin les 2 et 3 octobre

La commission sportive nationale de l'ACS a pris plusieurs décisions en prévision de la saison 1976 et notamment à propos de la répartition des voitures dans les diverses catégories et groupes. Elles sont les suivantes :

Série : voitures de tourisme dans le groupe 1, de grand tourisme dans le groupe 3. - Spéciales : voitures de tourisme dans le groupe 2, de grand tourisme dans le groupe 4, de production dans le groupe 5. -

Sport : voitures à deux places en groupe 6. - Course : voitures des formules internationales en groupe 7, de formule libre en groupe 8.

Deux modifications sont à apporter au calendrier national : la course en circuit de Dijon (section Genève), prévue pour les 11-12 septembre, a été avancée aux 10-11 avril. D'autre part, une seconde course nationale aura lieu à Casale (Italie), les 22-23 mai 1976.

En raison d'un manque d'intérêt évident, la coupe de la Commission sportive nationale ne sera plus attribuée en 1976. D'autre part, une licence spéciale a été créée

pour les « 2 CV-cross » en raison du développement de cette nouvelle forme de compétition.

Enfin, le championnat suisse des rallyes se disputera probablement en 7 manches. D'autres candidatures ont toutefois été enregistrées et il est encore possible que quelques changements interviennent au calendrier qui est le suivant :

28-29 février : rallye des Neiges (Vaud). - 2-4 avril : rallye de Lugano. - 11-12 septembre : rallye d'Uri. - 18-19 septembre : rallye du Tessin. - 2-3 octobre : rallye du Vin. - 6-7 novembre : rallye de Court. - 13-14 novembre : rallye des 333 Minutes.

Succès des Jeanneret en France

Cinquante-sept concurrents ont participé au 1^{er} slalom de Cluses (Haute-Savoie). C'est le Suisse Claude Jeanneret, au volant de sa BMW-Schnitzer, qui s'est imposé. Le Veveysan s'est montré particulièrement à l'aise sur ce circuit de 406 mètres, comportant 4 portes et 2 virages en épingle. Il a réalisé le meilleur chrono de la journée en 54"14". Résultats :

Gr. 1 : Jaccard, Alfa 2000, 57"46. - Gr. 2 : Claude Jeanneret (Vevey), BMW-Schnitzer, 54"14. - Gr. 3 : Florange, Alpine 1600, 59"60. - Gr. 4 : Motret, Alpine 1300, 57"18. - Gr. 5-7 : Pougnet, Lola, 58"33. - Gr. 9 : Cavalier, MK, 54"91.

ATHLETISME

Aigle : duel Moser - Wiggley ?

Le Club athlétique aiglon (CAA) organise à nouveau sa désormais traditionnelle course pédestre dans les rues d'Aigle, le dimanche 21 décembre prochain. Toutes les catégories sont prévues au programme, et le parcours est légèrement modifié par rapport à l'an dernier. Il sera long de 1240 mètres sur lesquels la catégorie élite tournera huit fois.

Les meilleurs coureurs suisses et des étrangers de grande valeur ont promis leur participation. Le club organisateur prévoit la venue de quelque 400 athlètes.

Tir : la gloire pour Orsières, Stalden et Sion

Le concours de sections de la Fédération suisse de tir au revolver et au pistolet n'a pas tout à fait réuni la même participation que l'an dernier : il s'en faut de 18 tireurs et de 9 sociétés. On pourrait parler pourtant de statu quo sans froisser qui que ce soit, même si l'on peut s'étonner de cette stagnation : la FSTRP nous avait habitués à une croissance régulièrement constante... D'aucuns affirmeront que cette légère régression est la conséquence logique et directe de l'augmentation du prix des munitions d'exercice et on risque d'éprouver certaines difficultés à leur prouver leur erreur de jugement...

Malgré tout, les chiffres sont élevés : avec 8353 participants, il faut reconnaître que le concours a pratiquement fait le plein et ses principaux animateurs n'en ont pas moins vigoureusement joué le jeu.

Parmi eux, les Valaisans d'Orsières, premiers de cordée en 4^e catégorie avec l'excellente moyenne de 97,410 points, inférieure d'un gros point à celle des pistoliers de Zurich-Ville, pour la dixième fois en tête de la catégorie 1, qui réunit les grands ténors d'Helvétie.

TENNIS

Les meilleurs « pros » au championnat des Etats-Unis

Ilie Nastase, vainqueur du Master, Jimmy Connors, Bjorn Borg et Arthur Ashe seront les vedettes du championnat des Etats-Unis professionnels (26 janvier - 1^{er} février) à Philadelphie. Le tournoi est doté de 115 000 dollars de prix. Les autres participants sont Rod Laver, Ken Rosewall, John Newcombe, John Alexander, Tom Okker, Raul Ramirez, Harold Solomon, Eddie Dibbs et Roscoe Tanner. Les noms de Guillermo Vilas et de Manuel Orantes ne figurent pas encore sur la liste des engagés.

● Arthur Ashe, le vainqueur de Wimbledon, a été désigné comme le numéro un mondial de 1975 par la revue spécialisée américaine *World Tennis Magazine*. Connors, finaliste à Melbourne, Wimbledon et Forest Hills, a été détrôné. Le classement : 1. Arthur Ashe (EU) ; 2. Jimmy Connors (EU) ; 3. Bjorn Borg (Su) ; 4. Manuel Orantes (Esp) ; 5. Ilie Nastase (Rou) ; 6. Guillermo Vilas (Arg) ; 7. Raul Ramirez (Mex) ; 8. Rod Laver (Aus) ; 9. Roscoe Tanner (EU) ; 10. Harold Solomon (EU).

● Juniors suisses en déplacement

Trois juniors suisses, Petra Delhees, Monika Simmen et Anne-Marie Ruegg, effectueront une tournée d'un mois en Afrique du Sud sous la direction de Ruedi Stuessi, assistant de l'entraîneur national. Elles disputeront des tournois au Cap (12-20 décembre), à Port Elizabeth (20-27 décembre), East London (27 décembre-3 janvier) et Durban (3-11 janvier).

Le jeune Heinz Guenthardt (16 ans) sera absent plus longtemps encore. Le 13 décembre, il s'envolera pour les Etats-Unis, où il participera à plusieurs tournois : coupe Sunshine à Miami Beach (16-21 décembre), Orange Bowl au même endroit (22-28 décembre), Naples-Floride (29 décembre-4 janvier) et Hollywood (5-10 janvier).

hauts faits ces dernières années, classés au 7^e rang, tandis que les Archebusiers genevois sont là au 12^e rang, avec encore 96,452 points de moyenne. On doit admettre qu'il y a là de la concurrence et on ajoutera que les deux sociétés romandes ont passé devant celles de Liestal, de Zurich-Neumünster et de Büllach, en particulier, actuellement à la pointe du combat à l'arme de poing.

En troisième catégorie, où la palme est revenue aux policiers lausannois, en récompense évidemment de leur moyenne insurpassée, ici de 96,174 points, les Valaisans de Stalden et les Vaudois d'Yverdon suivent de près les vainqueurs depuis leurs 3^e et 4^e positions, compte tenu de leurs moyennes de 95,194 et 95,178 points, pour confirmer que les Romands ont plus d'un tour dans leur sac et des chefs de file qui soutiennent largement la comparaison avec leurs adversaires alémaniques. Quand ils seront encore un peu plus nombreux en première catégorie, les drapeaux ne seront plus assez grands pour magnifier l'événement...

Le cibarré

Groupement du Valais central Calendrier des concours O.J.

14 décembre : slalom géant ; organisateur : SC Zinal.

11 janvier 1976 : slalom spécial ; organisateur : SC Sion.

18 janvier 1976 : éliminatoires du Valais central.

24 et 25 janvier 1976 : championnat valaisan géant et spécial ; organisateur SC Nendaz.

1^{er} février 1976 : éliminatoire descente ; organisateur : SC Anzère.

14 mars 1976 : éliminatoires des cadets ; organisateur : SC Arpetaz/Nendaz.

28 mars 1976 : championnat valaisan par équipe ; organisateur : SC Sion.

Concernant les éliminatoires, il n'y a à ce jour aucune candidature. Cette épreuve pourrait éventuellement se courir sous forme de slalom géant ou spécial.

Les clubs qui s'intéressent à l'organisation de ce concours peuvent se renseigner auprès du chef O.J. du groupement.

Les catégories pour la saison 1975-1976 sont les suivantes :

catégorie 3 : année 1960 ;
catégorie 2 : années 1961-1962 ;
catégorie 1 : années 1963 à 1966.

Le chef O.J. du groupement :
Arthur Fournier

FANTASTIQUE SAISON

Trente-deux records valaisans battus

L'athlétisme a-t-il vraiment sa saison, son temps d'expression défini, déterminé ? Dans le froid et la neige de nos hivers « sibériens » comme sous les fortes canicules de nos étés « sahariens », l'athlète, inlassablement, marque des points sur le temps qui voudrait l'immobiliser, empêcher que son cœur batte au rythme des émotions que la nature justement lui procure. Pas plus que le temps, les saisons n'ont en fait de prise sur lui, sur sa volonté de dépasser les limites naturelles, de pousser toujours plus loin les frontières qui le séparent du « surnaturel », de l'indéfini ou de l'infini.

Non, on n'arrête pas le cœur de l'athlète comme on stoppe le battement d'une montre. De la piste à la course sur route, de la route au cross country ou à l'entraînement en salle, le champ d'expression de l'athlète est infini. Hier c'était la lutte contre le chrono, contre le record, aujourd'hui c'est d'abord la lutte contre l'adversaire. Le coureur à pied a changé de direction. Du stade il est parti vers des lieux plus hospitaliers, moins froids et plus accueillants. Le sprinter comme le lanceur ou le sauteur ont choisi la salle parce qu'ainsi ils pourront répéter cent fois, mille fois peut-être le geste qui, l'été prochain, leur permettra d'atteindre un objectif, de battre peut-être le record qu'ils s'étaient fixé. Les millimètres ou les centimètres, les dixièmes ou les secondes se gagnent pendant cette longue entre-saison où l'athlète peut donner libre cours à son instinct, où sa liberté jouit de toute sa... liberté.

La publication par la Fédération valaisanne d'athlétisme du rapport annuel 1975, merveilleux petit ouvrage où sont rassemblés tous les résultats de la saison pour toutes les catégories, y compris celles des écoliers, nous rappelle précisément que nous entrons maintenant dans cette période de transition. C'est donc pour l'athlète le moment de dresser son bilan, d'analyser ses résultats, de tirer les conclusions qui s'imposent.

Vingt-six records en 1974, trente-deux cette année dont trois records suisses, la progression est nette, réjouissante en tout cas. Et plusieurs de ces records sont le lot de très jeunes athlètes en train de forcer les portes de l'élite. De quoi satisfaire les dirigeants et responsables de l'athlétisme valaisan !

SIX NOUVEAUX RECORDS FÉMININS

Depuis 1973, l'athlétisme féminin est entré dans une phase transitoire dont on attend rapidement la fin. Quatre records en 1974, six cette année, la stabilisation est évidente à ce niveau si l'on excepte quelques athlètes comme Micheline Farquet dont les 3536 points lors des championnats suisses de pentathlon lui ont valu plus qu'un record valaisan de la discipline, Odette Vetter, nouvelle recordwoman du 3000 m et du marathon Nadine Dal Magro (34 m 85 au lancer du javelot) et Marie-Louise Bregy (25'9 sur 200 m). Des six records féminins, celui de Micheline Farquet au pentathlon, établi lors des championnats suisses, est incontestablement le meilleur en valeur pure, puisque ce résultat lui a valu la médaille de bronze de la spécialité. La Sédunoise est d'ailleurs sans aucun doute notre athlète la plus régulière réalisant cette année les meilleures performances valaisannes au 100 mètres haies, au 300 m, au saut en longueur, au saut en hauteur (record cantonal avec 1 m 60) au disque et au pentathlon évidemment. Cette stabilisation dans le nombre des records sert-elle de thermomètre de l'avenir pour l'athlétisme féminin valaisan ? Sans doute pas puisque tant du côté des athlètes déjà confirmées comme du côté des plus jeunes (Francine Praz, Hélène Cancela, Sabine Delaloye, Christine Schmid et plusieurs autres sont dans l'antichambre, prêtes à prendre la succession des aînées), on est en droit d'attendre une nouvelle progression. L'année prochaine devrait précisément permettre l'éclosion de quelques jeunes athlètes au niveau de l'élite cantonale. Attendons donc avant de se lamenter...

DES ATOUTS CHEZ LES HOMMES

Privés de vrai moteur au niveau romand ou national, à l'exception de Rudolph Anderegg qui repousse chaque saison un peu plus loin ses limites personnelles au lancer du poids (16 m 44 cette saison), l'athlétisme valaisan a sans doute vécu en cette année préolympique sa plus belle année. L'avènement simultané de Pierre Délèze, recordman suisse du 1000 m (2'25"7) et du 1500 m steeple (4:16"5) chez les cadets A, et celui de Robert Imhof, recordman suisse du lancer du disque (48,22 mètres) chez les juniors, a propulsé l'athlétisme valaisan au niveau national dans ces disciplines en tout cas. Le talent de ces deux athlètes leur a véritablement permis de crever un premier plafond. Il leur reste cependant maintenant le plus difficile : confirmer dans la catégorie supérieure et s'imposer au niveau le plus élevé dans notre pays. Avec Rudolph Anderegg, Pierre Délèze et Robert Imhof vont maintenant servir de roues motrices, ce qui avaient peut-être fait le plus défaut jusqu'ici. Pierre Délèze a d'ailleurs littéralement pulvérisé les records cantonaux du 800 m (1'54"5 - il est capable de beaucoup mieux encore !), du 1500 m (3'49"8) et du 3000 m (8'32"2). Dans le domaine des courses, il faut cependant citer encore Philippe Theytaz (2 h. 30'58" sur le marathon), Paul Morand (14'90 au 110 m haies), Robert Bruchez (53'6 au 400 m haies) et Bernard Vœffray (18 km 190 dans l'heure et 1 h. 06'23"6 sur 20 km piste).

Dans les autres disciplines, mis à part les résultats de Robert Imhof et Rudolph Anderegg déjà cités, il faut mettre en évidence les 7 m 37 de Caroll Schaller

au saut en longueur. Le Bas-Valaisan a d'ailleurs manqué de très peu sa sélection pour les championnats d'Europe juniors du mois d'août à Athènes. Ici encore on est en droit d'attendre d'autres satisfactions la saison prochaine de la part d'un athlète puissant et talentueux qui a surtout joué de malchance cette saison (blessures).

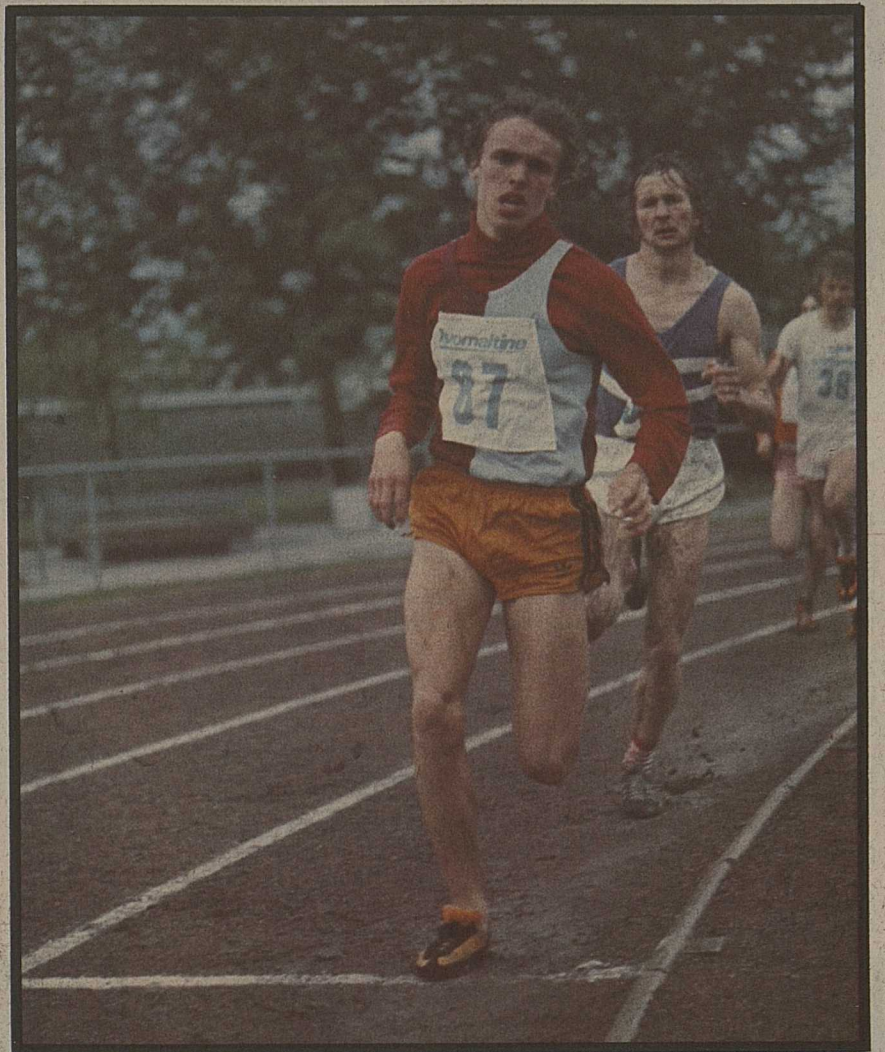
L'athlétisme masculin peut donc incontestablement s'appuyer sur des hommes dont le talent ne s'est pas encore, et de loin, pleinement traduit dans les résultats. L'avenir est ainsi plus souriant encore dans ce domaine où les jeunes athlètes se sont réservés une place importante. Imhof, Délèze, Schaller sont de grands espoirs qui ne devraient pas tarder à confirmer leurs excellents résultats de la saison au niveau de l'élite nationale. Peut-être l'année prochaine déjà !

20 MÉDAILLES AUX « SUISSES »

Plus que les compétitions et les records cantonaux, les résultats acquis sur le plan national servent de baromètre du niveau général de l'athlétisme d'un canton. Les 20 médailles obtenues par nos athlètes lors des différents championnats suisses sont certainement plus réjouissantes encore pour les dirigeants valaisans qui assistent ainsi pour la première fois à un aussi bon résultat d'ensemble. Ces 20 médailles se répartissent de la manière suivante : 6 d'or (Imhof au disque, Délèze au cross, au 800 m et au 1500 m, Y. Pitteloud au 110 m haies et le CA Sion au relais 3 x 1000 m), 5 d'argent (Imhof au boulet, Perruchoud à la marche, Cancela en cross, le CA Sion au relais 4 x 100 m filles et le TV Naters à l'interclub junior II) et enfin 9 de bronze (Anderegg au boulet, G. Bonvin et Francine Praz en cross, Farquet au saut en longueur et au pentathlon, Rudaz en cross, et enfin Marclay, E. Favre et le CM Monthey à la marche).

« LA ROUTE » EN PROGRESSION

Le Valaisan n'est pas tellement favorable à la course sur piste. Cette situation vient sans doute pour beaucoup du fait que la seule piste « convenable » pour des compétitions sur piste est celle de Sion... en attendant le tartan de Martigny (en bonne voie aux dernières nouvelles !). Il n'y a donc rien de tellement étonnant à ce que la course sur route et même maintenant les courses de montagne connaissent un net regain d'intérêt



Pierre Délèze : un talent qui a littéralement explosé cette saison sur les distances du demi-fond et du demi-fond prolongé. Photo NF

après des sportifs. C'est d'ailleurs la route avant tout qui a révélé jadis des coureurs comme Bernard Vœffray et Philippe Theytaz, tous les deux blessés cette saison, puis Bernard Crottaz, au sommet de sa forme lors de Morat-Fribourg et Sierre-Montana (les deux fois le meilleur valaisan) et Ulysse Perren et même enfin Georges Terretaz et Jérôme Vuadens pour ne pas parler de Norbert Moulin, récemment inclut dans le cadre national placé sous la responsabilité de Jean-François Pahud. Tous ces athlètes nous ont valu également de très belles satisfactions cette saison, élargissant encore plus l'éventail des possibilités de l'athlétisme valaisan.

SPRINT OU FOND ?

Dans son ensemble, le niveau de l'athlétisme valaisan a gravi de précieux échelons dans la hiérarchie nationale. Ceci est bien évidemment dû avant tout à quelques figures de pointe dont les exploits ont franchi les frontières can-

tonales. Le tableau comparatif (moyenne des cinq meilleurs Valaisans) nous permet de tirer quelques conclusions intéressantes sur les secteurs qui ont subi la plus forte évolution cette saison.

On remarque ainsi que le demi-fond et le fond chez les hommes et le sprint et le demi-fond chez les dames ont subi les plus fortes oscillations. Les spécialistes du demi-fond (Pierre Délèze) et du fond (Michel Délèze, Norbert Moulin, Jérôme Vuadens, Bernard Vœffray, Philippe Theytaz) ont permis une progression intéressante des disciplines supérieures à 800 m alors que nos athlètes féminins se sont surtout illustrés dans les sprints courts et le demi-fond. Pour « régulariser » la situation, il faudrait donc que les responsables se penchent sérieusement sur le problème du sprint chez les messieurs et du demi-fond et fond chez les dames. A moins qu'il suffise d'attendre l'arrivée d'athlètes de talent sur ces distances !

G. Joris

LES MEILLEURS PERFORMERS DE LA SAISON

Messieurs

100 m	Heinzmann Stany, Naters	10"90
	Bonvin Guy, CA Sion	11"00
	Wecker Paul, Naters	11"13
200 m	Wecker Paul, Naters	22"60
	Vomsattel Julian, Naters	22"70
	Heinzmann Stany, Naters	22"80
400 m	Wecker Paul, Naters	49"80
	Bruchez Robert, CABV	49"90
	Morand Paul, CABV	50"47
800 m	Délèze Pierre, CA Sion (RV)	1'54"50
	Wyder Bernhard, Naters	1'54"60
	Vetter Paul, CA Sierre	1'56"80
1500 m	Délèze Pierre, CA Sion (RV)	3'49"8
	Locher Peter, Naters	4'02"0
	Wyder Bernhard, Naters	4'05"2
3000 m	Délèze Pierre, CA Sion (RV)	8'32"2
	Moulin Norbert, Sion-OI.	8'45"2
	Vuadens Jérôme, Sion-OI.	8'50"6
5000 m	Moulin Norbert, Sion-OI.	15'12"2
	Délèze Michel, SA Sion	15'21"4
	Vœffray Bernard, St-Maurice	15'31"4
10 000 m	Vœffray Bernard, St-Maurice	31'42"8
	Theytaz Philippe, CA Sierre	31'54"8
	Terretaz Georges, CABV	33'08"5
Grand fond		
* distance dans l'heure	Vœffray Bernard, St-Maurice	(RV) 18'190,50
* 20 km	Vœffray Bernard (RV)	1 h. 06'23"6
* 25 km	Vœffray Bernard	1 h. 25'26"5
* 30 km	Vœffray Bernard	1 h. 45'40"8
Marathon	Theytaz Philippe CA Sierre	2 h 30'58 (RV)
	Perren Ulysse, CA Sierre	2 h 32'33
	Genoud Augustin, Sion-OI.	2 h 40'40
110 m haies	Morand Paul, CABV (RV)	14"90
	Volken Wolfgang, Naters	16"10
	Schaller Caroll, CABV	16"30
400 m haies	Bruchez Robert, CABV (RV)	53"60
	Volken Wolfgang, Naters	55"92
	Soloz Bernard, CABV	59"80
Saut en longueur	Schaller Caroll, CABV (RV)	7 m 37
	Morand Paul, CABV	7 m 12
	Wecker Paul, Naters	6 m 81

Saut en hauteur

Monnet Eric, CABV	1 m 94
Morand Paul, CABV	1 m 93
Osenda André, CABV	1 m 92

Saut à la perche

Morand Paul, CABV (RV)	4 m 30
Delaloye Freddy, Ardon	3 m 30
Bonvin Guy, CA Sion	3 m 20

Triple saut

Amstutz Otto, Naters	13 m 68
Hagen Peter, Naters	13 m 43
Fardel Romain, CA Sion	12 m 72

Boulet

Anderegg Rudolf, Naters	16 m 44 (RV)
Imhof Robert, Naters	15 m 30
Morand Paul, CABV	12 m 84

Disque

Imhof Robert, Naters (RV)	48 m 22
Anderegg Rudolf, Naters	45 m 44
Ruppen Amandus, Gampel	38 m 68

Javelot

Leander Bregy, Naters	60 m 98
Amherd Andreas, Naters	56 m 50
Delaloye Freddy, Ardon	51 m 67

Décathlon

Morand Paul, CABV (RV)	7090
Osenda André, CABV	4883

Relais 4 x 100

Naters (RV)	42"8
CABV	44"8
CA Sion cad.	45"1

Relais 4 x 200

Naters (RV)	1'30"6
Sion-Olympic	1'33"9
CA Sion jun.	1'38"0

Relais 4 x 400

CABV	3'24"6
Equipe cantonale 2'04"4	
CA Sion cadets	2'07"1

3 x 1000

CA Sion cad.	(RV) 7'57"8
CA Sierre cad.	8'42"3

Dames

100 m	Chanton Gabrielle, CA Sion	12"5
	Bregy Marie-Louise, CA Sion	12"5
	Schmid Yolanda, Naters	12"7
200 m	Bregy M.-Louise, CA Sion (RV)	25"9
	Schmid Yolanda, Naters	26"10
	Farquet Micheline, CA Sion	26"44
300 m	Farquet Micheline, CA sion	43"0
	Bregy Marie-Louise, CA Sion	43"1
	Bonvin Dorothée, SO	44"0

400 m

Détienne Monique, CABV	59"34
Dal Magro Nadine, CA Sion	61"10
Bregy Marie-Louise, CA Sion	61"50

600 m

Praz Francine, CA Sion	1'41"1
Cancela Hélène, 62, CA Sion	1'45"7

800 m

Bonvin Dorothée, Sion-OI.	2'20"9
Bonvin Geneviève, Flanthey	2'21"5
Praz Francine, CA Sion	2'25"7

1500 m

Bonvin Geneviève, Flanthey	5'02"4
Vetter Odette, CA Sierre,	5'15"6
Beney Brigitte, CA Sion	5'18"3

3000 m

Vetter Odette, CA Sierre	10'46"4 (RV)
Bonvin Geneviève, Flanthey	11'00"6
Beney Brigitte, CA Sion	11'50"8

1000 m

Bonvin Geneviève, Flanthey	3'07"0
Praz Francine, CA Sion	3'16"8

100 m haies

Farquet Micheline, CA sion	15"70
Delaloye Sabine, CA Sion	16"88
Theytaz Jeanine, CA Sion	18"26

Saut en longueur

Farquet Micheline, CA Sion	5 m 64
Détienne Monique, CABV	5 m 30
Dubuis Danielle, Sion-OI.	5 m 30

Saut en hauteur

Farquet Micheline, CA Sion	1 m 60 (RV)
Delaloye Sabine, CA Sion	1 m 57
Theytaz Jeanine, CA Sion	1 m 55

Poids - Kugel

Theytaz Jeanine, CA Sion	10,76
Farquet Micheline CA Sion	9,87
Détienne Monique, CABV	9,66

Disque

Farquet Micheline, CA Sion	33 m 15
Theytaz Jeanine, CA Sion	29 m 03
Dal Magro Nadine, CA Sion	20 m 52

Javelot

Dal Magro Nadine, CA Sion	34 m 85 (RV)
Farquet Micheline, CA Sion	30 m 26
Wenger Edith, Sierre	29 m 54

Pentathlon

Farquet Micheline CA Sion	RV 3536
Theytaz Jeanine, CA Sion	2860
Chanton Gabrielle, CA Sion	2775

Marathon

Vetter Odette, CA Sierre	3 h 09'09 (RV)
--------------------------	----------------

Relais 4 x 100

CA Sion	50"2
Equipe canton.	50"3
TV Naters	53"9



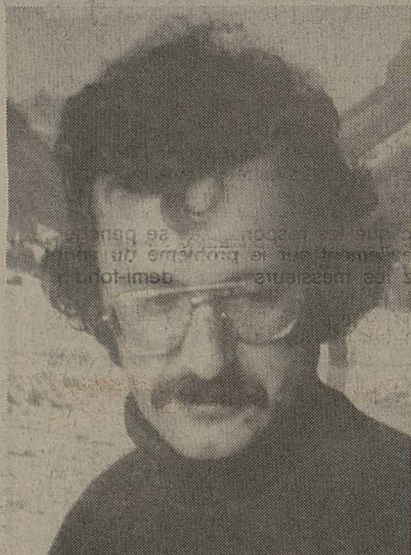
Rudolf Anderegg, une des roues motrices de l'athlétisme valaisan et le seul médaillé des championnats suisses « actifs ». Photo ASL

Vues par l'écrivain-prêtre Peter Arnold et le photographe Armin Karlen



Le point culminant du passage entre Schalbett et la descente sur Simplon-Village. Au premier plan, on discerne la galerie de « Kaltwasser » (Eaux-Froides), suivie de celle de Saint-Joseph. Derrière le premier bâtiment (Bellevue), on remarque le lac du Simplon, dont les eaux poissonneuses servent également à la production de l'énergie électrique pour l'hospice dont on devine le toit, entre le lac et l'artère.

Les quatre voies successives du col du Simplon



Le photographe Armin Karlen

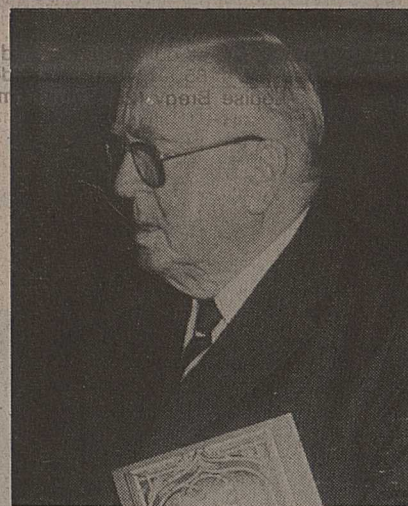
BRIGUE. - Nous avons déjà annoncé brièvement qu'à l'occasion de l'inauguration du nouveau tracé de la route du col du Simplon, entre Ried Brigue et Schallberg, l'écrivain Peter Arnold, de Mörel, et le photographe Armin Karlen, de Viège, ont associé leurs dons artistiques pour réaliser un livre intitulé : « Simplon, die vier Strassen. » Il s'agit d'un ouvrage dû aux éditions « Rotten », en collaboration avec l'imprimerie Mengis, à Viège. L'auteur du texte, avec son aisance coutumière étayée par une remarquable connaissance historique des lieux, a mis en

cette incomparable voie internationale : l'ère des Romains qui avaient découvert et apprécié les avantages du passage du Simplon bien avant ceux du Gothard; l'empreinte géniale du grand Stockalper au XVII^e siècle; l'aménagement de la chaussée pour le passage des canons de l'armée napoléonienne; l'assurance d'un transit garanti toute l'année grâce au génie des constructeurs de routes du XX^e siècle.

Armin Karlen, lui, a laissé parler son instinct de photographe pour apporter une note illustrée admirable. Une installation d'imprimerie moderne a ensuite permis de créer un ouvrage d'une exceptionnelle valeur culturelle et technique, dont nous présentons les deux principaux réalisateurs.

Né en 1908, à Simplon-Village, le curé-historien Peter Arnold n'en est pas à son coup d'essai dans ce domaine. Ancien étudiant du collège Spiritus Sanctus et du séminaire de Sion, il fut de 1936 à 1973, successivement curé de Blatten/Loetschental, Eggerberg et Moerel, avant de bénéficier

collège Spiritus Sanctus, il tâta de l'histoire à l'université, du journalisme au Walliser Bote, avant de faire un apprentissage de photographe à l'âge de 27 ans. Il n'est toutefois pas dit qu'il en reste là. Pour l'heure, il est satisfait de sa profession. Il est fasciné par ce qu'il voit autour de lui, et ses prises de vues dénotent une grande conscience professionnelle ainsi qu'une constante recherche de la perfection. M. Karlen a abandonné le journalisme parce que cette profession exige trop de rapidité dans l'exécution du travail. Il avoue écrire très lentement et, de ce fait, préfère la photographie. « Je dois avoir raison puisque l'on me dit que j'ai participé à la réalisation d'une œuvre remarquable... Puisqu'il en est ainsi, ce ne sera probablement pas la dernière... »



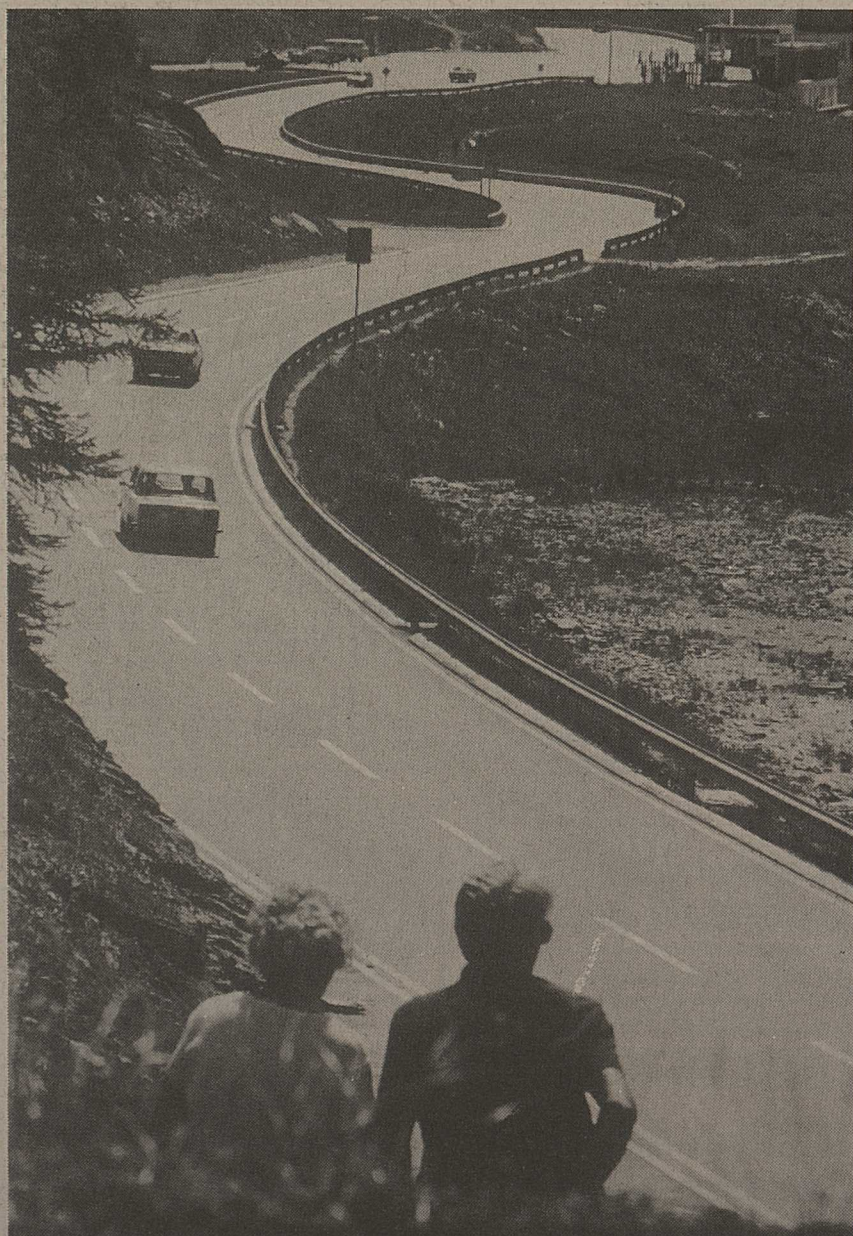
It. L'écrivain-prêtre Peter Arnold

Photos A. Karlen

d'une retraite bien méritée. Tout en étant un conducteur spirituel aimé de ses ouailles et apprécié des autorités civiles et religieuses, il s'intéresse à l'histoire de son pays natal avec un enthousiasme débordant et en 1948, il signe son premier ouvrage important consacré au Simplon, à l'histoire du passage et du village. Une étude de Gaspard-Jodok Stockalper de la Tour, effectuée en 1951, le classe parmi les meilleurs historiens du pays. Il la complète en 1953 par un nouvel ouvrage du même genre. Tous deux ont été réédités en 1972. L'ancienne église de Saas Balen, les lumières et ombres des dix communes du district de Rarogne oriental, les mines d'or de Zwischbergen / Gondo, l'instauration du centre de villégiature de Riederalp, et finalement « Simplon, die vier Strassen » constituent l'ensemble de son travail littéraire le plus connu.

« La réalisation de ma dernière œuvre s'est faite très rapidement. Il est vrai que mes connaissances historiques de la région m'ont grandement facilité la tâche. J'ai la grande satisfaction d'avoir participé à la création d'un livre d'une réelle valeur, tant artistique que culturelle », nous a dit le sympathique prêtre-écrivain.

Quant à Armin Karlen, 31 ans, il avoue être venu assez tard à la photographie. Détenteur d'une maturité du



Le sommet du col. On distingue, partant à gauche à l'entrée du second virage, la route qui mène à l'hospice du Simplon.



L'une des épingles au tracé audacieux, ici dans les sauvages gorges de Gondo. Dans le fond, on distingue les dernières galeries de Gondo.



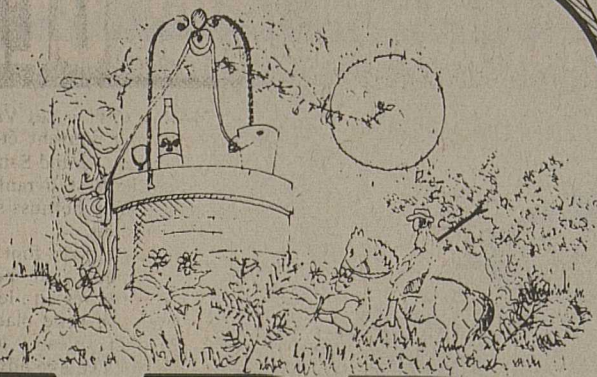
LÉGER

C'est la meilleure manière de servir - et d'apprécier - votre Ricard.

Pour votre plaisir, pour celui de tous vos amis, « un tout petit peu » de Ricard et beaucoup d'eau très fraîche, c'est la manière idéale de savourer son bouquet d'anis, de réglisse et de plantes aromatiques de Provence.

Ricard est l'ami de l'eau pure!

Et c'est parce que l'on ajoute beaucoup d'eau à un peu de Ricard que la bouteille compte autant de bons moments.



RICARD
C'EST RICARD

LES FILS DE MAURICE COLLÉ ET CIE
GENÈVE ZÜRICH

A vendre quelques
vaches portantes
génisses d'engraissement
veaux sevrés
veaux d'élevage
et d'engraissement

avec ou sans marques métalliques

Tél. 037/31 18 59

17-29912

Enseignes

caissons lumineux
normalisés

Prix imbattables

Tél. 021/91 23 23

Westi-Néon SA, 1033 Cheseaux
22-951

Cadeaux utiles

- Fauteuils confortables 135.-
- Bergères + pouf 480.-
- Bureaux noyer 220.-
- Bibliothèque 150.-
- Meubles rustiques 139.-
- Coussins cuir 35.-

Soyez les premiers

Métraiiller
sion meubles

Rue de la Dixence 19
Tél. 027/22 19 06
36-4624

Garages préfabriqués
dès Fr. 1980.-
Pavillons de jardin
dès Fr. 995.-
Portes basculantes
dès Fr. 298.-
Portes anti-feu
Fr. 238.-
Portes universelles
Fr. 196.-
Portes d'entrée
Fr. 248.-
Gouttières compl.
Plaques pour toitures, fa-
çades et revêtements.
Étagères. Bacs à fleurs.
Du stock, monté ou non
monté. Prix dérisoires!
Tél. 021/37 37 12 tout
de suite

Eau chaude plus
chauffage avec

**énergie
solaire**

B. JERMANN
Tél. 025/4 27 72
1871 Choëx-
Monthey
36-4004

**Faites de Noël un jour de fête
pour
longtemps**

en offrant
les cadeaux
utiles et si
pratiques
choisis chez
l'électricien
spécialisé
avec
garantie
service
entretien

Machine à café Espresso Koenig Karat
« Antico ». Pour faire le meilleur café du
monde, 2 minutes à peine pour préparer
2 tasses d'espresso à l'arôme incompara-
ble. Commande simple par bouton rotatif,
thermostat incorporé, lampe témoin, avec
extracteur de marc.
Divers modèles dès Fr. 275.-



BAUD

L. Baud S.A., électricité - radio - TV
Place du Sex 9 - Sion
Téléphone 027/22 25 31 - 22 45 31

En décembre,
le magasin
est ouvert
le samedi.

Machines à laver
linge - vaisselle

Quelques appareils en retour d'ex-
position, à céder avec très gros
rabais.
Garantie d'usine, livraison et pose
gratuites.
Grande facilité sans acompte à la
livraison.
Réparation toutes marques

MAGIC VALAIS
Tél. 026/7 33 25 83-7506

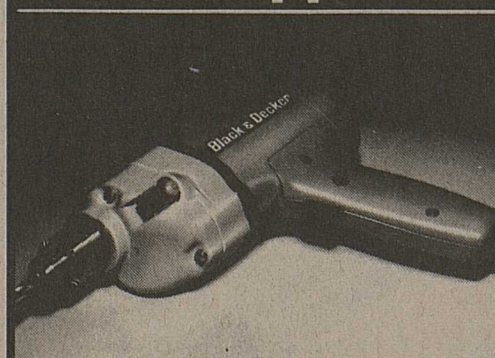
J'achète

**billets de banque
suisses**

plus en circulation

Ecrire sous chiffre
P 36-32490 à Publicitas,
1951 Sion.

Les frappeuses à succès



Black & Decker
frappeuse

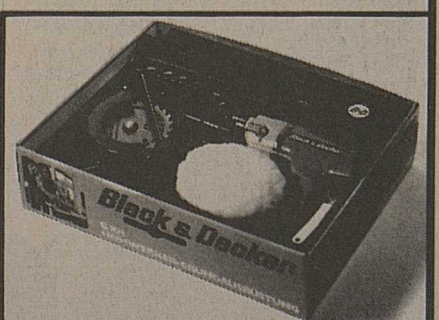
Avec 2 vitesses mécaniques pour
pleine puissance dans chaque vitesse.
Elle croque le béton, perce l'acier et
n'importe quel autre matériau. Avec
les maintes accessoires Black & Dek-
ker vous pouvez aussi scier, poncer,
polir, tourner, fraiser, pomper et bien
plus encore.
Moteur 340 W, mandrin 8 mm

DNJ 66 119.-*

**L'imbattable
coffret de bricolage**

Complet pour percer, frapper, scier, poncer,
polir et dérouiller.
Contenu: la frappeuse DNJ 66, scie circulaire
D 984, disque en caoutchouc, disques en
papier abrasif, bonnet en peau d'agneau,
brosse en coupelle.

DNJ 66-K 159.-*



Coffret de bricolage Deluxe

* prix indicatif

Avec la superpuissante frappeuse à 4 vitesses DNJ 84 S, 400 W, 13 mm.
La scie circulaire D 985, disque en caoutchouc, disques en papier abrasif,
bonnet en peau d'agneau, brosse en coupelle.

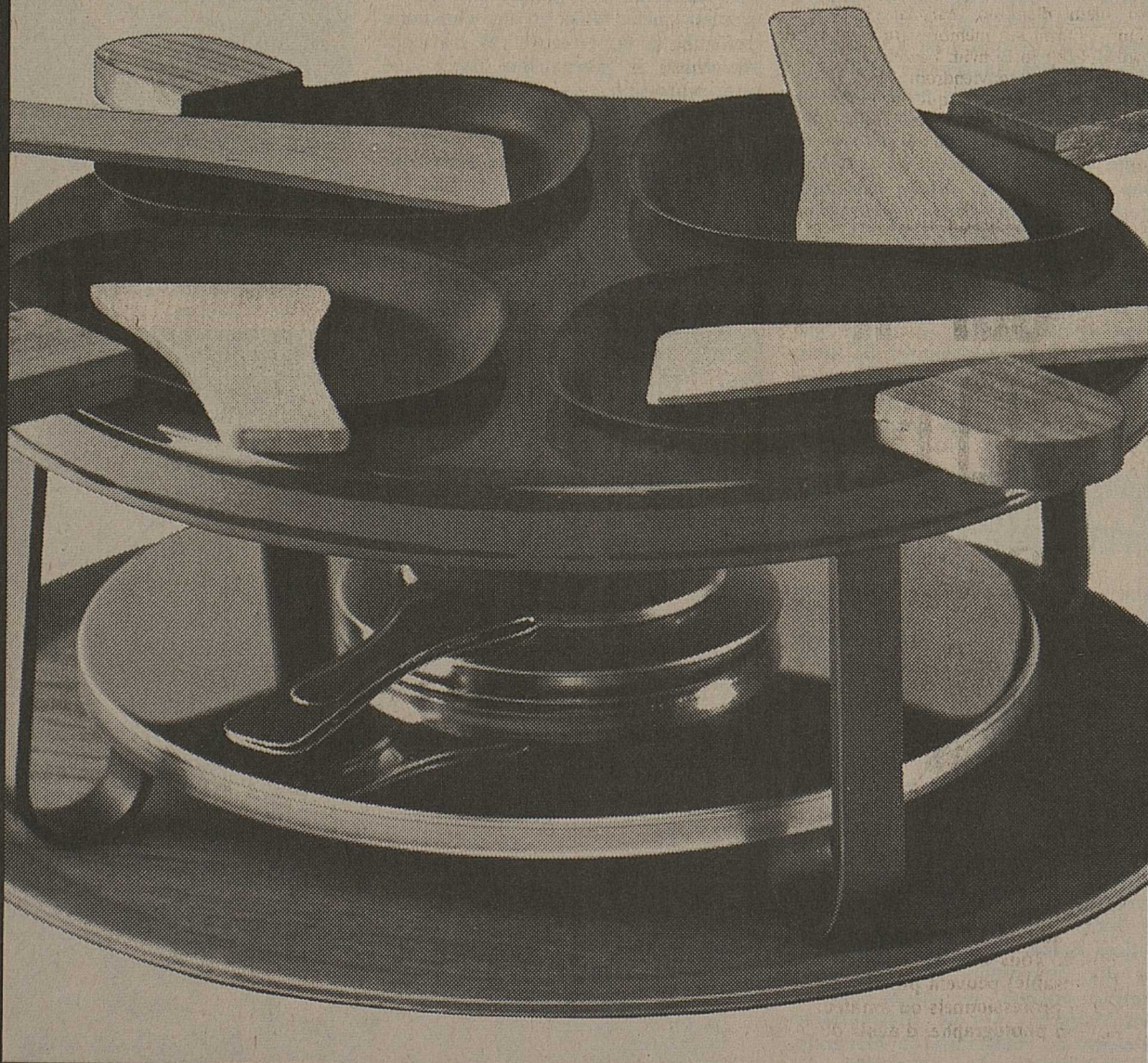
**Autant de prestations
à un tel prix seul**

DNJ 84S-K 289.-*

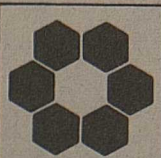
Black & Decker
le peut

PRIX INATTENDU 49.90

SIGG
Garniture à raclette
pour 4 personnes



Chaque prix: une performance!



PLACETTE

Monthey ☀ P
Sion
Sierre ☀ P

Genève, Lausanne, Morges, Nyon, Rolle, Vevey, Yverdon

„A la Placette Monthey et Sierre Essence Manor Super - 88“

LE « TZAN », SPORT POPULAIRE



Un joueur de « tzan » dans une attitude élégante.

MARTIGNY. - Les Valaisans se rendant à Aoste, ont souvent été intrigués, passé le tunnel du Grand-Saint-Bernard, par des montagnards se livrant à un jeu se rapprochant fort du hornuss suisse. Et de se poser des questions.

Qu'est-ce qu'ils font ? Ils pratiquent un sport parmi les plus typiques de la région : le « tzan » consistant à envoyer une balle placée sur une perche à l'aide d'un « fléau » le plus loin possible, tandis que l'équipe adverse tente de l'arrêter en projetant en l'air des planches munies d'un manche.

Le « tzan » vient d'être vulgarisé dans un ouvrage de Pierre Dandry, publication réalisée avec le concours de l'administration régionale. On y présente le statut de l'association du « tzan », les règles du jeu, les noms des champions depuis 1949, ainsi que les équipes et les athlètes ayant participé au championnat de l'an dernier et le statut de la « Federaxon sports de notre terra » qui groupe trois associations des sports valdôtains : « tzan », « fiolet » et « rebatta ».

Il a été calculé qu'environ 3000 personnes pratiquent ces sports qui suscitent d'ailleurs un intérêt énorme auprès de la population autochtone.

Dans sa préface, l'auteur confirme que les jeux populaires valdôtains conservent une remarquable vitalité et qu'un travail considérable attend les dirigeants des différentes associations, d'une part pour étudier et réaliser des innovations techniques, et d'autre part pour donner à ces manifestations la place qu'elles méritent dans le contexte sportif régional.

L'ARBRE DE NOËL DES VALDOTAINS DE GENÈVE

C'est dans une ambiance bien de « chez nous » que s'est déroulée la traditionnelle fête de l'arbre de Noël de la communauté valdotaine de Genève.

Organisée par le Centre d'information de la vallée d'Aoste pour la Suisse, que préside M. Lucien Barmaverain, les enfants et les parents de l'Union valdotaine et de l'Association Suisse - Vallée d'Aoste, cette fête a rencontré un franc succès.

Nombreux ont été les enfants qui ont reçu des jouets, des friandises, de belles publications en français et qui ont participé au spectacle animé par M. Piero Agostinetti, à la Maison du Faubourg dimanche 7 décembre 1975.

Autour du sapin illuminé, M. Livio Brédy, président, a rappelé que l'arbre de Noël 1975 marque également une étape dans la vie sociétaire de l'Union valdotaine qui a fêté, cette année, son 75^e anniversaire d'existence grâce à l'appui moral des autorités cantonales et municipales de Genève. M. Brédy a remercié tous ceux qui de près ou de loin sont en quelque sorte les bienfai-

teurs de la communauté par leurs dons, par leur collaboration personnelle à l'organisation des fêtes et des manifestations de caractère social et culturel.

Après la lecture du message de Mgr Nestor Adam, évêque de Sion, M^{me} Schneider, vice-président du conseil municipal de la ville de Genève, apporta le salut chaleureux des autorités genevoises et dit combien elle était heureuse de se retrouver parmi des « amis de toujours ».

On notait également dans l'assistance M^{me} Claude Ulmann, président de la musique municipale du Petit-Saconnex, M. Carlo Andrea Orsini-Baroni, ministre plénipotentiaire, consul général d'Italie et Madame, le vice-consul et M. Giorgio Jorrioz, assesseur à l'assistance publique et santé de la Région autonome de la vallée d'Aoste, qui avait tenu à participer au repas en commun du soir.

D'aimables paroles ont été échangées entre les responsables de la communauté valdotaine de Genève et les représentants des autorités italo-suisse.

Eduardo Vercelli

MARTIGNY. - Avec des œuvres de Beethoven, Schumann et Chopin, programme très sage, nous aurons, vendredi prochain 12 décembre, le très grand plaisir de retrouver à Martigny le pianiste Eduardo Vercelli, que nous avions entendu, au cours de la saison 1973-1974, avec la remarquable violoniste A. Erduran. Les fidèles des concerts des J.M. de Martigny se souviennent certainement fort bien de cette soirée qui nous révélait deux instrumentistes de très grand talent.

Pourtant, à l'époque, Vercelli était déjà précédé d'une réputation fort estimable puisque ce natif de Buenos Aires arrivé en Europe en 1953 fut très vite remarqué : 1^{er}

prix du concours international de Munich, médaille Dinu Lipatti de la fondation Harriet-Cohen à Londres ; soliste avec des chefs comme C. Zecchi, P. Gamba, P. Colombo et des orchestres comme la Philharmonie de Munich et de Stuttgart ou l'OSR.

Cette carrière se poursuit, brillante. Rappelons en passant que depuis son concert à Martigny, il fut deux fois soliste, avec l'OSR, ces deux très belles interprétations de Mozart ayant été diffusées par la Radio romande et nous sommes d'autant plus heureux de bénéficier de cette halte à Martigny, souhaitée également par cet artiste qui a, lui aussi, gardé un excellent souvenir de cette soirée de mars 1974.

Un brillant 20^e anniversaire



VERBIER. - La rue conduisant à la gare de Médran était en fête samedi soir à 17 heures. En effet, un commerçant de la place, M. Marc Oreiller, fêtait le 20^e anniversaire de son commerce. Le « Gotha » de la région s'était donc donné rendez-vous chez M. Oreiller pour cet événement. On saluait plus particulièrement avec plaisir la présence du préfet Gard et du sous-préfet Albert Monnet, du président de la commune, M. Willy Ferrez, du président de la Société de développement de Verbier, M. Raymond Fellay, accompagné de son directeur, M. Raoul Lovisa, ainsi que de très nombreux autres

personnalités de la région comme d'ailleurs de nombreux commerçants amis, non seulement de la station mais également de Martigny et du Valais. Un bel anniversaire qui aura permis à chacun de découvrir un magasin remarquablement bien approvisionné et nouvellement structuré.

(Com. publ.)

Publicitas
Sion 21 21 11

Bloc-notes chablaisien

Exposé sur le budget communal

MONTHEY. - Le comité des JDC de Monthey a invité M^{me} Marianne Rey-Bellet, conseiller communal, à traiter du budget communal 1976, vendredi 12 décembre à 20 h. 30, au stamm du PDC. Relevons que ce budget sera soumis au conseil général dans sa séance du jeudi 18 décembre.

Concert de Noël à Saint-Maurice

SAINT-AURICE. - C'est dimanche 14 décembre, à 15 h. 30, que les Jeunesses musicales du Chablais présenteront leur traditionnel « concert de Noël » avec la participation de l'orchestre du collège, du soliste Harry Datyner (pianiste), sous la direction du chanoine Marius Pasquier. Nous reviendrons sur cette manifestation.

Nouveau moyen de lutte contre le feu

BEX. - Samedi dernier, le centre d'intervention en cas d'incendie (CSI) inaugurerait son nouveau camion. L'idée date de 1973, l'autorisation cantonale de mai 1974, tandis que le 30 avril 1975 le

conseil communal de Bex acceptait les conclusions de la commission. Ce camion permettra aux communes de Bex et Lavey-Morcles de ne plus dépendre du centre CSI aiglon qui est ainsi déchargé dans ses tâches. La collaboration des deux communes est excellente et l'inauguration de samedi dernier a vu la participation du syndic Grognez et du municipal Bochatay de Lavey-Morcles aux côtés du syndic bellerin O. Plumettaz et du municipal O. Wickert.

Avec les pontonniers

BEX. - Membre de la Société fédérale des pontonniers, la section de Bex est la seule de Suisse romande en activité. Présidée par M. Marcel Vaucher, cette section a tenu son assemblée générale au cours de laquelle quatre de ses membres reçurent la médaille pour 40 ans d'activité.

Le comité a été réélu avec l'assentiment unanime de l'assemblée.

Durant l'exercice écoulé la section a participé à deux concours, soit à Dietikon et à Ligerz. Deux descentes du Rhône, de Massongex à l'embouchure du Léman, ont été organisées. En juillet, les pontonniers bellerins reçurent ceux de la section de Worblaufen qui sont descendus le cours du Rhône de Chippis à Bouveret.

NOS PATOIS

Notre glossaire des patois de la Suisse romande paraît avec une fidèle régularité. Il en est au fascicule 60 du tome VI (pages 225-280, de ékouës sur à embrouiller).

Je m'aperçois que mon patois de Nendaz, économe de tout, économise les préfixes. Nous crachons, tout bonnement, alors qu'à Vernamiège et un peu partout, ils écrachent. Ça marque l'effort ? Nous disons les crêches les « criblures » du blé et d'autres céréales ; les Bedjuis disent les « crinche ». Denis Favre, cité, m'agenouille enfant devant le dévaloir du van mécanique, médusé de tout ce qui en sort avec les épis battus : quelques grains, du sable, des bouts de bois, des miettes de terre, de la graine de mauvaises herbes.

Curieux : à Ayent ont dit « crothionâ ou pan, entamer un pain. A Nendaz, on n'entame ainsi que la peau : Mè chéi « crothionâ ouna man, je me suis éraflé une main. Mais on dit ou crothion de pan, un croûton de pain.

Quel plaisir, un peu plus loin, de retrouver toutes les variantes patoises du sympathique prénom Elisabeth, si bien porté autrefois : Jabé, Babé, Babelon, Zabé, Zabeth, etc...

C'est à la lettre e que va se loger notre mot nendard yooudjé, de double sens : 1. faire des éclairs ; 2. luger, de deux origines gauloises, que je suppose différentes ? Partout ailleurs (la luge n'étant que valaisanne et savoyarde), le mot « faire des éclairs » porte le préfixe e : eludzi (Evolène, Montana, Fribourg, Neuchâtel, vallée de Joux). Un auteur dit que la plume du diable éyudjyve : faisait des éclairs ! Quelle

belle image ! On apprend que le radical gaulois *leuc - *louc signifiait blanc, luisant. Ce qui convient parfaitement à l'éclair, et peut-être aussi à nos yodze, qui filent souvent comme l'éclair, sur la piste blanche dans la neige blanche. Curieux encore : le mot (dans le sens de éclair) se trouve dans toute l'aire du franco-provençal, excepté entre Riddes et Lausanne. Pourquoi ?

Au mot émargalâ, amarguêlâ, amarguêâ, écraser, mettre en bouillie, on me dit qu'il est composé de margalâ. Mais d'ici qu'on arrive à la lettre m, que veut dire margalâ ?

Emboire. Voilà un mot image qui manque en français. Je ne le connais que pronominal et intransitif : éivoie ch'émbeï : l'eau « s'emboit c'est-à-dire est absorbée, dans certains terrains poreux. Ailleurs : l'eau « s'emboit », c'est-à-dire s'évapore dans l'air, dans le soleil.

Enfin, pour notre plaisir dans cette cueillette, l'écourgée, sortie de l'usage à la fin du XVIII^e siècle, nous a laissé l'écourjâ (partout, sauf Isérables et Bagnes). Le mot se composait de ex + corrigia + ata. L'important est donc la manière de cuir. Le glossaire donne aussi la figure d'une écourgée à lanière large, au manche épais et tourné, orné de clous d'or et de mailles sonnantes, que nous appelions le chargâ. L'écourgée des nobles !

Ce que fait un malheureux chroniqueur, je souhaite qu'on le fasse, et mieux, dans tous nos groupes de patoisants. Que le glossaire y serve comme base d'études et de communications d'un bout à l'autre du pays.

Marcel Michelet

Pour nos abonnés CONCOURS



de la meilleure dia couleur de Noël et de Nouvel-An

Nos concours de 1973 et 1974 ont remporté un beau succès, et cela nous incite à offrir à nouveau à nos lecteurs, aimant la photographie, cette intéressante possibilité. Tous nos ABONNÉS (c'est une condition indispensable) peuvent prendre part à ce concours, qu'ils soient professionnels ou amateurs. L'essentiel est d'être un bon photographe, d'avoir du goût et des idées.

Envoyez-nous donc le plus tôt possible le fruit de votre talent et de votre imagination, mais au plus tard le MARDI 16 DÉCEMBRE DERNIER DÉLAI. Pour chaque sujet, vous pouvez nous transmettre une ou plusieurs DIAPOSITIVES COULEUR, seules valables.

Des crèches bien réussies datant de ces dernières années peuvent évidemment, en diapositives, participer au concours, dans la catégorie « Noël ».

Par contre, pour Nouvel-An, tout doit tourner autour du passage de 1975 à 1976. Seules les compositions d'actualité et particulièrement originales entreront en ligne de compte.

Un jury spécial choisira et classera les cinq meilleurs sujets de Noël et en fera de même pour ceux de Nouvel-An.

Dans tous les cas, les trois plus belles diapositives de chaque catégorie seront publiées dans notre quotidien.

Voici la table des prix, pour chaque catégorie :

- 1^{er} : 200 francs
- 2^e : 100 francs
- 3^e : 60 francs
- 4^e : 40 francs
- 5^e : 20 francs

Ainsi, le Nouvelliste distribuera 840 francs de prix au total.

Nous ne pouvons accepter que des DIAPOSITIVES COULEUR. Il est donc inutile de nous envoyer des films noir-blanc ou des photos noir-blanc ou couleur. Les sujets primés restent propriété du NF.

Amis abonnés et abonnés, il ne vous reste qu'à vous armer de vos appareils de photo, en les mettant au service de votre talent. Nous vous souhaitons pleine réussite.

La direction du NF

Certina Quartz A la limite de la précision absolue



755 3518 41 Certina Quartz Antichocs, étanche, seconde au centre, calendrier, antimagnétique, glace saphir irrayable, acier inoxydable avec bracelet acier intégré Fr. 775.-



755 3793 41 Certina Quartz Antichocs, étanche, seconde au centre, calendrier, antimagnétique, glace minérale extra-dure, acier inoxydable ou plaqué or jaune Fr. 595.-

755 3519 41 Certina Quartz Antichocs, étanche, seconde au centre, calendrier, antimagnétique, glace saphir irrayable, acier inoxydable Fr. 665.-

756 3521 41 Certina Quartz Antichocs, étanche, seconde au centre, indication du jour et de la date, antimagnétique, glace saphir irrayable, acier inoxydable Fr. 650.- avec bracelet acier original Fr. 705.-



La séduction de la précision
CERTINA
Une entreprise de GWC

Concessionnaires officiels en Valais:

Martigny

H. Langel

Avenue de la Gare

Sierre

Buro & Fils

rue du Bourg

Sion

E. KOHLER

8, Rue des Remparts
succursale à Anzère

SION

Judi 11 décembre
Vendredi 12 décembre
Samedi 13 décembre

**Journées
de la porte ouverte**

Miele

Magasin place du Midi 46 - Bâtiment Les Rochers

Un spécialiste de la maison «MIELE» sera à disposition pour vous renseigner (sans engagement de votre part) sur l'ensemble du prestigieux programme électroménager de cette grande marque : machines à laver le linge et la vaisselle, séchoirs, calandres à repasser, aspirateurs, etc.

Durant cette action, reprise de vos anciens appareils toutes marques.

Chaque client recevra une attention en provenance de la savonnerie Schnyder.

Propriétaires d'appareils «Miele» ou autres, profitez de la présence du spécialiste de la maison «Miele», M. Sandoz.

Suggestions pour vos cadeaux :
vous trouverez chez nous un choix varié d'appareils ménagers

S. Reynard-Ribordy

Machines à laver
SION - Place du Midi - Tél. 027/22 38 23

Apprenez à mieux connaître

LE JEU LEGO !

- Le jeu moderne, instructif et passionnant aux mille possibilités

Coop City invite tous les juniors à participer au **CONCOURS «DEVINETTE» LEGO**

Les bulletins de participation sont à la disposition des enfants dans son rayon jouets.

La distribution des prix aura lieu mercredi 24 décembre 1975 à 14 h. 30.

Dès le 6 janvier 1976,

**Journées ski libre à la carte
aux Collons/Thyon 2000
pour les sociétaires de CSSE.**

Renseignez-vous à notre rayon sport !

Faites vos achats à Coop City Sion, au cœur de la cité.

Pour 20 ct, vous bénéficiez d'une heure trente de parking couvert, dès Fr. 20.- d'achats.

Demandez votre ticket de sortie à nos différentes caisses.

Les grands magasins
coop city P
Sion

Halles

Grand choix - 25000 constructions livrées!
Renseignez-vous - visitez notre exposition!
● **Vous déterminez le prix** ●
Demandez de suite par tél. nos prospectus!
Uninorm SA 1018 Lausanne 021/37 37 12

uninorm

Votre
annonce!
027/21 21 11

A louer
terrain agricole
entre Martigny et Charrat.
En bordure de la route cantonale.
Surface : 7630 m2 dont 2500 m2 plantés en pommiers Golden Delicious.
Ecrire sous chiffre P 36-900663 à Publicitas, 1951 Sion.

Aujourd'hui, dans bouquet Cent soixante-sept solitaires qui ne le seront plus !

**Regardez.
Ecoutez. Fiez-vous à**

SABA
TV. HiFi. Radio.

DEMAIN SOIR À SION

Séance du conseil général

Comme nous le rappelons d'autre part, le conseil général de Sion va se réunir demain jeudi 11 décembre, à 20 h. 15, pour travailler sur un ordre du jour comportant principalement LES BUDGETS de la MUNICIPALITÉ, DES SI et de L'ANTENNE COLLECTIVE.

Autorisation d'emprunt

En complément du budget, et pour combler le solde du compte financier de celui-ci, la municipalité demande au conseil général l'autorisation d'emprunter en temps opportun et après analyse de ses liquidités, le montant de 5 900 000 francs.

Deux cautionnements

Les paroisses de Saint-Guérin et du Sacré-Cœur ont entrepris des constructions selon devis acceptés par le conseil de fabrique et la municipalité.

POUR SAINT-GUÉRIN un crédit en compte courant de 250 000 francs a été accordé au conseil de fabrique pour la paroisse. La municipalité doit cautionner ce montant.

POUR LE SACRÉ-CŒUR, la situation est identique et c'est également un crédit de 250 000 francs qui doit être cautionné par la municipalité. Celle-ci demande au conseil général l'autorisation de fournir cet aval.

g.r.

posées durée 25 ans renouvelables tous les cinq ans : 2000 francs ; ce prix englobe : le prix de la concession 800 francs ; le prix de la réservation de 800 francs ; une participation à l'entretien général : 400 francs. Renouvellement de 5 ans : 500 francs. Il est possible de réserver plusieurs concessions sur la base du tarif précité.

3. Concessions de communauté. La durée de concession des tombes de communautés est fonction de la durée d'établissement de celles-ci sur le territoire communal. La concession est annulée 25 ans après la dernière inhumation.

II. TAXES D'INHUMATION

Taxes prélevées par la commune dans les cas suivants :

Adultes ou enfants dès l'âge de 12 ans révolus 900.-
 Enfants de 5 ans révolus à 12 ans 450.-
 Enfants jusqu'à l'âge de 5 ans révolus 300.-
 Ces taxes sont réduites de 50 %
 - si la personne était bourgeoise de Sion
 - si l'inhumation a lieu dans une concession.

III. CENDRES

1. Dans une tombe existante ou dans une concession nouvelle mais seulement pour la durée de validité de la concession, respectivement de la tombe.

a) d'une personne domiciliée à Sion - dans un délai de un mois qui suit le jour de l'incinération gratuit
 - après un délai de un mois qui suit le jour de l'incinération 50.-
 b) dans tous les autres cas 50.-

2. Dans une tombe cinéraire à la ligne, nouvelle.

a) d'une personne domiciliée à Sion - dans un délai de un mois qui suit le jour de l'incinération gratuit
 - après un délai de un mois qui suit le jour de l'incinération 50.-
 b) d'une personne non domiciliée à Sion 300.-
 Cette dernière taxe est réduite de 50 %
 - si la personne a habité Sion au moins 10 ans consécutivement ;
 - si la personne était bourgeoise de Sion.

IV. TAXES EN CAS D'EXHUMATIONS

La commune percevra une taxe spéciale de 3000 francs.

Qui sera président du conseil général de Sion?

Le conseil général de Sion était convoqué le lundi 1^{er} décembre pour, principalement, discuter du budget 1976 de la municipalité et des Services Industriels. Le décès subit de M. Charles-Henri Loretan, président du conseil général, a fait reporter cette séance à demain jeudi 11 décembre.

Depuis la dernière séance du conseil général, M. Marius Grand, membre du groupe socialiste, est également décédé.

Deux élections complémentaires étaient donc nécessaires. On sait, le conseil général étant élu au système de la représentation proportionnelle, que ce sont les premiers des « viennent-ensuite » qui - avec leur accord - sont proclamés élus en de telles occasions.

Il fallait donc repourvoir les sièges de MM. Loretan et Grand et procéder ensuite à l'élection du président du conseil général.

Le premier des « viennent-ensuite » de la liste du PDC à laquelle appartenait M. Loretan est M^{me} Marie-Jo de Torrenté, député. Le conseil municipal n'a pas encore pro-

cedé à l'élection. Par contre, en succession de M. Grand, c'est M. Otto Zumofen qui a été proclamé élu par le conseil municipal, en séance du 13 novembre dernier, M^{me} Elisabeth Botani, député, s'étant désistée.

Séance extraordinaire en janvier ?

D'après les renseignements recueillis, la séance de demain soir jeudi sera présidée par M. Michel Biollaz, vice-président. Des hommages seront rendus aux mémoires de MM. Loretan et Grand puis l'on passera à l'ordre du jour tel qu'établi pour le 1^{er} décembre, sans aucune adjonction. Il aurait été convenu, en effet, que l'élection du président du conseil général aurait lieu au cours d'une séance extraordinaire, au début de 1976. Il est donc trop tôt pour se livrer au jeu des pronostics. Le groupe PDC ne s'est d'ailleurs pas encore déterminé au sujet de la présidence, se réservant de présenter une candidature en temps utile.

Gérald Rudaz

Nouveau cimetière de Sion: les tarifs

Le règlement du nouveau cimetière de Sion a été adopté le 16 mai 1974 par le conseil municipal et approuvé par le conseil général, le 14 juin 1974. Le règlement a ensuite été soumis, pour homologation, au Conseil d'Etat. Celui-ci (intérieur et santé publique) a fait valoir quelques remarques qui amènent à modifier quatre articles de ce règlement. Il s'agit de changements concernant la précision des compétences. L'article 32 du règlement prévoyait que le conseil municipal « arrête les différents tarifs ». Le nouvel article 32 énumère ces tarifs, le conseil municipal demeurant compétent pour les adapter, chaque année ou périodiquement, à l'évolution économique.

Voici quels sont ces tarifs de concession que propose le conseil municipal et que le conseil général devra approuver dans sa séance de demain jeudi :

Base de calcul :
 Surface brute d'une tombe 8 m²
 Coût au m² (terrain plus aménagement) 200.-
 - prix de revient d'une concession 8 x 200 1 600.-
 - participation à l'entretien général 400.-

Valeur de la concession 2 000.-
 N.B. : le conseil municipal a admis le tarif présenté lors de sa séance du 23 janvier 1975.

I. TAXES DE TOMBES

1. Tombes dites à la ligne. L'emplacement de la tombe est concédé gratuitement à toutes les personnes répondant aux prescriptions de l'article 11 chapitre 1 et 2. L'emplacement est payant pour toutes les autres personnes article 11, chapitre 3.

2. Réserve de concessions simples ou super-

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Le Noël des Valdôtains d'Octodure

MARTIGNY. - Lundi après-midi, les Valdôtains habitant la cité et les environs ont réaffirmé une fois de plus la valeur de la défense de leur culture et en particulier de leur langue. Il ne s'agit pas seulement d'un combat folklorique mais d'une lutte pour la liberté et la dignité de l'homme.

Leur culture veut être l'expression de ce qu'est un peuple car la région autonome est avant tout une vallée de langue française et aujourd'hui plus que jamais ses habitants - par extension les émigrés - doivent se battre pour que ce parler demeure celui des Valdôtains.

Les Valdôtains de Martigny donc, se sont retrouvés dans une salle de Notre-Dames-Champs pour y accueillir le Père Noël qui, cette année-ci, avait un superbe accent bordillon.

La présidente, Mme Inès Avoyer souhaite la bienvenue à chacun ; un enfant donna lecture du message de Mgr Nestor Adam et M^r Victor Dupuis s'exprima au nom du Triangle de l'amitié. C'est le prier Marcel Giroud qui représentait la paroisse et, dans son allocution, il dégagait le sens de Noël.

Et puis, il y eut des récitations, des jeux, la distribution des « pannettoni ».



Le Père Noël posant avec deux enfants et M^r Victor Dupuis pour l'image souvenir.

Statistique paroissiale de Martigny

NAISSANCES

Stéphane Joseph Abbet, de Jean-Louis et de Brigitte Carron, Charrat ; Alain Dondainaz, de Philippe et de Gisèle Nendaz, Charrat ; Pascal Schürmann, de Roland et d'Anita Volluz, Port-Valais, Les Evouettes ; Pierre Darbellay, d'Arthur et de Madeleine Darbellay, Combe ; Christelle Dougoud, de René et d'Anne-Marie Michel, Combe ; Samuel Sauthier, de Marcel et de Marcelle Lötscher, Ville ; Véronique Wipfli, de Lucien et de Marie-Thérèse Walter, Bourg ; Christelle Ducry, d'Hubert et de Danièle Levat, Ville ; Sébastien Dirren, de Roger et de Michèle Revilloud, Bourg ; Alexandre Droz, de Michel et de Nicole Pouget, Bourg ; Alexandre Seydoux, de Bernard et de Suzanne Rauber, Bourg ; Julien Taramarcz, de Paul et de Michèle Gay, Bourg.

MARIAGES

Jean-Pierre Crettenand, de Prilly et Arlette Catherine Rossi, de Bron ; Paul André Mora, de Sion, et Danielle Marie Léontine Tornay, de Fully ; Paul César Dondainaz, de Charrat, et Marie Germaine Mabillard, de Charrat ; Fritz Emil Karafiat, de Riddes, et Anna Schollenberger, de Charrat ; William Albert Dietschli, de Haute-Nendaz, et Elodia Celestina Vouilloz, de la Combe ; Jean-Luc Nicolérat, de Saxon, et Jacqueline Marie Elisabeth Richard, de la Ville ; Robert Marty, de Monthey, et Jeanne Rohner, de Monthey.

DÉCÈS

Samuel Denis Sauthier, 1975, Ville ; Charles Ulysse Chevillard, 1922, Charrat ; Mario Romolo Michele Donati, 1902, Ville ; Jules-Charles-Alexis Maret, 1897, Ville ; Marie Adèle dite Suzanne Corthey, 1896, Ville ; Roland Lucien Gay, 1924, Ville ; Giovanni Panziroli, 1924, Ville ; Eugène Narcisse Dubuis, 1922, Bourg.

Feu les fouilles romaines des Morasses

MARTIGNY. - Plusieurs secteurs importants, au centre même du Forum Claudii Vallensium, ont malheureusement déjà été détruits lors d'excava-

tions pour l'implantation de constructions. L'opinion publique, les scientifiques, les autorités compétentes s'en inquiètent et il fut décidé de pratiquer des fouilles systématiques.

Après des sondages, elles débutèrent en 1972, retardant ainsi la construction de villas, de garages souterrains, d'un pavillon scolaire.

Des relevés précis ont été effectués par un bureau permanent d'archéologie créé chez nous. Les murs et hypocaustes furent protégés des intempéries par la construction d'une grande serre recouverte de matière plastique. En attendant une décision.

D'autres fouilles, plus intéressantes encore, permirent de mettre au jour des vestiges derrière la patinoire. Et comme on ne peut tout de même pas conserver le tout, le service archéologique cantonal vient de donner l'ordre de démonter la serre, de combler les excavations pratiquées sur le tracé de la rue des Morasses, actuellement rue du Forum dont la construction pourra être terminée au printemps.

Ces travaux ont débuté hier matin.



Val d'Aoste

Les principales manifestations pour l'année 1976

AOSTE. - Le conseil d'administration du syndicat d'initiative vient d'établir le calendrier des manifestations pour l'année 1976.

La première est prévue pour le 4 janvier. Il s'agit de la « 2030 », une course internationale de ski de fond de 30 kilomètres. Elle devrait se disputer dans la capitale. Faute d'enneigement suffisant, l'organisation se déplacera alors à Etroubles. Rappelons que celle de 1975 avait été remportée par Robert Tissières des Arlaches.

Un concours sera ouvert au mois de janvier entre les élèves des écoles de la région ayant pour thème : « La renaissance de Chanousia ». Les dessins seront exposés au mois de juillet sous les arcades de la place Emile Chanoux.

En février : finales nationales des jeux de la jeunesse sur glace, à la nouvelle patinoire de Tzambarlet. Du 24 au 28 mars, « Rolly Go », championnats italiens pour la jeunesse de descente et slalom, à Pila. Le lundi de Pâques : escalade contre la montre Aoste-Péroulaz. Tournoi international de football des vétérans et rencontre des opérateurs dans le secteur du tourisme, au mois de mai. Au mois de juin : rassemblement de motocyclistes, compétition internationale de

pêche à la truite et jeux de l'amitié entre Aoste, Martigny et Chamonix.

La « 24 heures de trotinette » prendra en 1976 des dimensions internationales et se déroulera au mois de juillet ; tandis qu'auront lieu en août la « semaine des films de montagne », la deuxième exposition-marché du livre, la deuxième « Montanara » (promenade à pied réservée aux touristes et estivateurs), une exposition ornithologique internationale et une rencontre nationale de tennis.

Pour la première fois, le syndicat d'initiative d'Aoste participera en octobre au Salon de la montagne de Turin. Le « Trophée des sept tours » sera décerné au mois de novembre et en décembre. Aoste hébergera les finales du « Cuoco d'Oro Internazionale 1976 ».

La protection civile remercie

SION. - L'Office communal de la protection civile de la commune de Sion remercie la population pour l'accueil chaleureux qu'elle a réservé aux enquêteurs de la PC lors du cours de préparation en vue de la planification générale de la protection civile.

Office communal de la protection civile

Regardez - Ecoutez
 Fiez-vous à un téléviseur
SABA
 Exigez la nouvelle gamme
 75-76

SAEM

Tél. 027/23 11 21 - Vente et entretien
 Rue de la Dixence 6, Sion

Range tes vieilles lattes,



et offre-toi ou fais-toi offrir une nouvelle paire d'ATOMIC!

Que vous soyez débutant, Compétiteur, skieur-acrobatique ou professionnel, ATOMIC possède le ski qui vous convient. Conçu selon les méthodes les plus modernes, le nouveau ski ATOMIC est le résultat de recherches très poussées en laboratoire, de conseils avisés de nos techniciens-skieurs et de tests extrêmes pratiqués sur toutes les pistes du globe dans le domaine de la haute compétition internationale. Qu'ATOMIC s'impose depuis de longues années, soit en coupe du monde amateur soit chez les professionnels n'est pas un hasard.

Le noyau de ces nouveaux skis, par exemple, comprend un assemblage de différents matériaux qui confère à l'ensemble, des capacités supérieures d'absorption de vibrations et d'élasticité. Sa taille particulière (forme du ski) améliore et facilite grandement la conduite du ski dans le virage. Les 5 coupes du monde remportées durant ces cinq dernières années parlent en faveur de la qualité de ces skis; car seul un produit de qualité supérieure est en mesure de gagner. Skiez moderne, skiez ATOMIC, vous serez étonné de vous-même et de vos progrès.

ATOMIC

ATOMIC possède le ski qui vous convient!



Pour faire du ski de fond, il faut un équipement de fond.



vous propose pour dames et pour hommes

un équipement fonctionnel, chaud et léger

Vos mouvements sont plus libres et votre effort devient un plaisir.

A louer en ville de Sierre

un appartement
2 pièces meublé
appartement
3 - 4 pièces

Libres tout de suite.

Renseignements :
Agence immobilière Martin Bagnoud SA, Sierre
Tél. 027/55 42 42

36-201

A vendre et à louer à Martigny

magnifiques
appart. neufs
dans quartiers tranquilles et ensoleillés; prix intéressants.

- studios, studios meublés,
2 pièces, 2 pièces meublées,
3 1/2 pièces, 4 1/2 pièces,
5 1/2 pièces

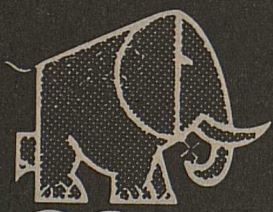
- places de parc à Fr. 25.- par mois (charges en sus)
Gianadda et Guglielmetti
Avenue de la Gare 40
1920 Martigny
Tél. 026/2 31 13

36-2649

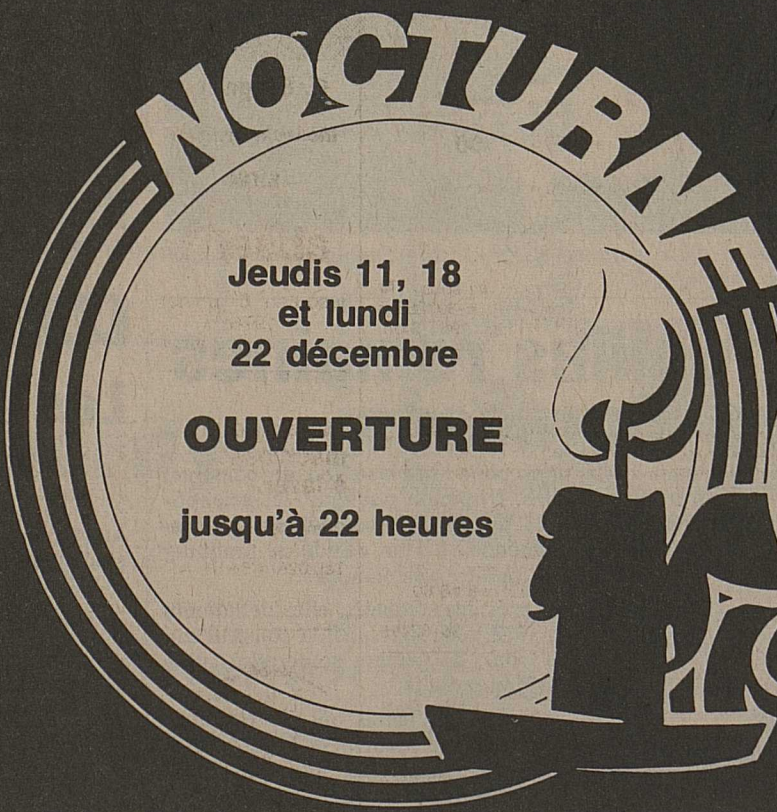


Durant les loisirs...
La lecture pour s'instruire...

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais



**CENTRE
COMMERCIAL
MACDON**
SION/UVRIER VS



Judis 11, 18
et lundi
22 décembre

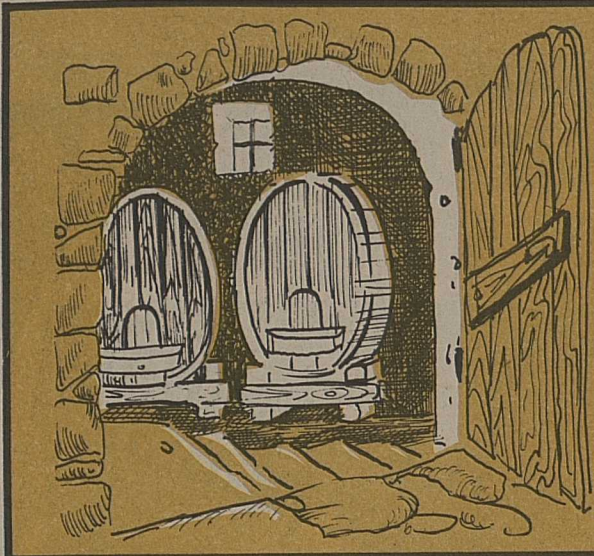
OUVERTURE

jusqu'à 22 heures



TOMBOLA GRATUITE

Soirée animée par Richard Clavien



LA PETITE MAISON DES GRANDS VINS...

Pour les fêtes et à l'occasion de ses journées « Portes ouvertes », vous convie à une visite de ses installations ainsi qu'à une dégustation des millésimes 74 et 75

Jeudi 11 et vendredi 12 décembre ouvert toute la journée
Samedi 13 ouvert de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Les Fils de Chs Favre Av. de Tourbillon 29 **Sion**

Affaires immobilières

A vendre

près de Verbier
 terrains, chalets, appartements
 3 1/2 pièces : dès Fr. 125 000.-
 y compris cave et garage
 2 pièces : dès Fr. 45 000.-
 Autorisation vente aux étrangers.

Ecrire sous chiffre P 36-32467 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion, r. de Lausanne 56

appartement 3 1/2 pièces

appartement 4 1/2 pièces

Loyer avantageux
 Date d'entrée à convenir
 Pour traiter, s'adresser à
Agence Immobilière Favre
Blancherie 2, 1950 Sion
 Tél. 027/22 34 64 36-207

A vendre à Martigny

vigne de 3000 m2

Situation de premier ordre
 Fr. 40.- le mètre carré.

Ecrire sous chiffre P 36-401187 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion, bât. La Grande Dixence, proximité poste et gare

locaux commerciaux

Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser au
 027/22 34 64 36-207

SUIS ACHETEUR MAISON ou CHALET région Leytron, Chamoson, Conthey

même ancien, de 3 à 6 pièces, avec un peu de terrain, à un prix raisonnable.

Situation tranquille et ensoleillée. Accès voiture.

Offre détaillée avec prix sous chiffre P 36-900666 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer, pour le 1er mars 1976

appartement

2 chambres, cuisine, bains, 10 m de balcon, cave, ascenseur au 3e étage.
 Fr. 295.- charges comprises

S'adresser à
 Mme Mermoud
 Les Rosiers
 Martigny
 Tél. 026/2 11 02 36-32499

A louer à Martigny

4-pièces

subventionné, confort, cave, gale-tas, place de parc.
 Fr. 320.- + charges.
 Libre tout de suite ou à convenir.

Tél. 026/2 37 73 36-401188

On cherche

du 20.12.75 au 5.1.76

chalet ou appartement

4 chambres dans station valaisanne.

027/22 30 43 bureau
 027/55 43 36 privé
 89/53199

A louer à Sion centre ville

bel appartement

2 chambres plus grand living (28 m2)
 6 chaînes TV
 Fr. 500.- + charges

Tél. 027/22 42 34 143.147.190

A louer à Crans pour tout de suite

petit studio meublé

à l'année
 Fr. 250.- par mois charges comprises ou à la saison
 Fr. 350.- par mois

Tél. 027/41 43 72 36-32468

A louer rue de Lausanne 64 Sion pour le 1.1.1976

deux chambres

à Fr. 50.- et 60.- plus charges.

Gérance Jeanneret
 Ch. des Collines 13
 1950 Sion
 Tél. 027/22 41 21 36-246

A louer à Réchy-Chalais

appartement 4 1/2 pièces neuf

avec garage et jardin

Prix à convenir
 Libre tout de suite
 Tél. 027/55 30 80 36-32062

Martigny A remettre

bureau d'agence immobilière

Participation éventuelle.
 Tél. 026/2 16 93 36-2038

Jeune couple cherche à acheter

maison

état indifférent plus terrain Région Sion à Sierre en altitude.

Ecrire ou tél. 022/71 22 14 18-340663

Lausanne

A vendre villa familiale construite en 1958. 7 pièces et garage. Jardin d'agrément de 918 m2 magnifiquement arborisé vue sur le lac. Bien qu'en ville : tranquillité absolue. Fr. 450 000.-

Ecrire à case postale 51 1807 Blonay. 22-122

A louer à Sion rue des Vergers 4 tout de suite

bureaux de 3 pièces

Fr. 250.- par mois, charges non compr.

Tél. 027/22 26 62 (heures de bureau) 36-32480

A louer à Sion Sommet du Gd-Pont au 1er étage

locaux pour bureaux

3 pièces plus cuisine (110 m2)

Eventuellement pour appartement ou médical.

Tél. 027/22 94 74 36-32481

A louer à Sion, avenue de France, dans petit immeuble résidentiel (vis-à-vis du Vieux-Stand), pour le 1er février 1976

joli studio meublé

avec petite cave et galetas.

Fr. 250.- par mois plus charges.

Tél. 027/23 30 40 36-32487

270 Golden

testés MM porte-greffe 106

Tél. 026/5 32 16 36-4607

Occasion unique

Lancia Flavia

8 CV, Coupé 2 portes 5 places, 1966-1967, révision Fr. 4000.- Crédit total. Bas prix.

Tél. 027/36 25 73 ou 36 13 32 36-692

Jeep Austin

1962, état actuel Fr. 3500.-

Tél. 021/24 13 37 22-309681

A vendre

Pick-up VW

1971, 67 000 km moteur e.s. Prix à discuter. Facilités de paiement

Tél. 027/22 23 52 ou 22 03 47 89-185

Audi 100 LS

Voiture d'occasion.

En parfait état

Avec radio et 4 pneus à clous montés sur jantes.

A céder à un prix exceptionnel.

Tél. 025/7 45 16 36-425645

A vendre

Citroën Ami 8 break, année 1972
2 CV 4 année 1971
BMW 2800 année 1971
BMW 1800 année 1969
Triumph Spitfire année 1967
Mazda RX 2 année 1971
moto Yamaha 250 route, année 1974

Tél. 027/55 75 01 36-32496

A vendre à bricoleur

Ford 15 M

plus 4 roues d'hiver complètes
 Le tout Fr. 250.-

Téléphonez entre 12 h. 30 et 13 h. 30 au 027/55 22 82

36-32497

A vendre

Cortina GT

Moteur et boîte de vitesses refaits Expertisée

Fr. 2400.-

Tél. 027/58 16 60 36-32495

A vendre expertisées facilités de paiement

Opel Blitz

1969, 12 CV 3,5 tonnes total bâché, TIR, pont alu, révision Fr. 4000.- état de neuf

2 Austin Mini 1000

1970-1972 impeccables

Citroën 2 CV 6

45 000 km, 1972 état impeccable

Tél. 027/36 25 73 ou 36 13 32 36-692

Industriels, commerçants, particuliers, confiez vos problèmes de

tenue de comptabilités

boucléments, impôts, révision à comptable diplômé.

Conditions avantageuses.

Ecrire à case postale 3050 1951 Sion. 36-303284

Nous cherchons pour le Valais

2 collaborateurs (trices)

Nouvelle méthode de vente avec possibilité de gains très importants. Convientrait au début comme activité secondaire.

Voiture indispensable.

Anderegg Martigny Tél. 026/2 51 43 36-401178

Bazar à Saint-Luc cherche

vendeuse

pour la saison d'hiver

Débutante acceptée.

Téléphoner durant les heures des repas au 027/55 17 87

Apprentie aide médicale

habitant Sion cherche place chez médecin.

Suivi école commerciale et 5 mois de laboratoire médical.

Offre écrite sous chiffre P 36-32445 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherchons

place

pour jeune homme (16 ans) chez agriculteur.

Tél. 031/46 23 19 05-307250

Announces diverses

A vendre de particulier

Fiat 2300

80 000 km Fr. 3500.-

Offre écrite sous chiffre P 36-303288 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

Renault 6 TL

modèle 1974 40 000 km expertisée

Fr. 4800.-

Tél. 027/58 16 60 36-32495

A vendre

Simca 1501

très bon état Fr. 2000.- expertisée

ainsi qu'une

R 4

Fr. 700.- à expertiser

Tél. 027/22 93 18 027/55 09 18 le soir 36-303286

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...

Offres et demandes d'emplois

Pizzeria « Chez André »
Sierre cherche tout de suite

un pizzaiolo un(e) aide de cuisine

Tél. 027/58 17 05 heures des repas 36-1301

Cherchons

sommelière

Eventuellement débutante, pour entrée immédiate ou à convenir. Bons gains. Congés réguliers.

Hôtel du Port, 1844 Villeneuve
 Tél. 021/60 14 46 36-32516

Cherchons

Pour votre publicité

027 21 21 11

pour la saison d'hiver

Débutante acceptée.

Téléphoner durant les heures des repas au 027/55 17 87

Employée de bureau

cherche place à Sierre ou environs.

Langue maternelle allemande.

Entrée tout de suite.

Offre écrite sous chiffre P 36-303289 à Publicitas, 1951 Sion.

Un cadeau apprécié !

pour dames et messieurs

UN MOUTON RETOURNÉ

Maret-Visentini

Prêt-à-porter - FULLY

jusqu'au 6 janvier 1976 36-32417

Réparations machines à laver

Compétence, rapidité

Tél. 025/4 54 52 22-169

Ne vous cassez donc plus la tête, insérez une annonce dans le Nouvelliste

arrêter sa montre pour gagner du temps

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...

arrêter sa montre pour gagner du temps

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...

arrêter sa montre pour gagner du temps

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...

arrêter sa montre pour gagner du temps

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...

arrêter sa montre pour gagner du temps

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...

La Société de développement de Martigny cherche pour le bal de la Saint-Sylvestre à la salle communale

serveurs (es) barmaid personnel auxiliaire

Tél. 026/2 11 84 36-90657

Hôtel Alpe Fleurie Villars cherche

jeune fille

pour garder enfant de 15 mois et aider dans l'hôtel.

Tél. 025/3 24 94

NOUVELLISTE

Votre journal

Pour votre publicité 027 21 21 11

Pour Noël - un deux-roues du magasin spécialisé avec cet insigne de garantie

Bicyclettes pour enfants de 3 à 12 ans dès 128.-
 Mini-vélo et vélo pliable dès 275.-
 Vélo de tous les jours et vélo de sports dès 278.-

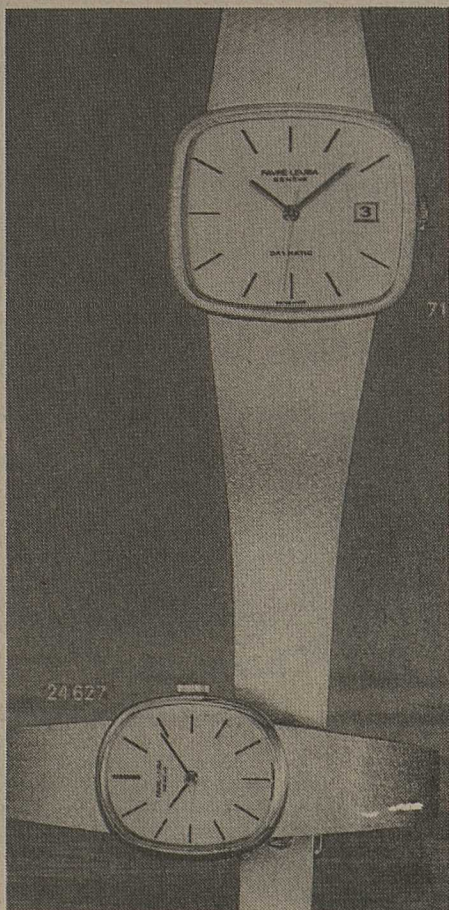
Supercyclorama
 CYCLORAMA, rue Dixence 24, Sion
 Tél. 027/23 35 64

Un cadeau apprécié ! pour dames et messieurs

UN MOUTON RETOURNÉ

Maret-Visentini Prêt-à-porter - FULLY

Pour faire plaisir...



HOCH J.-C.

A l'Anneau d'Or
Horlogerie - Bijouterie

Avenue de la Gare 10, Sion

A vendre
**2 baraquements
préfabriqués**

en bois, démontables, doublés,
isolés, fenêtres double vitrage,
dim. 6 x 20 m et 6 x 25 m, divi-
sibles pour chalets.
S'adresser à Vuignier Démolition
Tél. 022/43 50 83 18-341046

JOUETS

Prix discount, demandez des prospectus
Mini-circuit automobile, 47 x 32 cm, 2 autos,
à batterie Fr. 29.50
Chien saint-bernard, peluche première qualité,
80 cm, couché Fr. 36.-
Auto de police VW, commandée à distance,
signal bleu et sirène Fr. 29.50
Éléphant «Jumbo», gris, peluche
première qualité, 60 x 50 cm Fr. 36.-
Majorette, longs cheveux à peigner, 68 cm,
costume couleur Fr. 24.-
Poupée pleurante, 55 cm, yeux dormeurs, à
peigner, aussitôt qu'on lui retire la sucette,
elle se met à pleurer Fr. 43.-

Envoi contre remboursement
Ouvert le samedi et le dimanche
TEWIS, 4249 Wahlen/Laufon BE
Tél. 061/89 64 80

77-207

Formidable occasion
A vendre pour cause
de transformations,
démolitions, réorga-
nisations, nombreux

coffres-forts

de 50 à 2000 kg.
Tous en parfait état
Plusieurs convien-
draient à bijouteries
pharmacies et com-
munes.

Prix très bas

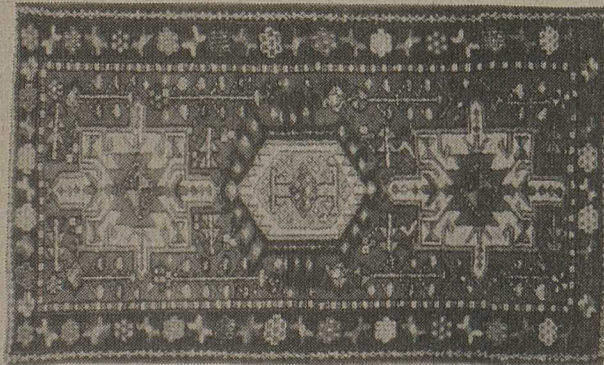
Ecrire sous
chiffre 22-14255-321
Publicitas, 1951 Sion

On prendrait

**vache
en hivernage**

Tél. 027/22 98 15

36-303287



**Jusqu'à Noël : grande
ACTION tapis d'Orient
et mécaniques**

Ouverture de Noël :

jeudi 11 décembre 1975
jusqu'à 22 heures

**Ameublements
Prince S.A.**

1963 Vétroz
Tél. 027/36 24 39

36-5224

**Taille et élagage
d'arbres fruitiers et d'ornements**

**Entr. Richard Antony SA
1870 Monthey**

Tél. 025/4 52 56

A vendre 16 m3
**poutres taillées
à la hache**

pour décoration ou mazot, lon-
gueur moyenne 4,70 m - 13/18.
En bloc Fr. 3000.-

S'adresser à Vuignier Démolition
Tél. 022/43 50 83 18-341045

**Choisir-offrir
faire plaisir**

Porte-journaux
en fer forgé: 42.-

42.-



Assiette de décora-
tion, intérieur porce-
laine: 42.-

Tasse à moka avec
sous-tasse étain:
27.-

Jeu de 3 sous-
verres, décor
à fleurs: 39.-



Arrosoir en
cuivre: 42.-

Potiche en
cuivre: 89.-

89.-

42.-

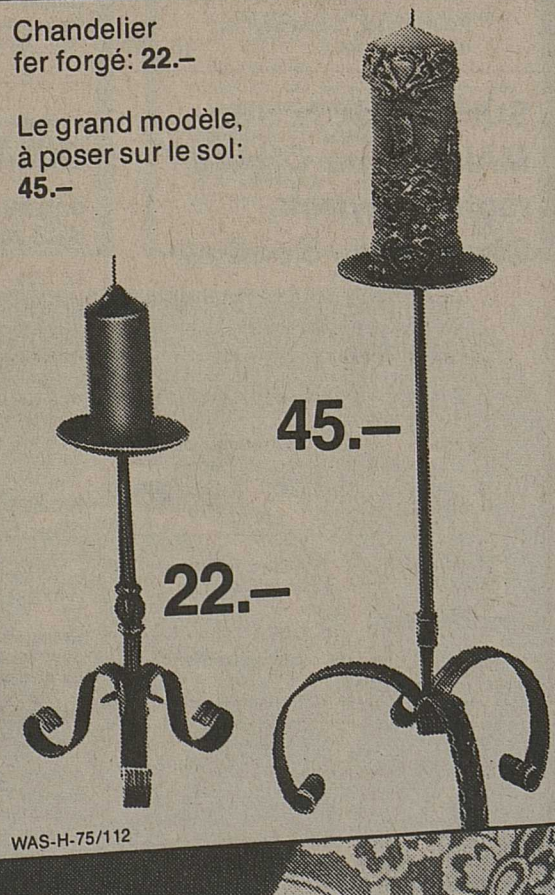


Chandelier
fer forgé: 22.-

Le grand modèle,
à poser sur le sol:
45.-

45.-

22.-



WAS-H-75/112

Les grands magasins
coop city
Sion

A louer à Platta-Sion
1 appartement 4 pièces

Fr. 445.-, charges comprises

1 appartement 3 pièces

Fr. 370.-, charges comprises
Libres tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/36 20 64

36-5656

Arrondissement des syndicats chrétiens de Sion et environs

RÉAFFIRMATION DE LA DOCTRINE ET PRÉCISION DES OBJECTIFS FUTURS



A la table du comité, de gauche à droite, MM. Michel Fournier, Robert Mayor, Joseph Schwéry, Michel Zufferey et Vital Darbellay.

ANZÈRE. - L'assemblée annuelle des membres de l'arrondissement des syndicats chrétiens de Sion et environs a eu lieu, durant toute la journée de lundi à la cantine Chabrey à Anzère. Eu égard à la situation économique, cette assemblée a été très fréquentée et de nombreux problèmes ont été discutés. Le président Joseph Schwéry a eu le plaisir de relever la présence de M. Vital Darbellay, président cantonal.

LE SYNDICAT DE PLUS EN PLUS SOLLICITE

M. Schwéry a tout d'abord rendu un vibrant hommage de reconnaissance à la mémoire de M. Maurice de Torrenté, premier président du Cartel syndical valaisan, qui a été enseveli tout dernièrement, puis, il a relevé les considérations suivantes :

● Cette année, le secrétariat de l'arrondissement a accompli un intense travail, car la récession a remis en valeur le syndicat. Le départ massif des ouvriers étrangers a

provoqué une sensible diminution des entrées des cotisations. Mais il faut relever que le nombre des nouveaux adhérents dépasse le chiffre de 700.

● Un secrétaire romand a fait paraître dans le journal *Syndicalisme* un article ravivant la lutte des classes et faisant l'éloge du socialisme. Cette parution a mécontenté les membres conscients de leurs responsabilités chrétiennes. D'autre part, certains milieux militent en faveur de la suppression du terme chrétien dans l'appellation des syndicats.

Cette tendance sera combattue envers et contre tout.

La caisse de chômage

L'arrondissement de Sion et environs gère trois caisses : la caisse de décès, qui a enregistré un déficit de 8165 francs, la caisse-maladie, qui a vu son effectif des membres passer de 6911 en 1974 à 6829 en 1975, et la caisse de chômage dont voici les résultats :

	Année	Nombre chôm.	Montants payés	Jours de chôm.
Sections bâtiment (30-11)	1974	57	42 265.—	642
	1975	455		
Section métallurgie (30-11)	1974	3	37 782.—	580
	1975	454		
Section des transports (30-11)	1974	2	8293.—	158
	1975	78		

Il y a lieu encore de relever qu'une centaine de demandes de mise au chômage se trouvent encore à l'Etat du Valais. Les rapports des secrétaires Produit et Mabilard ont mis en évidence une situation délicate pour les ouvriers de la plupart des entreprises.

L'assemblée a participé ensuite à la sainte

messe célébrée spécialement par le curé Séverin à la chapelle d'Anzère. A la sortie des offices, un généreux apéritif a été offert aux participants par la commune d'Ayent.

M. Clovis Riand, président, a apporté le salut des autorités, tout en parlant de la situation économique actuelle.

Réaffirmation de la doctrine

M. Michel Zufferey, secrétaire général de l'arrondissement, a mis en relief le travail accompli par le secrétariat, les secrétaires et tout le personnel administratif. En ce qui concerne le journal *Syndicalisme*, M. Zufferey a informé l'assemblée qu'une censure avait été mise en place pour éviter à l'avenir des articles qui prônent la lutte des classes et le socialisme. La loi fiscale de 1960 était sociale au départ, mais avec le développement de la situation économique, et le système de la progression à froid, elle frappe durement les ouvriers. M. Zufferey s'est déclaré opposé à une réduction actuelle de l'horaire hebdomadaire de 50 ou 45 heures à 40 heures. En ce qui concerne l'âge de la retraite, il faudrait étudier de la prévoir tout d'abord à 62 ans et non pas la réduire de 65 à 60 ans. L'arrondissement de Sion, comme les autres arrondissements de syndicats chrétiens sera tout particulièrement attentif à une certaine presse qui sert de paravent à des groupes réactionnaires. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons, a précisé M. Zufferey, nous montrer des syndicalistes chrétiens, opposés à la lutte des classes et à toute forme de violence. La sortie de 1976 aura lieu à Venise. D'autre part, il est prévu d'organiser dans les villages des conférences publiques sur le chômage.

M. Vital Darbellay a relevé sa joie d'avoir participé à cette journée d'information et de discussion.

Le problème de l'appellation du syndicat chrétien est un problème de fond, et ce n'est par hasard que nous sommes des syndicalistes chrétiens. Après la distribution des récompenses aux membres qui ont récolté de nouveaux adhérents et les remerciements et vœux de M. Marcel Héritier au nom de la section d'Ayent, M. Joseph Schwéry pouvait clore cette enrichissante assemblée annuelle.

- gé -

ACTION « BOL DE BOUILLON »

SION. - Noël se prépare fiévreusement malgré la clémence de la température.

Entre les cadeaux à choisir, les menus à élaborer, les ouvrages à terminer, gardez-vous un petit moment et venez boire le délicieux bouillon que les dames des cinq paroisses de Sion ont mijoté pour vous. Il permettra, mais il faudra que vous soyez très nombreux à venir l'apprécier, de compléter le matériel de loisirs et l'éducation des homes-ateliers pour handicapés mentaux.

Ces homes, répartis dans le centre du Valais, de Saxon à Sierre accueillent des jeunes et des moins jeunes qui s'occupent ou travaillent dans la joie, qui sont fiers de produire quelque chose, qui sont heureux d'être respectés et compris.

Le bouillon se dégustera les jours suivants :

Le 11 décembre au Métropole, de 15 à 22 heures ; City, de 9 à 22 heures ; Unip, de 15 à 22 heures.

Le 18 décembre au Métropole, de 15 à 22 heures ; Kuchler, de 9 à 22 heures ; Unip, de 15 à 22 heures ; Poste du Nord, de 9 à 18 heures.

Le 20 décembre, Poste Sud, de 8 à 12 heures.

Le 22 décembre, Poste Nord, de 9 à 18 heures.

Les paroisses de la Cathédrale et de Bramois organisent aussi un « Bol de bouillon » à la sortie de certaines messes.

Martigny se joint également à l'action et le bouillon sera servi les 18 et 22 décembre de 18 à 22 heures à l'avenue de la Gare à la place Centrale.

En souvenir de notre contemporain Charles-Henri Loretan

SION. - Les membres de la classe 1927 de Sion ont été surpris et profondément peinés par le décès de Charles-Henri Loretan et c'est en groupe qu'ils ont participé à son enregistrement, pour mieux montrer leur attachement au défunt.

Charles-Henri aimait la société. Il aimait nos réunions, nos sorties et s'intéressait à chacun d'entre nous en particulier.

Il nous souvient de ces soupers, avec ou sans les épouses, de ces sorties en famille et en pleine nature où il manifestait sa joie d'être des nôtres car il ressentait le besoin de se détendre entre amis, comme nous tous d'ailleurs. Lors de nos voyages à Barcelone pour les trente ans, en Tunisie pour les quarante et à Istanbul pour les quarante-cinq, il fut notre boute-en-train.

Son esprit positif, sa bonne humeur, sa courtoisie, son enthousiasme, sa riche nature firent merveille parmi nous.

Il considérait tous les membres de la classe comme des amis, ne laissant apparaître de préférence pour personne, ce qui peut étonner de la part d'un homme issu de milieux aisés mais ce qui s'explique tant

Charles-Henri était simple, foncièrement bon, généreux.

Ses qualités lui avaient permis de se faire apprécier, aimer, de gens de toutes conditions.

La foule recueillie qui l'a accompagné à sa dernière demeure terrestre lui a rendu un émouvant hommage et a témoigné de la réelle popularité de notre contemporain.

Nous le savons, la vie de Charles-Henri n'a pas été qu'une succession d'heureux événements. S'il a vécu intensément, connu de nombreuses joies, l'existence lui avait cependant réservé son lot de misères, ces derniers temps surtout, où les ennuis semblaient avoir précipité sa fin.

Mais quelles que soient les raisons du Maître des destinées humaines, sachons accepter la dure réalité, nous résigner et dépasser notre chagrin.

En nous quittant, c'est bien la première fois qu'il nous a causé de la peine, mais le souvenir de son lumineux exemple de franche camaraderie restera gravé dans nos esprits et dans nos cœurs.

Classe 1927 de Sion

Concert de l'Orchestre de chambre de Sion

Sans nul doute, le succès remporté par M. Michel Rochat au concours de chef d'orchestre Villa-Lobos a-t-il attiré quelques auditeurs supplémentaires au concert donné par l'Orchestre de chambre de Sion, le vendredi 5 décembre 1975 à l'aula du collège. La soirée aurait pourtant mérité davantage d'attention de la part de ceux qui suivent l'évolution du jeune orchestre séduisant et qui espèrent en cette formation.

Le programme était attrayant : de Pusch une *Kammer-Sinfonie*, qui valut surtout par ses deux mouvements centraux ; des extraits d'une *Suite*, de Telemann, un *Cappriccio*, de Vitali, page mieux rendue lors du bis.

Deux œuvres plus importantes faisant intervenir des solistes nous valurent un concerto pour piano et orchestre de Haydn et un concerto pour violon et orchestre de Vivaldi.

Avec la page de Haydn, l'aspect « sympathie » fut mis en évidence davantage que la « qualité ». Brigitte et Muriel Rochat - l'une désavantagée sans doute par sa nervosité, l'autre meilleure dans les deux derniers mouvements - assuraient leurs rôles

avec conviction, accompagnées discrètement par l'orchestre. En faisant appel à ces jeunes Lausannoises, l'Orchestre de chambre de Sion n'eut peut-être pas droit aux meilleures interprètes, parce que jeunes encore, mais rendait hommage et, d'une certaine manière aussi reconnaissance, à M. Rochat, puisque les deux solistes en question sont ses filles.

Bien meilleur fut le *Concerto pour violon et orchestre*, de Vivaldi. La jeune violoniste Anne-Marie Jambers, membre à part entière de l'OCS, parut très à son aise et sut apporter dynamisme et musicalité dans son jeu habilement soutenu par l'orchestre. A mon avis, avec peut-être le bis de Vitali, ce concerto pour violon devait constituer le meilleur moment de la soirée.

A la tête de l'OCS, M. Rochat - auquel l'auditeur prêtait évidemment une attention particulière au lendemain de son succès - recourt à une direction très ample et précise. Parce que ses musiciens, insuffisamment expérimentés, ne savent pas assez se détacher de leurs partitions, M. Rochat doit se montrer très méticuleux, ce qui peut constituer un certain inconvenient sur le plan de la musicalité.

Il est vrai que l'OCS est récent. Ce ne fut, vendredi, pas un grand concert. Et le critique serait bien embarrassé d'en parler s'il n'avait pas assisté à cette soirée avec la ferme intention d'y voir non la perfection du moment, mais les progrès réalisés.

Je fonde personnellement de grands espoirs dans l'OCS. Il semble que le travail y soit sérieux et régulier. Je souhaite que cet ensemble se produise très régulièrement en public pour acquérir cette aisance nécessaire à une bonne musicalité.

Les progrès sont lents, mais ils sont sûrs. Bien dirigé, l'OCS peut atteindre ce degré de l'excellent orchestre amateur. Il lui faudra encore quelque temps. Et, M. Rochat en est sans doute conscient, lui qui nous disait, la première année où il dirigeait l'OCS : « Je suis content de m'occuper dès le début d'un jeune ensemble que je pourrais former lentement à ma manière, quitte à y mettre du temps ! »

● Comparaison internationale des taux de syndicalisation

Le degré d'organisation syndicale des travailleurs en Europe occidentale accuse des différences considérables d'un pays à l'autre. Comme le fait apparaître une étude consacrée il y a peu à ce sujet par l'Institut de l'économie allemande, les taux d'organisation enregistrés dans les pays européens où règne la liberté syndicale varient entre 85 % (en Suède) et 23 % (en France). Entre ces deux extrêmes, se situent le Danemark et la Belgique (70 %), l'Autriche (58 %), la Finlande (55 %), le Luxembourg (53 %), la Norvège et l'Irlande (50 %), la Grande-Bretagne (43 %), les Pays-Bas (40 %) et l'Italie (33 %). La Suisse, pour sa part, enregistre un taux de 37 %.

Charles Meckert professeur Sion

Tribune du lecteur

Les vitraux de l'église de Saint-Théodule, à Sion

Il y a quelques mois (24 janvier 1974), paraissait dans le présent journal un rapport d'experts sur ces vitraux. Nous le reproduisons ici intégralement :

« L'impression qui se dégage de l'ensemble de ces vitraux est excellente. Cet édifice religieux baigne dans une atmosphère colorée très subtile et lui confère un caractère de recueillement et de joie.

Dans la nef, l'imagerie savoureuse s'exprime sur des fonds colorés bleu sombre. Dans le chœur règne une atmosphère claire et chaude à la fois.

La lecture des scènes relatives à l'iconographie religieuse est facilitée par un dessin ample, souple, qui ne manque pas de grandeur. Le verre est utilisé dans son expression la plus pure et n'est pas alourdi par une profusion de grisaille, utilisée trop souvent sans discernement. Il se dégage de l'ensemble de cette œuvre une unité d'expression, « une santé » qui s'exprime à travers une composition forte et solide ».

Nous ne sommes pas d'accord avec le caractère de recueillement conféré à l'église Saint-Théodule par ces vitraux.

Quant au reste de ce rapport d'experts, il peut convenir à des vitraux de ce genre, destinés à un établissement où l'on se rend de temps en temps pour rigoler.

Selon toute vraisemblance, les experts n'ont pas vu l'intérieur de cette église, et notamment le chœur, avant l'installation de ces vitraux. Ils n'auront certainement pas prié aussi souvent que nous dans cette belle atmosphère, austère et sereine à la fois, produite par cette magnifique architecture gothique sous la seule lumière du jour.

Lorsqu'on regardait devant soi, les nombreuses lignes verticales du chœur formaient un milieu grave, propre à faire son examen de conscience.

En élevant le regard, on rencontrait les ornements des ogives des fenêtres et l'on sentait de la sérénité dans l'espoir du pardon des péchés.

Les nervures saillantes du plafond du chœur forment au-dessus de l'ogive de chaque fenêtre deux autres ogives, la supérieure étant la plus pointue. Les trois ogives ensemble nous disaient, si bien « Excelsior », « toujours plus haut ». D'autres nervures partent des sommets des ogives supérieures et se réunissent aux clés de voûte pour nous dire « toujours plus haut vers Dieu » !

Que reste-t-il, aujourd'hui, de ces bons effets, qui ont stimulé la piété des fidèles pendant près de cinq siècles ? D'une part, les couleurs vives des vitraux accaparent la vue et d'autre part, ces vitraux assombrissent le chœur. Il en résulte que le grand et beau crucifix du maître-autel est à peu près invisible, la plus grande partie de la journée ; or, n'est-ce pas lui qui doit retenir l'attention de la personne qui vient se recueillir un instant ?

Ce n'est qu'en hiver, le soir, lors des messes de 18 h. 15, les vendredis, samedis, dimanches et lundis, sous la lumière électrique, quand les vitraux sont noirs, que l'on retrouve un peu des bienfaits que nous venons de décrire !

Dans une église, toute la décoration doit être impeccable pour ne pas détourner les personnes du respect dû à Dieu, réellement présent dans le Très Saint Sacrement. Or, dans ces vitraux actuels, le ridicule éclate un peu partout dans les dessins et dans les couleurs. Le visiteur n'aura pas de peine à s'en rendre compte.

Et alors ! Ne faut-il pas conclure que les vitraux de couleur, bariolés actuels, doivent être remplacés, au plus vite, par des treillis garnis de verre transparent, sans dessins ?

Les mailles seront de forme hexagonale étirée vers le haut. Les trois fenêtres du fond du chœur recevront des verres sombres d'un gris bleuté pour mieux faire ressortir le grand crucifix bien éclairé par les quatre fenêtres latérales du chœur.

Les nervures noires de la coupole du chœur doivent recevoir la même teinte claire que les colonnes, pour améliorer l'effet des bouquets de fleurs, mais surtout pour que cette coupole soit mieux l'image de la voûte du ciel vers laquelle l'homme aimant la nature dirige son adoration vers Dieu !

Enfin, le maître-autel doit être agrandi pour recevoir, de part et d'autre du Christ, une statue de la sainte Vierge et une statue de saint Jean, pour commémorer ces paroles de Notre Seigneur mourant : « Mère, voilà ton fils, voilà ta mère ». Ces personnes seront de la même taille que le Christ et l'ensemble sera magnifiquement équilibré pour bien orner le chœur.

Après ces transformations, l'église de Saint-Théodule de Sion reprendra les qualités artistiques et religieuses que lui ont données, il y a près de cinq siècles, le cardinal Schiner et l'architecte Ulrich Ruffiner, pour le plus grand bien des fidèles et pour la plus grande gloire de Dieu !



TIREZ PROFIT DE NOTRE JOURNAL

Votre annonce est lue par plus de 65 % des ménages



La BCS accroît la valeur de votre cadeau!

A tous les jeunes - dès leur naissance déjà - offrez un carnet d'épargne « Jeunesse » de la BCS. Ils bénéficient d'un taux d'intérêt privilégié et disposent plus tard de l'appui actif de la BCS pour mieux construire leur avenir.

Seule banque privée du Valais central, la BCS met plus de 100 ans d'expérience à votre service et n'investit qu'en Valais, pour votre profit aussi. Postez aujourd'hui ce coupon CONTACT DIRECT BCS!

BCS
ANNO 1874
Banque Commerciale de Sion S.A.
Rue de Lausanne 15, 1950 Sion
Tél. 027/22 27 21

CONTACT DIRECT

Je désire ouvrir auprès de la BCS un carnet d'épargne

<input type="checkbox"/>	ordinaire
<input type="checkbox"/>	jeunesse (jusqu'à 20 ans)
<input type="checkbox"/>	troisième âge (dès 60 ans)
<input type="checkbox"/>	épargne-dépôt
<input type="checkbox"/>	épargne à terme

(veuillez cocher ce qui convient) et vous prie de me faire parvenir mon carnet de bulletins de versement CONTACT DIRECT BCS

Nom du titulaire _____

Prénom _____

Né(e) le _____

Rue N° _____

NPA localité _____

Expédiez à _____

BCS, Banque Commerciale de Sion S.A.
Rue de Lausanne 15, 1950 Sion

Offres et demandes d'emplois



cherche

secrétaire de réception

pour :
la clientèle
les représentants
les appels téléphoniques
ainsi que :
les travaux de dactylographie
et correspondance

Travail indépendant, semaine de 5 jours.
Débutante acceptée. La préférence sera
donnée à personne ayant quelques an-
nées de pratique.

Faire offre ou prendre rendez-vous avec
ANDENMATTEN S.A., rue du Sex 16,
SION
Tél. 027/22 66 55 143.147.190

Hildebrand

Wir sind ein in der Branche führendes Fabrikations-
unternehmen für gewerbliche Geschirrwaschmaschi-
nen und Spezialwaschanlagen für die Industrie.

In unsere Verkaufsorganisation suchen wir einen qua-
lifizierten

**Mitarbeiter
im Aussendienst**

Der gesuchte Mitarbeiter sollte ein kontaktfreudiger
und gewandter Verkäufer sein, d.h. über eine mehr-
jährige erfolgreiche Reisetätigkeit verfügen, sowie in
deutsch und französisch verhandlungsgewandt sein.

Wir bieten grosse Selbständigkeit, ein angenehmes
Arbeitsklima, ein dem Posten entsprechendes Salär
mit erfolgsbeteiligung, sowie Spesenentschädigung.

Der Mitarbeiter besucht Hotels, Restaurants, Alters-
heime, Architekten, Sanitärunternehmen, Wiederver-
käufer usw., im Kanton Wallis und Teilgebiet Waadt.

Wenn Sie an dieser Aufgabe interessiert sind, erwar-
ten wir gerne Ihre Bewerbung mit Foto, Zeugnissen
und Handschriftprobe.

ED. HILDEBRAND ING. AG, Maschinenfabrik
8355 Aadorf
Tel. 052/47 31 21

41-58

Sierre
On cherche

secrétaire

sachant travailler seul.

Langues : allemand-français
Entrée tout de suite ou à convenir
Semaine de 5 jours
Salaire selon capacités

Offres écrites avec curriculum vitae et
copies de certificats sont à adresser à
chiffre MA 9551, Mengis Annonce,
3900 Brigue.

Hôtel de montagne, sports d'hiver,
cherche pour entrée immédiate

un cuisinier

Bon gain assuré.

Tél. 027/22 12 27

36-1258

Café de la Tour, La Bâtiaz,
Martigny, cherche

sommelière

Débutante acceptée.

Tél. 026/2 34 04

36-1239

Café de la région de Sierre
cherche

sommelière

Débutante acceptée.

Tél. 027/55 01 64

36-32494

Restaurant Lona
à Grimentz

cherche

**commis
de cuisine**

Tél. 027/65 10 50
ou 65 15 77

36-1341

Restaurant Au Métro, Sion
cherche

garçon (fille) de cuisine

Horaires de magasin.

Tél. 027/22 84 26

36-1310

Je cherche des

personnes

désirant occupation partielle ou à
plein temps.

Dans la branche vente.

Tél. 026/6 27 60

36-32488

**Noël
A vendre**

**services
argenterie**

12 couteaux
12 fourchettes
12 cuillers
12 cuillers à moka
1 louche
1 grande fourchette
1 grande cuiller
(argentés) de style
classique, pour
cause de rénovation
des modèles

TOTAL
51 pièces
au prix d'occasion
de
Fr. 150.-

Envoi contre
remboursement.

Demandez
prospectus.

VALENTINI UGO
ARTICLES
D'ARGENTERIE
Case postale 126
Av. Torricelli 23
6904 Lugano (TI)
24-313964

**Nouvelliste
votre
journal**

Faites vos achats en famille !

SION

**Ouverture du soir
jusqu'à 22 heures**

jeudi 11 décembre de 9 à 22 h.

jeudi 18 décembre de 9 à 22 h.

lundi 22 décembre de 13 h. 30 à 22 h.

Vendredi 12 et 19 et mardi 23 décembre
ouvert le matin
à 9 heures



P

**Plus de 1000 places de parc
à votre disposition au centre de la ville :**
Planta, Sacré-Cœur, Banque cantonale, Parking BP,
place de Foire, etc.

Pour toutes vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

économies!

Un exemple parmi des centaines :

*** Gril-Four KOENIG GK44**
Prix conseillé : 398.-
Prix Magro :

329.-

MAGRO
arts ménagers

** Garanties
complètes

UVRIER / SION
027/31 28 53
ROCHE / VD
25/78221

Papier/Impression

Nous cherchons, pour la vente de nos papiers fins et spéciaux

représentant

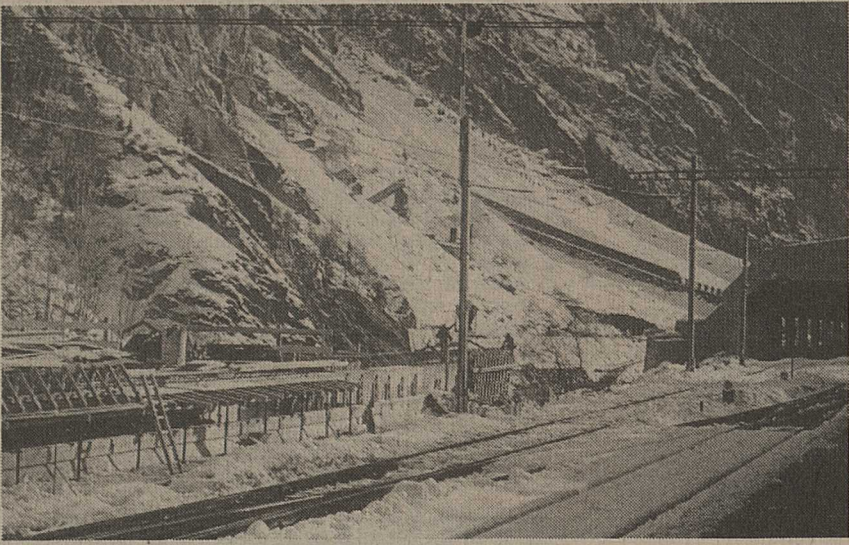
dynamique, chargé de visiter nos clients en Suisse romande.

Nous demandons : une expérience approfondie de la vente et une bonne
formation professionnelle (papier ou impression).
Nous offrons : des conditions avantageuses avec participation au chiffre
d'affaires.

Pour prendre contact, téléphonez à Bâle, tél. 061/34 76 76, int. 15, ou
adressez vos offres à la direction de la maison Werner Kupferschmid &
Cie, papiers en gros, fabrique de papiers gommes
Dornacherstrasse 101, 4002 Bâle.

03-732

Des travaux qui vont bon train



GOPPENSTEIN. - Dans le but de faciliter chargement et déchargement des autos en gare de Goppenstein, d'importants travaux sont actuellement entrepris. Ils consistent notamment à prolonger d'une part la voie destinée à ce genre de transport, et à édifier d'autre part une nouvelle route d'accès au quai de déchargement. Les conditions géologiques particulières de ces lieux exigent l'édification de différents ouvrages d'art d'une importance considérable.

Attention aux interviews frauduleuses

BRIGUE-DOMODOSSOLA. - Deux individus sont actuellement recherchés pour avoir commis des fraudes pour un montant de plusieurs milliards de francs. Se faisant passer pour journalistes, ils circulent dans les trains internationaux entre Milan et la frontière en faisant halte sur différentes places de gare. Ils s'approchent alors des gens pour leur demander une interview sur des faits d'actualité. Au terme de l'enquête, ils prient les interviewés d'apposer leur signature au bas de l'« interview ». Quelques jours plus tard, les intéressés reçoivent un contrat en bonne et due forme d'une édition florentine pour plus de 200 000 francs (800 millions), qu'ils reconnaissent avoir effectivement signé... On apprend que cette opération s'est rapidement propagée dans le secteur. Au cours de ce dernier mois, 72 000 contrats ont ainsi été signés pour un chiffre d'affaires de plus de dix milliards de francs... (40 millions de francs).

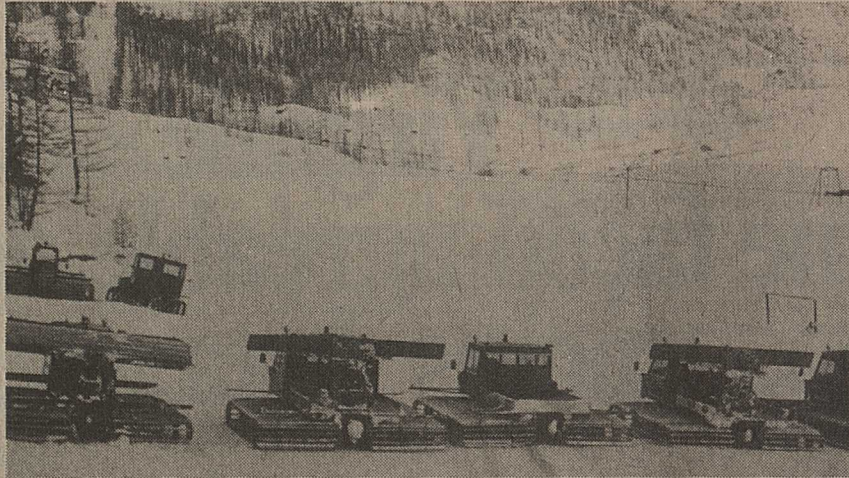
On recommande donc aux personnes qui se seraient laissées prendre d'avertir immédiatement la police.

Tout est prêt pour le jour « J »

SAAS FEE. - C'est à partir de samedi prochain que fonctionneront toutes les remontrées mécaniques du village des glaciers.

Dans toute la région, de Plattyen à l'Eggner en passant par Langfluh et Spiel Boden, les conditions d'enneigement sont idéales. Amé-

nagées avec un soin particulier, les différentes pistes se trouvent dans un état irréprochable. L'immense champ de neige réservé aux débutants a été lui aussi l'objet d'une attention particulière. Tout est donc prêt pour un bon départ de l'industrie de la neige.



Le parc des « chats des neiges » de Saas Fee

La ristourne partielle des impôts des frontaliers : une affaire compliquée

BRIGUE. - Ainsi que le *Nouvelliste* l'a déjà annoncé, à la suite d'une convention internationale intervenue entre la Suisse et l'Italie, une partie des impôts payés par les ouvriers frontaliers travaillant en Suisse retournera en Italie. En ce qui concerne le Valais, pour 1974 et 1975, il s'agit d'une somme totale de plus d'un million de francs. On prétend que cette ristourne augmentera encore dans le courant des prochaines années, pour atteindre une moyenne de 150 000 000 de francs par an, soit 600 000 francs. Dans ce calcul, on n'a toutefois pas tenu compte du licenciement d'un bon nombre de ces contribuables. En l'espace de quelques mois, toujours pour notre canton, leur effectif a passé de 2300 à 1400. Un règlement prévoit la répartition de cette « manne » helvétique entre les différentes communes de l'Ossola habitées par ce genre de travailleurs. Toutefois, pour éviter que cet argent se disperse, on se propose de l'assigner à la communauté régionale de la montagne qui devrait employer ces fonds à la réalisation d'œuvres de caractère social. Bien que cet accord ait été déjà ratifié par

le Gouvernement italien, la ristourne prévue n'a pas encore franchi la frontière. Il ne faut pas voir là une mauvaise volonté quelconque. Il est plutôt question d'équité. Les autorités suisses, en effet, souhaiteraient insérer la question de la ristourne des taxes versées par les frontaliers dans un accord fiscal général sur la double taxation, qui touche aussi les industries et sociétés suisses travaillant en Italie. Si Berne insistait sur cette requête, les tractations sur une matière aussi complexe pourraient évidemment

prendre beaucoup de temps. Avec raison, dans ce domaine, les frontaliers concernés estiment être les victimes d'une flagrante discrimination. La demande du Gouvernement helvétique démontre toutefois que les Suisses travaillant en Italie sont logés à la même enseigne. Mais ça n'est pas une raison pour que cette importante question ne soit pas réglée aussi rapidement que possible et à la satisfaction des différentes parties en présence.

AVEC LES « DIABLES ROUGES » DU VILLAGE DES GLACIERS



Les sympathiques « diables rouges » à la station de départ du téléphérique qui conduit à Plattyen.

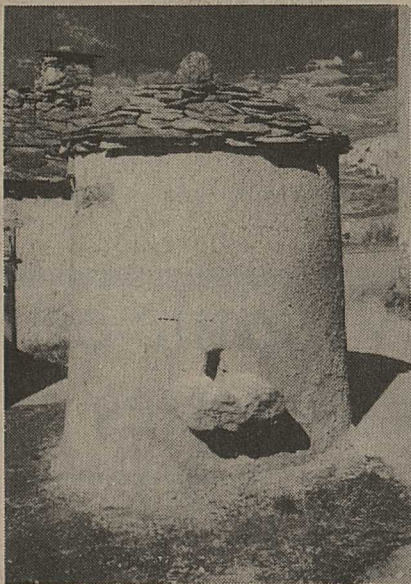
SAAS FEE. - Une cinquantaine de moniteurs de ski, assistés de quelques-uns de leurs collègues des stations environnantes, en présence de MM. Carlo Imbach, membre de la commission cantonale, Arnold Andenmatten et Joachim Lomatter, instructeurs, encore secondés par des chefs de groupes, ont participé au cours obligatoire organisé par l'Etat (un jour les années impaires et deux jours les années

paire) sur les hauts de Plattyen. Les participants ont évidemment profité des excellentes conditions afin de parfaire leurs connaissances pratiques et de leurs instructeurs pour compléter leur bagage théorique.

Le défilé de ces sympathiques « diables rouges » à travers la station a d'ailleurs suscité l'intérêt de la clientèle qui commence à faire son apparition.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Restauration d'anciens puits



GRANGES. - Rares sont les villages du Valais qui ont dû construire des puits pour leur approvisionnement en eau potable. Granges, par sa position géographique essentiellement en plaine, n'a jamais pu tirer son eau des glaciers. Les habitants des siècles passés ont donc construit trois puits, dont deux sont aujourd'hui des monuments historiques. Les temps ne sont guère éloignés qui témoignent des agitations provoquées par l'eau, des querelles « intarissables » provoquées par des « droits d'eau ». Granges a donc puisé dans la nappe. Trois puits différents construits en des points de grands rassemblements témoignent de l'importance accordée à cette unique source d'approvisionnement. Les trois puits ont été construits selon une architecture circulaire. Le premier, à l'entrée du village, possède un toit à quatre pans recouverts d'ardoises, celui du centre du village - hélas détruit - avait un toit de bardeaux, alors que le troisième à l'ouest de Granges (notre photo) a un toit tronconique avec, sur le côté, un déversoir qui servait à alimenter un bassin d'eau pour le bétail.

Le service de l'édilité de la commune de Sierre, en collaboration avec le service des monuments historiques de l'Etat du Valais, ont rafraîchi et restauré ces deux vestiges de l'histoire hydraulique du Valais.

Université populaire Le cycle annuel d'une colonie d'abeilles

SIERRE. - La réussite, en apiculture, dépend de plusieurs facteurs qui sont la nature elle-même, le matériel utilisé et aussi (et surtout) le savoir de l'apiculteur et la façon dont il s'occupe de ses colonies.

« Savoir obtenir un développement harmonieux du couvain au printemps est certainement une des clés principales du succès. L'important consiste à pouvoir régler la quantité de couvain d'une ruche par rapport à ses provisions et aux conditions extérieures ; tel est le thème principal de la conférence que présentera Sylvain Bille le mercredi 10 décembre à 20 h. 30 à l'aula du centre scolaire des Liddes. La fin de la conférence sera agrémentée par des diapositives en couleur sur les abeilles et montrant des cadres de couvain, la ponte et l'éclosion des reines, l'essaime, etc. »

Délicats travaux à Noës

NOES. - De grands travaux relatifs aux raccordements des égouts de la région à la STEP de Noës sont actuellement en cours près de la gare de Noës.

Jour et nuit, une entreprise spécialisée de Berne a procédé à la pose de tuyaux de sous les voies de la ligne du Simplon.

Il s'agit d'un travail très spécial, effectué selon un système appelé « pousse-tube », qui consiste à introduire les tuyaux en béton sous les voies à l'aide de puissants vérins hydrauliques.

Des cheminots ont assuré la surveillance sur le terrain, la ligne du Simplon étant restée ouverte.

Nomination « ad vitam » à l'Académie internationale de Saint-Marc

Un jeune Annivard, M. Régis-André Monnier, s'est vu remettre l'insigne de membre « ad vitam » de l'Académie internationale de Saint-Marc.

L'insigne lui a été remis par le professeur Giulio Billi, académicien de Saint-Marc et délégué officiel en Suisse de l'Académie, lors d'une cérémonie à laquelle participaient également M. Georges Esatoglu, membre de l'Académie, et l'écrivain et poète suisse Etienne Chevalley.

Gradué de l'école des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, M. Régis-André Monnier est animateur de l'organisation culturelle l'Artimon en Suisse. Nos félicitations.

Die Buchdruckerei Beeger AG Sitten

sucht

Sportredaktor

(halbamtlich, vorgesehene Arbeitszeit 18.00 bis 22.00 Uhr) um die Sportkronik im *Walliser Volksfreund* zu besorgen.

Arbeitsplatz ist Sitten, und der Eintritt kann sofort erfolgen.

Offerten sind an die Buchdruckerei Beeger AG, Postfach 50, 1950 Sitten, zu richten.

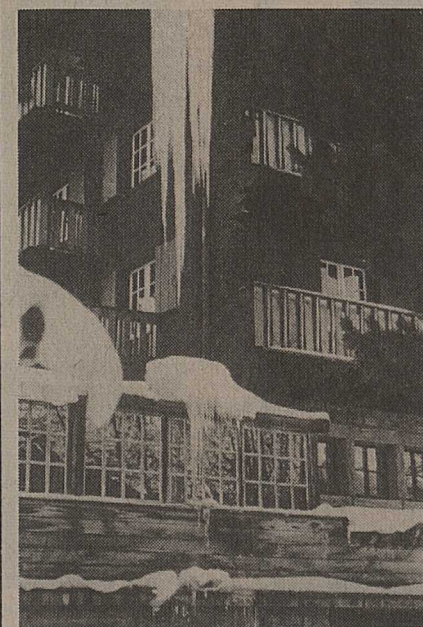
Nouvelliste
et *Foille d'Avia du Valais*

TIREZ PROFIT DE NOTRE JOURNAL

Votre annonce est lue par plus de 65 % des ménages

Caprice de la nature à double tranchant

SAAS FEE. - Depuis quelques jours déjà, dans certaines régions du Haut-Pays, la température marque des amplitudes considérables entre le jour et la nuit. Si les gens ne s'en plaignent nullement, la nature - elle - en profite évidemment pour exécuter des tableaux insolites, changeant de forme et de consistance au gré des conditions météorologiques. Du bel ouvrage certes, mais non sans danger dans certains cas.



La chute sur un quidam d'une partie de cette stalactite insolite suffirait déjà pour lui faire mal...

Election du conseil d'un quartier brigois

BRIGUE-DOMODOSSOLA. - Maintenant rattaché au Grand Brigue, le village de Brigerbad vit tout de même dans des conditions qui diffèrent quelque peu de celles rencontrées dans le reste de la nouvelle commune. Dans le domaine du traitement des eaux, par exemple, la station balnéaire fait partie de l'association intercommunale constituée à Viège. Brigue et Glis, notamment, forment un autre groupement analogue. Ce qui cause évidemment des problèmes particuliers, que les édiles brigois entendent résoudre en collaboration avec les représentants de Brigerbad. Les citoyens du lieu ont donc été consultés en vue de désigner les membres du conseil de quartier composé de MM. Emile Martig, Karl Pfaffen et Richard Clausen.

Panorama d'Outre-Simplon

Maire sur la sellette

Ayant interdit l'exploitation d'un bar, pour la saison hivernale du moins, le syndic de Crodo, dans le val Formazza, M. Giovanni Repetti, avec quelques membres de la commission locale du commerce, a été dénoncé au tribunal administratif régional. Il est accusé d'abus de pouvoir, de contradiction et de fausse interprétation de la réalité. Le recours a été déposé par la tenancière du bar en question, qui ne voit pas pourquoi son établissement ne pourrait être exploité qu'en été, sous prétexte qu'en hiver, il n'est absolument pas nécessaire.

Un « tifoso » condamné

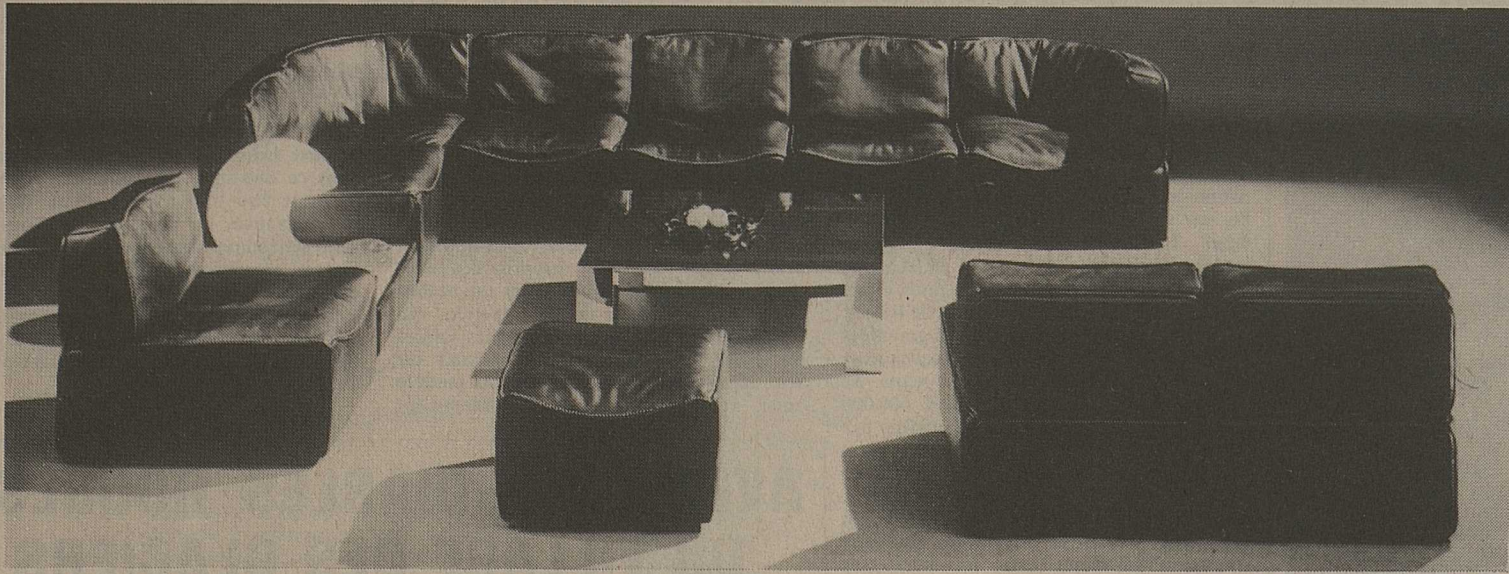
L'affaire remonte au mois d'octobre 1970. Au terme d'une rencontre de football, à Domodossola, Fausto R., 26 ans, avait refusé d'obtempérer aux ordres de la police intervenue en vue de protéger l'arbitre, menacé par une bande de « tifosi » locaux. Dénoncé à la magistrature, Fausto vient de se présenter devant le tribunal de Verbania qui l'a condamné à quatre mois de prison avec sursis.

Nouveaux licenciements

La direction de l'Union manufacture de la région de Verbania a rendu exécutoire le licenciement de 243 des 460 ouvriers employés dans les établissements concernés. Les organisations syndicales ont aussitôt protesté contre ces mesures, en organisant de nouvelles grèves qui se dérouleront dans le courant de ces prochains jours.

Professeur de français contesté

M^{me} Germana Capra, professeur de français dans une école moyenne de Domodossola, est actuellement contestée par un bon nombre de parents d'élèves, qui lui reprochent d'avoir fait copier un devoir accompli par une élève et parsemé de fautes. Ce n'est pas de cette façon que l'on aide les enfants à mieux apprendre le français. ajoutent les parents, qui ont l'intention de déposer plainte. L'accusée a tenté de se justifier en déclarant qu'elle avait tout simplement voulu montrer aux parents que leurs enfants avaient encore beaucoup à faire avant de pouvoir écrire parfaitement le français.



Une nouvelle
manière
de vivre...

Du cuir « Mammouth » a été choisi pour le modèle sportif, élégant DS 15. Il s'agit d'une vachette de premier choix d'environ 5 mm d'épaisseur. Les lignes galbées sont soulignées par les coutures de sellier.

Avec ce modèle, De Sede montre, une fois de plus, sa maîtrise dans le travail du cuir.

L'élément de base du modèle DS 15 peut être combiné avec des tabourets, des éléments de coin et de finition et avec des tables assorties. Malgré les dimensions relativement petites, le modèle offre un confort extraordinaire. Les rembourrages sont en bultex et caoutchouc mousse.

anthamatten
meubles sa 
1890 St. Maurice

DS 15 de deSede chez

Toutes constructions
plastiques
en PCV, PPR, etc.

Mobilier de laboratoire
Gabarit pour passages de dalles

L. TAPERNOUX

1233 BERNEY/GE - Tél. 022/57 11 06 - 57 29 60
18-5626

vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

A propos d'une bonne cigarette...

Virginie - une façon agréable de payer moins de taxes...

Comme Virginie contient pour une large part des tabacs cultivés en Suisse, elle est moins imposée que la grande majorité des autres marques.

C'est pourquoi Virginie est l'une de ces rares cigarettes qui ne coûtent que Fr. 1.40 le paquet.

Ce sont d'ailleurs les tabacs de notre pays

qui donnent à Virginie son goût typique et en font une cigarette si naturelle.



Dès sa plantation, le tabac suisse fait l'objet de soins attentifs



Avec ou sans filtre

Senaud Publicité

Le sport le plus beau du monde!

FERRERA SPORT

Skis et habillement de haut standing

Via Bognanco, Domodossola

Tél. (0324) 29 74

On parle le Walsler

46-1907-124



Je suis absolument enthousiasmée de la nouvelle PFAFF!

Parfaites sont les chemises repassées sur la PFAFF!

La machine à repasser PFAFF peut aussi, cela va sans dire, être utilisée comme une presse. Mais les plus grands avantages, c'est le cylindre rotatif, idéal par sa vitesse et ses dimensions, qui vous les apportent. Il vous débarrasse véritablement du travail de repassage.

Comme vous pouvez, assise, introduire votre linge à la hauteur pratique des touches d'un piano, vous n'éprouvez aucune fatigue dans les bras ou le dos. Le redouté repassage devient un délassement déjà 100000 fois éprouvé.

Le repassage avec la PFAFF se fait trois fois plus rapidement qu'à la main et il est encore mieux réussi. Repasser des cols de chemises est, par exemple, beaucoup plus facile qu'à la main.



Essayée et approuvée par l'Institut suisse de recherches ménagères.

Savioz Clément

Réparation - Vente
Arts ménagers
Majorie 6 - Sion
Tél. 23 10 25

PFAFF®



« Celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus nous ressuscitera nous aussi... »

Réconfortée par l'onction des malades et le Pain de Vie,

Madame Marie VARONE-LUGON

s'est endormie dans la joie du Seigneur, le 9 décembre 1975, dans sa 96^e année.

La famille en deuil :

Mademoiselle Catherine VARONE, à Sion ;
Madame Laurence VARONE-MAYOR, à Bramois, et ses enfants ;
Michel et Gratielle VARONE-BÉRARD et leurs enfants Thierry et Thérèse, à Bramois ;
Marie-José et Albert PRALONG-VARONE et leurs enfants Christophe, François, Michèle et Isabelle, à Sion ;
Bernard et Claire VARONE-VALLAT et leurs enfants Jean-Paul, Marie-Hélène, Gérard et Chantal, à Bramois ;
Abbé François VARONE, à Fribourg ;
Marguerite et Christian JACQUOD-VARONE et leurs enfants Pierre, Philippe et Antoine, à Sion ;
Jérôme VARONE et sa fiancée Marcelle DUNANT, à Genève ;
Madame Isabelle FAVRE-LUGON et ses enfants, à Bramois et Sion ;
Monsieur et Madame François LUGON et leurs enfants, à Genève ;
Madame Marie LUGON et ses enfants, à Maragnenaz ;
Les enfants de feu Daniel LUGON, à Sion ;
Madame Isabelle REYNARD-VARONE et ses enfants, à Chandolin-Savièse ;
Les enfants de feu Alexis VARONE, à Sion ;
Les enfants de feu Jules VARONE, à Savièse ;
ainsi que les familles parentes et alliées, vous invitent à prier pour que le Seigneur accorde à la défunte la lumière et le repos éternels.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Bramois, le jeudi 11 décembre 1975, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : rue du Scex 25, Sion.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Cécile BRIDY-DUBUIS, à Savièse ;
Monsieur et Madame Germain BRIDY-BRIDY, leurs enfants et petits-enfants, à Savièse ;
Monsieur et Madame Jérôme REYNARD-LUYET-BRIDY, leurs enfants et petits-enfants, à Savièse ;
La famille de feu Joseph REYNARD-DUBUIS, à Savièse ;
Mademoiselle Bertha DUBUIS, à Savièse ;
Mademoiselle Marguerite DUBUIS, à Savièse ;
Madame veuve Emma DUBUIS-HÉRITIER, ses enfants et petits-enfants, à Savièse, Genève et Collombey ;
Mademoiselle Edwige DUBUIS, à Savièse ;
ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Joseph BRIDY

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, que Dieu a rappelé à lui à l'âge de 69 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Savièse, le jeudi 11 décembre 1975, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui



L'Administration communale des Agettes

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Ferdinand PITTELOUD

père de son président, M. Pierre Pitteloud.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Dans la douleur que nous avons ressentie lors de la mort tragique de notre bien-aimé

JACQUY

nous disons notre reconnaissance à tous ceux qui, de près ou de loin, ont partagé notre peine.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, nous remercions toutes les personnes qui nous ont donné leur amitié et leur affection, par leur présence aux obsèques, leurs envois de fleurs, leurs dons pour des messes, leurs visites, leurs prières et leurs messages de réconfort. De tout cœur, merci.

Un merci spécial à la classe 1954, au Moto-Club de Vernayaz, à la FMV, à la FOBB, à Migros-Valais et au personnel de Migros Martigny Gare, à la famille Walter Vogt, aux familles du Verger, au Football-Club Vernayaz et à la section des vétérans du FC, à Moderna S.A. et à son personnel, à M^{me} Z. Delaloye.

Famille Robert PRALONG
Mademoiselle Elisabeth BAGNOUD et ses parents

Vernayaz et Martigny, décembre 1975.



La fanfare « La Rosablanc »

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Edouard FOURNIER

père de son membre Michel Fournier.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Confrérie des Joseph de Savièse

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Joseph BRIDY

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La direction des écoles, la commission scolaire et le personnel enseignant de Nendaz

font part du décès de

Madame Aline PRAZ

mère de M. Arsène Praz, instituteur à Basse-Nendaz, et grand-mère de M^{lle} Marie-Cécile Praz, institutrice à Clèbes.

L'ensevelissement a lieu à l'église de Haute-Nendaz, aujourd'hui mercredi 10 décembre 1975, à 10 heures.



PIEUX SOUVENIR DE

Madame Auguste DUC

née Léonie MOUNIR



10 décembre 1974 - 10 décembre 1975

Une année déjà depuis cette douloureuse séparation, mais ton souvenir, plus que jamais, reste gravé dans le cœur de

Ton mari, tes enfants,
tes parents et amis

Une messe d'anniversaire sera célébrée à la chapelle de Crans, le samedi 13 décembre 1975, à 8 heures.



Profondément touchés par les nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçues lors du décès de notre cher et inoubliable époux et papa

Monsieur Eric ÉPINEY

nous exprimons notre gratitude à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, de couronnes, offrandes de messes, dons et messages, se sont associées à notre grand chagrin. Nous les prions de trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

Un merci spécial au curé de la paroisse de Vissoie, au chœur mixte, au docteur Berclaz, au personnel de l'hôpital de Sierre, à l'entreprise André Savioz et à la classe 1967.

Vissoie, décembre 1975.



Jésus dit : « Passons sur l'autre rive ! »

Réconforté par le sacrement des malades et le Pain de Vie,

Monsieur Edouard FOURNIER

1894

est entré dans la Paix du Seigneur le jour de l'Immaculée Conception 1975, après une très courte maladie.

La messe de sépulture et le dernier adieu auront lieu à l'église paroissiale de Basse-Nendaz, le jeudi 11 décembre 1975, à 10 heures.

La famille en deuil :

Madame et Monsieur Charles FOURNIER-FOURNIER et leurs enfants, à Sion et Fribourg ;
Madame et Monsieur Gilbert BANNWART-FOURNIER et leurs enfants, à Sion et Monthey ;
Monsieur Michel FOURNIER-MICHELET et leurs enfants, à Nendaz ;
Monsieur et Madame Jean FOURNIER-MATHIEU et leur fille, à Genève ;
Madame et Monsieur Jean-Marc BINER-FOURNIER et leurs enfants, à Bramois ;
Madame Cécile FOURNIER-FOURNIER et famille, à Nendaz ;
Madame Marguerite BARMAN-FOURNIER et famille, à Vérossaz ;
Monsieur et Madame Marc FOURNIER-LATHION et famille, à Nendaz ;
La famille de feu Jean GLASSEY-THEODULOZ, à Nendaz ;
ainsi que les familles parentes et alliées, vous invitent à prier le Seigneur pour le repos de l'âme de leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parrain et ami.

Selon le désir du défunt, ne pas envoyer de fleurs, ni de couronnes, mais penser à l'église de Basse-Nendaz.

Le corps repose à la crypte du Sacré-Cœur à Sion.

Le départ du cortège funèbre aura lieu à l'entrée du village de Basse-Nendaz.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame et Monsieur Léon ZUFFEREY-ZUFFEREY ;
Madame et Monsieur Georges MEYNET-ZUFFEREY et leurs enfants ;
Madame Hélène ZUFFEREY-BALMER, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Georges SALAMIN-ZUFFEREY et leurs enfants ;
Madame et Monsieur André ZÜND-ZUFFEREY, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Jean ZUFFEREY-ZUFFEREY, leurs enfants et petite-fille ;
Madame et Monsieur Silvio BAYARD-ZUFFEREY, leurs enfants et petite-fille ;
Madame et Monsieur Paul FAVRE-ZUFFEREY et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Aldo ZUFFEREY-FLEURY et leurs enfants ;
Mademoiselle Danièle LATHION ;
Madame et Monsieur Gérard BERTHOUSOZ-GAILLARD ;
Monsieur Jean-Pierre GAILLARD ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Caroline ZUFFEREY

négociante à Saint-Luc

leur chère sœur, belle-sœur, tante et grand-tante, survenu dans sa 85^e année, après une douloureuse maladie chrétiennement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement a eu lieu à Saint-Luc, le mardi 9 décembre 1975, à 10 h. 30.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame veuve Ernest EMERY-BONVIN et son enfant, à Lens ;
Madame et Monsieur Marcel COMBY-EMERY, à Sierre ;
Madame et Monsieur Gérard ÉPINEY-EMERY et leurs enfants, à Chippis et Salquenen ;
Monsieur et Madame Paul EMERY-BEZOLA et leurs enfants, à Saint-Maurice ;
Madame veuve Louis DEURIM, ses enfants et petits-enfants, au Châble ;
Madame veuve Louis BONVIN et ses enfants, à Vaas ;
Monsieur et Madame Edouard BONVIN et leurs enfants, à Lens ;
Madame veuve Louis BRIGUET-BONVIN et ses enfants, à Flanthey ;
Mademoiselle Cécile EMERY, à Lens ;
Les enfants de feu Lucien BONVIN-EMERY ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Martine EMERY

née BONVIN

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et amie, pieusement décédée à la clinique Saint-Amé à Saint-Maurice, le mardi 9 décembre 1975, dans sa 87^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Lens, le jeudi 11 décembre 1975, à 10 heures.

Domicile mortuaire : clinique Saint-Amé.

Domicile de la famille : Paul Emery, Beaulieu 58, Saint-Maurice.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour elle

« Le Gitan », première mondiale à Martigny

MARTIGNY. - Des invités, la presse, puis dans une deuxième séance de projection, le public, ont pu assister hier au cinéma Etoile, à la première mondiale du nouveau film de José Giovanni, intitulé *Le Gitan*.

On y a vu, aux côtés d'Alain Delon - dans le rôle principal - Annie Girardot, Paul Meurisse, Renato Salvatori, Mar-

cel Bozzuffi. Une distribution de choix dont notre collaborateur et chef de rubrique Hermann Pellegrini a déjà parlé



José Giovanni, en conversation avec Raphy Darbellay, directeur de Ciné-Exploitation SA, avant la manifestation.

dans le numéro du mercredi 3 décembre dernier.

José Giovanni nous a donné une fois de plus la preuve de son grand talent et nul doute que cette bande, qui sort des chemins battus, fera carrière sur les écrans du monde entier.

José, d'origine corse, a appris à connaître la montagne à Chamonix. Beau-frère de René Desmays, c'est actuellement un alpiniste et skieur de grande classe. Père de famille, il fut attiré par la vallée du Trient, où il élut domicile. Il fit construire aux Marécottes le chalet portant le nom d'un de ses films : *Deuxième souffle*. C'est en même temps une profession de foi.

Son caractère ouvert, ses qualités de montagnards sa réputation, lui ouvrirent toutes grandes les portes et aujourd'hui, on peut le considérer comme un excellent Valaisan.

Ce qui ne l'empêche pas de demeurer très discret, pas collet monté, à l'image de ceux qui l'ont si gentiment accueilli.

Il faut voir, dans cette première mondiale, un geste de reconnaissance à leur égard.

La théologie subversive du marxiste Potter

Suite de la première page

Nouvelle-Delhi : or, leurs représentants y occupent des postes clés, et y exercent une influence considérable.

Créé en 1948 à Amsterdam, et supposé représenter quelque 270 Eglises protestantes, anglicanes ou orthodoxes réparties dans le monde (représentant environ 350 millions d'affiliés), le conseil avait pour idée de départ l'œcuménisme. Laquelle, en principe, demeure. Mais l'entrée des communistes au COE a eu pour effet notoire et manifeste d'y introduire un militantisme extra-religieux d'un tout autre genre. Illustré par cet « objectif », exposé en 1966 à Genève, où le conseil a son siège : « La restructuration de l'économie mondiale et la redistribution arbitraire de la richesse parmi les nations ». Pour qu'un plus grand nombre jouisse des « droits de l'homme ».

Comme en URSS, sans doute ? Comme au Vietnam, passant sous le knout communiste, l'Eglise catholique annihilée, et dont les conquérants du Nord ont reçu 3 millions de dollars du COE ?

« Restructuration de l'économie, redistribution de la richesse », etc. : tout cela n'a, bien évidemment, aucun rapport, même lointain, avec le christianisme. L'écrivain américain Richard Wheeler, dans son récent livre *The Pagans in the*

Pulpit (Les païens dans la chaire), l'a admirablement démontré : le christianisme est « une doctrine de salut individuel », et pas une parcelle d'évidence n'existe pour justifier la prétention faite fréquemment « que le Christ lui donnait valeur de doctrine de réforme sociale et politique » ; si l'Écriture sainte témoigne d'une profonde inquiétude pour les pauvres, et contient un avertissement aux riches, « par contre n'y figure pas un iota de doctrine égalitaire » - toutes sortes d'« ismes » en vogue (pacifisme, gauchisme, neutralisme, égalitarisme) n'ayant pas davantage de rapport avec le dogme chrétien.

La conclusion de Wheeler : « Christianisme et socialisme ne sont pas cousins, mais ennemis ». Ce qu'avait déjà démontré, pour sa part, le professeur Achille Dauphin-Meunier : « Il ne peut exister aucun point commun entre socialisme et esprit chrétien, parce que le socialisme est inéluctablement un collectivisme centralisé qui nie toutes les valeurs évangéliques, et prétend réduire l'homme à un mécanisme dans un système totalitaire où l'homme prend la place de Dieu ».

Au demeurant, la « coloration » idéologique du COE est connue, l'Antillais Philip Potter, son secrétaire depuis 1972, n'en fait pas mystère : « J'ai beaucoup appris de l'analyse marxiste

de la société », déclare-t-il (comme si c'était quelque chose de remarquable), « mais il m'arrive d'être encore plus radical que les marxistes ». On l'a surnommé « le pape rouge » : « Pape ? Oh ! non », s'est-il offensé. Et « rouge » ? Pas d'objection.

Et Nairobi ? Le « livre de travail » préparé à Genève pour l'assemblée « est rédigé dans le langage familier à la gauche extrémiste, dénonçant les « oppresseurs colonialistes », le « comportement coupable » de l'Ouest (mais sans un mot de critique de l'URSS) et protestant contre le système de contrôle international et monétaire des ressources naturelles, responsable d'une violation massive des droits humains », relève Christopher Dobson dans le *Sunday Telegraph*.

Tout en affirmant, par ailleurs, que « Jésus-Christ libère et unit ». Mais sans doute pas à la façon du COE, finançant des terroristes, prêchant une théologie révolutionnaire et subversive, et prenant apparemment tous les affiliés des Eglises qu'il est supposé représenter pour des « idiots utiles », comme disait Lénine des dupes du communisme maniables à souhait.

Pierre Hofstetter

A propos d'Ecône

SION. - Nous avons été fort surpris, hier soir, d'entendre à la Radio romande, lors de l'émission régionale de 18 h. 20, le correspondant valaisan analyser un message de Mgr Lefèvre.

Or, ce message est plus exactement la « Lettre aux amis et bienfai-

Bureaux techniques vaudois Reconduction de la convention collective

LAUSANNE. - La section romande de l'Union syndicale des employés techniques, à Lausanne, annonce que la convention collective de travail unissant les employeurs et les employés de bureaux d'ingénieurs et d'architectes vaudois a été reconduite pour un an, sans pour autant que la clause concernant la compensation du coût de la vie soit supprimée. En effet, l'indexation des salaires effectifs (réels) sera calculée, pour chaque catégorie, sur le montant des salaires minima conventionnels.

Septante licenciements dans l'industrie horlogère

BIENNE. - Septante personnes sont licenciées à la General Watch Co. Ltd. (GWC) qui, en mars dernier, s'était vue dans l'obligation d'introduire le travail à temps partiel dans la plupart de ses entreprises, pour adapter la production à la brusque chute des ventes et pour réduire le surstockage, causés tant par la récession que par le cours élevé du franc suisse.

UN CENTRE DE FORMATION EN PHOTOCOPIATION À LAUSANNE

LAUSANNE. - Un centre de formation en photocopie a été inauguré, hier, à l'Ecole technique supérieure de l'industrie graphique, à Lausanne, la seule école en Suisse formant des ingénieurs-techniciens spécialisés dans les arts graphiques. Ce centre est situé dans le bâtiment de l'Ecole romande des arts graphiques, situé à la rue de Genève.

LA BATAILLE DES IDÉES

Suite de la première page

socialiste, un communiste et même un gauchiste, que les paléo-gaullistes avaient un candidat « jobériste ». Il faut donc que ces 36 % d'électeurs ne se soient reconnus dans aucun de ces partis. De gauche, ils avaient le choix, régimistes ils l'avaient aussi. Il faut donc que ces mécontents - un tiers du corps électoral, un Français sur trois, ne soient ni de gauche, ni gouvernementaux. Que sont-ils donc ? De toute évidence, de cette droite silencieuse, sans représentation parlementaire, sans écho dans la presse, mais qui n'existe

nier espoir d'un patronat désorienté et d'un électoral socialiste embourgeoisé. C'est le Marais.

★

Un hebdomadaire parisien a fait une intéressante découverte : sur 490 députés, 457 ont été élus avec moins de 50 % des voix des électeurs inscrits, 347 avec moins de 45 %, 106 avec moins de 40 % et 55 avec moins de 35 %.

Si la démocratie n'est pas le gouvernement de la majorité, qu'est-elle donc ?

L'OPINION

pas moins, constitue le premier parti de France et va poser très vite un sérieux problème à M. Giscard.

★

C'est clair : les Français ne sont pas contents.

Un sondage SOFRES ne révèle que 3 % de personnes interrogées qui estiment que « ça va bien ». 53 % trouvent que ça ne va pas très bien, 36 % que ça va plutôt mal et 6 % que ça va très mal. Le plus grave, c'est la réponse à cette question : « Avez-vous confiance dans l'avenir ? » à laquelle 68 % des Français répondent : NON.

Un pays qui n'a plus confiance dans son avenir est un pays qui ne se sent pas gouverné.

★

Il est très curieux de voir, dans un récent sondage de l'IFOP, comment les électeurs appartenant à un parti choisiraient - s'ils devaient le faire au second tour - un candidat d'un autre parti, faute de pouvoir faire passer le leur.

Sur 100 électeurs gaullistes, 75 voteraient pour un giscardien, 8 pour un centriste, 8 pour un socialiste.

Les giscardiens, eux, voteraient à 50 % pour un gaulliste, 30 pour un centriste et 11 pour un socialiste.

67 centristes voteraient pour un giscardien et 10 pour un gaulliste.

Quant aux socialistes, 48 seulement voteraient communiste et 27 pour un centriste ou un giscardien.

Les communistes voteraient à 94 % socialiste.

Si l'on analyse ces tendances, on constate que 10 % en moyenne des électeurs de la majorité voteraient pour un socialiste et 27 % des électeurs socialistes voteraient pour la majorité. Il y a là l'amorce d'un double mouvement vers une social-démocratie, der-

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Michel GASPOZ

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, par leurs envois de fleurs et de couronnes, leurs messages, leurs dons de messes et leur présence aux obsèques, ont pris part à sa peine.

Un merci spécial au révérend curé Damien Bex, au docteur Vukadin, à la classe 1953, aux entreprises Morard, Atra, au Bassin CFF à Châtelard, au Ski-Club de Saint-Martin.

Saint-Martin, décembre 1975.

†

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Cécile GARD

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos dons de messes, vos envois de couronnes et de fleurs, vos messages de condoléances, et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Elle adresse un merci spécial au docteur Marcel Gay-Crosier, à la Clinique générale de Sion, à M^{lle} Jacqueline Crettaz, infirmière, au révérend curé Brunner, à M. François Benz, à la Société de jeunesse de Finhaut, à l'UVT, au Skäl-Club Valais et au BPW-Club, à Sierre.

Sion, décembre 1975.

†

EN SOUVENIR DE Pierre LÉGER- FOURNIER

10 décembre 1974 - 10 décembre 1975

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Basse-Nendaz, le jeudi 11 décembre 1975, à 19 h. 30.

L'ÉPARGNE TROISIÈME PILIER

Suite de la première page

pouvait pas se maintenir éternellement.

Il y a une différence essentielle entre se restreindre et se priver. Or rien ne permet d'affirmer que, par obsession du lendemain, la masse renonce au-delà du nécessaire.

Réduire ses dépenses, cela peut s'opérer d'ailleurs sans même limiter la quantité de ses achats. L'alimentation le prouve, les produits carnés en particulier où les différences de prix sont les plus sensibles. Ne parlons pas de vêtements où la seule griffe d'un couturier de renom peut décupler le prix, ou presque.

Si chacun avait su épargner durant les années fastes, on n'aurait jamais enregistré cette frénésie des achats qui s'est manifestée alors. Aujourd'hui, par contre, le pécule encaissé servirait de régulateur du niveau de vie.

On peut se demander ce que deviendront demain les capitaux qui s'accumulent aujourd'hui. La réponse est simple. Ils rentreront dans le circuit. En demeurant dans le cadre bancaire, ils permettront de faciliter la relance et les investissements. Les émissions, tant publiques que privées, en absorberont une bonne tranche. Très probablement, une faible part seulement sera consommée. Mais toute une couche de la population aura accru sa résistance financière et aura appris que l'on peut vivre, bien vivre même, en n'utilisant à cet effet qu'une part de

ses ressources. Elle aura accédé à la propriété et peut-être, sans s'en rendre compte, créé ce troisième pilier de la prévoyance, qui se range constitutionnellement aux côtés de l'AVS et de la prévoyance professionnelle.

N'ayant pas encore légiféré sur cette dernière, les Chambres fédérales ont mis en veilleuse l'étude des mesures propres à encourager l'épargne privée. Il faut entendre par là la prévoyance individuelle sous toutes ses formes : propriété du logement, assurance en capital, épargne bancaire, etc. C'est essentiellement par une exonération fiscale mesurée que l'Etat peut agir dans ce secteur, dans le cadre d'une politique structurelle appropriée.

Il faudra bien s'y atteler un jour. Or il est à prévoir d'ores et déjà qu'une résistance assez forte se manifestera dans certains milieux, ceux qui ne voient pas d'un bon œil le prolétaire devenir propriétaire. En passant ce cap, l'homme change souvent d'état d'esprit. Ayant quelque chose à lui, il passe dans le camp des possédants. Défendant son propre bien, sa fortune, si modeste soit-elle, il ne suit plus aveuglément des mots d'ordre à caractère spoliateur. Il entend préserver ce qu'il a acquis, le fruit de ses sacrifices, un patrimoine qui le met à l'abri des aléas de l'existence.

Faudrait-il le blâmer de ne pas compter exclusivement sur les caisses publiques pour assurer sa survie ?

Certainement pas.

F. C.

Coût de la vie en novembre LA HAUSSE LA PLUS FAIBLE DEPUIS DIX ANS

BERNE. - La progression de l'indice des prix à la consommation est, à fin novembre, la plus faible jamais enregistrée depuis dix ans : 0,3 % par rapport à octobre dernier. En ce qui concerne le taux annuel, il est de 3,7 %. C'est la première fois qu'il descend au-dessous de 4 % depuis juillet 1970.

Voici le communiqué de l'OFIANT :

« L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, reproduit l'évolution des prix des principaux biens de consommation et services entrant dans les budgets familiaux des ouvriers et des employés. Il s'est inscrit à 165,2 points à fin novembre 1975 (septembre 1966 = 100). Il a donc progressé de 0,3 % depuis fin octobre 1975 (164,7) et de 3,7 % dans l'intervalle d'une année (novembre 1974 = 159,3).

» L'accalmie qui s'est manifestée ces derniers temps dans la montée des prix s'est accentuée à un rythme accéléré en novembre. L'augmentation de 0,3 % par rapport au mois précédent constitue, pour le mois de novembre, le taux de hausse le plus faible depuis dix ans. De même, le taux annuel de renchérissement a perdu une fois de plus de son ampleur, s'inscrivant à 3,7 %. Il est non seulement très inférieur à celui du même mois de l'année dernière (9,0 %), mais, pour la première fois depuis juillet 1970,

il est même descendu au-dessous de 4 %. Cette rapide atténuation de la montée des prix se révèle également dans la comparaison portée sur onze mois. En effet, la moyenne des hausses d'une année à l'autre enregistrées de janvier à novembre 1975 est de 7,0 %, alors qu'elle atteignait encore 10,0 % dans la comparaison parallèle entre 1974 et 1973.

» L'élévation que l'indice général a connue en novembre s'explique en premier lieu par la prise en compte de la hausse du niveau moyen des loyers intervenue depuis le printemps (2,2 %). En outre, les indices des boissons et tabacs ainsi que de l'instruction et des divertissements ont légèrement monté par suite de prix plus élevés pour le café et le thé pris au restaurant ainsi que pour les livres. L'effet de ces augmentations a cependant été fortement affaibli par le recul de 0,3 % de l'indice de l'alimentation et par le fléchissement qu'accusent l'indice du chauffage et celui des transports et communications, grâce à des prix plus avantageux pour les accumulateurs pour automobiles. »

Décès, à l'âge de 40 ans, de M. Jean Schnetz directeur du « Démocrate »

Un homme d'équilibre

Notre confrère Jean Schnetz, directeur du quotidien delémontais *Le Démocrate*, est décédé hier matin, à Berne, des suites d'une longue maladie, à l'âge de 40 ans. Le défunt dirigeait le quotidien de Delémont depuis 1960. C'est dire que, à la suite du décès inopiné de son père, il avait dû assumer très jeune de lourdes fonctions pour lesquelles il fit, d'ailleurs, preuve de compétence. Licencié en lettres de l'université de Genève, il était devenu vice-président de l'Union romande des journaux. Il siégeait au conseil d'administration de l'Agence télégraphique suisse et était membre de l'Association de la presse jurassienne. Il faisait partie du bureau directeur du parti radical jurassien et fut membre du comité de la Troisième Force. Avec son décès, dans la force de l'âge, *Le Démocrate* subit une nouvelle perte considérable. En décembre dernier, le rédacteur en chef de ce journal, M. Charles-René Beuchat, était décédé à l'âge de 48 ans.

Jean Schnetz était une personnalité jurassienne indéniable, celles qu'ont pu être les divergences entre cet homme tenace et les Jurassiens partisans de l'autonomie. Jamais il ne put souscrire aux revendications tendant

à la séparation du Jura d'avec Berne et, un des premiers, il pressentit que l'additif constitutionnel bernois allait couper le Jura en deux. Dans les colonnes du *Démocrate*, Jean Schnetz, sans changer un iota à ses convictions, bien au contraire, sut faire preuve de tolérance. Il publia les opinions des deux camps dans l'affaire jurassienne, au risque de subir les reproches des deux camps aussi. Il joua également un

rôle de tout premier plan au sein du parti radical jurassien, où ses avis étaient toujours très écoutés. Il avait mis d'ailleurs son journal au service de ce parti, tout en se gardant bien de faire resurgir avec son concurrent démocrate chrétien *Le Pays* les querelles du siècle passé. Le défunt savait aussi se consacrer aux questions techniques et, seul dans le Jura, il passa récemment au système d'impression offset pour son journal.

Il y a quelques années, Jean Schnetz dut s'alter brusquement, victime d'un mal sournois dont il ne se remit jamais complètement, malgré plusieurs interventions de la Faculté. Dernièrement encore, nous l'avions rencontré lors d'une manifestation, et sa grande fatigue n'avait pas manqué de nous impressionner chez cet homme encore jeune, dont la force de travail était jadis remarquable.

A son épouse, à sa mère qui le seconda sans relâche, à ses proches et à tous ses collaborateurs, nos confrères, le NF présente ses sentiments de sincère sympathie. Victor Giordano

Procès Vallugano Réquisitoire

LUGANO. - Le procès intenté aux responsables de la faille de la « Banca Vallugano » (BVL), à Lugano, s'est poursuivi hier par le réquisitoire. Dans ce document, dont la lecture n'a pas duré moins de trois heures, le procureur Paolo Bernasconi a requis dix ans de réclusion et quinze ans d'expulsion du territoire suisse contre Giuseppe Pasquale, de Bologne, le principal accusé, jugé par contumace, et quatre ans et demi de réclusion, dont douze mois à déduire, contre l'ex-directeur Egidio Mazzola.

Les peines suivantes ont été requises pour les membres du conseil d'administration : deux ans de prison pour Guido Bustelli, président du conseil, ainsi que pour Giuseppe Torricelli, Adolf Berchtold et Domenico Gentili (par contumace), dix-huit mois de détention pour Achille Borella. Le procureur a d'autre part demandé sept mois de prison pour Osvaldo Cavaldini et M. Alberto Verda.

Cigarette fatale

ZURICH. - M^{me} Trina Widmer, employée de maison, âgée de 62 ans, domiciliée à Winterthur, a perdu la vie, hier matin, dans un incendie de chambre. Il ressort de l'enquête menée par la police que M^{me} Widmer s'est endormie en fumant une cigarette. Découverte dans sa chambre par des voisins alertés par l'épaisse fumée qui se répandait dans les couloirs de la maison où elle vivait, M^{me} Widmer, gravement intoxiquée, fut transportée à l'hôpital. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, elle n'a pu être ramenée à la vie.

Le « Tiger » accepté par le Conseil des Etats

Baroud socialiste

BERNE. - Surprise dès le début de la discussion sur le « Tiger » au Conseil des Etats : les cinq socialistes de la Chambre des cantons proposaient le renvoi du débat sur l'avion américain à la session de mars pour permettre un complément d'information. Mais à cette proposition, qui, selon ses auteurs, n'aurait pas retardé la décision finale - car les Chambres auraient pu, en mars, traiter toutes les deux cet objet - n'a pas été retenue : les conseillers aux Etats l'ont repoussée par 35 voix contre 4. Le président Wenk ne votant pas, les quatre voix rejetantes font l'unanimité de la représentation socialiste au Conseil des Etats.

Après ce vote, le projet d'acquisition a été discuté et traité sans difficulté, la grande majorité du conseil étant d'accord avec le choix des experts.

Le crédit d'engagement demandé pour l'acquisition de 72 « Tiger II F-5 » - soit 1170 millions - a été accepté par 34 voix sans opposition, après que l'entrée en matière eût été approuvée par 36 voix contre 2. L'opposition à l'entrée en matière a finalement rassemblé deux voix socialistes, les deux autres représentants du PSS s'étant prononcés pour le renvoi sans s'opposer à l'entrée en matière d'une façon absolue.

Les partis non socialistes de la Chambre des cantons ont très nettement pris position en faveur de l'avion américain. Le « Tiger », a déclaré le président de la commission, M. Hofmann, démocrate chrétien saint-gallois, se prête particulièrement bien aux tâches de couverture aérienne de secteur. D'autre part, il est adapté au terrain et aux

conditions météorologiques que nous avons en Suisse. Les propos du colonel commandant de corps Kurt Bolliger ont été rappelés : cet officier a dit, en effet, qu'un avion monovalent, donc prévu pour des missions précises, répond mieux à nos besoins suisses. Le « Tiger » fait partie de cette catégorie.

Commandes compensatoires : une chance réelle

Alors que les socialistes émettent des doutes sur les garanties que l'économie suisse recevrait au sujet des commandes compensatoires - devant atteindre la valeur d'un tiers du coût total de l'achat - les députés de la majorité ont applaudi aux chances que nous offre cette compensation, la plus élevée jamais vue dans ce genre, a dit M. Gnaegi. Certes, il n'y a pas d'autorité d'arbitrage, mais le contrat signé repose sur la confiance mutuelle, et ce sont deux ministres de la défense qui ont apposé leur signature. Enfin, le montage final à la fabrique d'avions d'Emmen devrait permettre d'atteindre un volume de 40 millions de francs, de quoi maintenir pendant quatre ans 70 places de travail.

Relance: le Conseil national en reste à 600 millions

BERNE. - Ce sont deux budgets qui ont été à l'ordre du jour du Conseil national, hier matin. Tout d'abord la poursuite de celui de la Confédération - dont l'entrée en matière avait été décidée la veille - et ensuite celui de l'entreprise des PTT. C'est d'ailleurs à une large majorité que tous deux ont finalement été acceptés par la Chambre du peuple, même si des propositions divergentes sont venues émailler le débat sur le budget conjoncturel de relance.

En effet, au budget normal de la Confédération pour 1976 vient s'ajouter un budget de relance, qui prévoit 600 millions de crédits de paiements et 122 millions de crédits d'engagements. Seul le premier poste donne lieu à discussion. En effet, la commission proposait une rallonge de 100 millions pour ces crédits de paiements, tandis que les indépendants et les socialistes voulaient porter la rallonge à 400 millions, avec cependant des conditions différentes: les deux propositions ont été repoussées.

Finalement le seul véritable amendement adopté par la Chambre du peuple a été celui consistant à créer 225 postes de fonctionnaires de réserve - fixant ainsi le plafond à 33 000 - pour faire face à certaines pénuries aiguës de personnel. Il s'agissait là d'une proposition du socialiste zurichois Renschler, qui a été acceptée par 64 voix contre 58. Et c'est finalement par 102 voix contre 8 que le Conseil national a accepté le budget de la Confédération.

Le second objet de la grande Chambre a été constitué par le budget de l'an prochain de l'entreprise des PTT. Ici, peu d'opposition, malgré la situation préoccupante de cette grande régie. Seul le démo-Ce budget se solde avec un bénéfice d'entreprise de 30 millions de francs. Il comprend cependant un déficit d'environ 453 millions résultant des exercices 1971 à 1975 et qui est à reporter à compte nouveau.

Séparatiste abattu à Boncourt Peine réduite à 20 mois

BERNE. - La première Chambre pénale de la Cour suprême du canton de Berne, présidée par le juge Auroi, a condamné hier soir M. B., 38 ans, à vingt mois d'emprisonnement pour mise en danger de la vie d'autrui.

Dans la nuit du 21 au 22 juin 1974, M. B. avait tiré trois coups de feu pour « intimider » trois jeunes gens masqués qui venaient de poser un drapeau jurassien sur une maison de Boncourt. Il avait atteint, par ricochet, Maurice Wicht, jeune Bélière, de 25 ans, qui fut touché, par derrière, au flanc droit. M. Wicht devait décéder une quinzaine de jours plus tard, sans avoir repris connaissance. La Cour suprême bernoise a ainsi réduit la peine de quatre ans de réclusion prononcée le 2 juillet dernier contre la personne de M. B. par le Tribunal pénal du district de Porrentruy. La Cour d'appel bernoise a, d'autre part, cassé le jugement civil du Tribunal de Porrentruy

qui condamnait M. B. au paiement de 80 000 francs d'indemnités et de torts moraux. La procédure civile sera donc renvoyée au tribunal des Franches-Montagnes « qui devrait pouvoir juger dans une ambiance plus sereine ». M. B. doit également payer les deux tiers des frais (3500 francs) et rembourser les dépens du procureur et rembourser les dépens des plaignants des deux instances (8000 francs). Le substitut du procureur, M. Vincenz von Steiger, avait demandé seize mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, le paiement de la moitié des frais par le prévenu et le versement de l'autre part des frais à la charge de l'Etat.

Zurich: le fils du directeur du service des eaux enlevé ?

ZURICH. - Le jeune Marcellino Schalekamp, 18 ans et demi, de Zurich-Wollishofen, a disparu depuis dimanche. Fils du directeur du Service des eaux de la ville de Zurich, il s'était rendu, dimanche soir, dans le quartier zurichois du « Niederdorf » et avait téléphoné à 22 h. 30 à ses parents pour les avvertir qu'il rentrerait sous peu. Pourtant, depuis, plus personne n'a entendu parler de lui. Son vélomoteur a été retrouvé à Zurich. La police de la ville a indiqué hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'est pas impossible que le

jeune homme ait été séquestré. Dimanche après-midi, Marcellino Schalekamp était, avec son vélomoteur, entré en collision avec une voiture. Après avoir changé une roue, le jeune homme était retourné en ville dans l'intention de retrouver l'automobiliste avec lequel il était entré en collision afin de régler avec lui la question du dédommagement des dégâts. D'autre part, il voulait aller au Niederdorf pour retrouver trois jeunes inconnus avec lesquels il s'était battu trois semaines auparavant.

DRAME DE LA JALOUSIE Coups de couteau pour un mensonge

ZURICH. - Une ressortissante turque de 32 ans a été poignardée, dans la nuit de samedi à dimanche, devant son domicile à Zurich par son mari jaloux, âgé de 26 ans, turc également. Elle a été grièvement blessée par six à huit coups de couteau dans le corps et au bras. Sa vie n'est toutefois pas en danger. La victime s'était rendue avec des amies

à une fête de Saint-Nicolas. Le mari jaloux avait voulu l'espionner et s'était rendu compte qu'elle ne se trouvait pas à l'endroit qu'elle lui avait indiqué. Vers minuit, lorsque son épouse rentra, il l'attendait dans la cage d'escalier et la frappa avec son arme.

Le couple avait déjà rencontré des difficultés.

Deux accidents d'avion en Suisse centrale

Un mort

Deux accidents d'avions ont eu lieu hier, mardi, en Suisse centrale. Au courant de la matinée, un « Hunter » de l'armée a fait un atterrissage forcé dans un champ et au cours de l'après-midi un appareil privé du type « Fuji » s'est écrasé dans un champ près de Neudorf. Cet accident a coûté la vie au pilote, Otto Reinhard Wetter, 56 ans, de Bollingen (Berne), qui était en possession d'un brevet depuis 1969. L'alarme a été donnée hier peu après 11 heures à l'aérodrome militaire d'Emmen, où le dispositif de sécurité a fonctionné, pompiers et

aides divers ayant été alertés par la sirène de service. Le pilote d'un « Hunter », qui volait au-dessus d'Emmen, avait annoncé à la tour de contrôle qu'il était en difficulté. Toutes les mesures nécessaires furent prises, mais l'appareil, qui finit sa course dans l'herbe, à côté de la piste, ne fut finalement que légèrement endommagé. Le pilote n'a pas été blessé. A l'aérodrome militaire d'Emmen on s'est refusé à donner des renseignements détaillés, tout en précisant : « Le pilote croit que son appareil a été victime d'un accident technique ».

Quelques heures plus tard, très exactement à 14 h. 45, un appareil privé du type « Fuji », le HB-ETV, stationné à Bero-

münster, s'est écrasé dans un champ. Le pilote a été tué sur le coup. Selon des témoins, l'appareil volait à environ 900 mètres d'altitude, lorsque l'avion perdit soudain de la hauteur, après avoir accompli deux courbes au-dessus de Neudorf. C'est avec le moteur en marche que l'avion piqua en direction du sol, pour s'écraser dans un champ, non loin de maisons d'habitation. Les enquêteurs, auxquels nous avons parlé sur place, n'ont pas pu donner de renseignements. Selon un spécialiste de l'aérodrome de Beromünster, le pilote volait depuis six ans. Quant à l'appareil, qui a été totalement détruit, il date de la série de 1973. (ee)

Hier sur le petit écran



Avec M^{me} Geneviève Aubry

Geneviève Aubry, présidente du groupe féminin de Force démocratique, subissait hier soir le feu des questions des journalistes qui, il y a un mois, avaient tenté de faire ressortir la personnalité de Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien, dans le cadre de la même série d'émissions.

M^{me} Aubry, de Tavannes, a essayé hier soir de tenir tête à cinq journalistes qui l'ont mise à plusieurs occasions devant des contradictions ou des erreurs du mouvement qu'elle dirige. Elle a eu pourtant beau jeu de relever les actes de violence dont se sont rendus coupables les autonomistes dans le Jura-Sud et à Moutier notamment et elle l'a fait avec un certain bonheur. En revanche, s'agissant des attaques souvent violentes de son mouvement contre la presse et la télévision, elle dut bien admettre avoir été un peu trop loin. Il en fut de même à propos du boycottage qui devrait s'exercer dans le Jura-Sud contre les autonomistes auxquels M^{me} Aubry dénia le droit de continuer à lutter pour la réunification du Jura ou pour la création d'un demi-canton du Jura-Sud. Vu à long terme, un tel objectif ne lui parut cependant pas inadmissible.

S'agissant de l'avenir du Jura-Sud, la fille de Virgile Moine se déclara convaincue qu'il obtiendrait, au sein du canton de Berne, autant de droits que le Jura tout entier en avait alors qu'il faisait partie du canton de Berne. Elle marqua aussi des points quand elle admit sans discussion la constitution future du canton du Jura et déclara ne pas s'opposer à l'admission de ce futur canton au sein de la Suisse lors du scrutin fédéral de ratification y relatif.

A propos de la germanisation du Jura-Sud, M^{me} Aubry estima qu'il s'agit d'un mythe, ce que les statistiques démographi-

ques contredisent, comme furent d'ailleurs contredites ses affirmations relatives à la partialité de la télévision à l'égard du Jura-Sud. Le meneur de jeu, Roland Bahy, fut on ne peut plus clair sur ce point.

Après avoir affirmé que le Jura-Nord parlait allemand il y a trois siècles - ce qui est inexact - M^{me} Aubry rompa une lance en faveur des échanges que son mouvement prévoit de mettre sur pied entre le Jura-Sud et le reste du pays afin de parvenir à une meilleure compréhension. Elle fonda enfin de généreux espoirs sur le projet de régionalisation du Jura-Sud au sein du canton de Berne, même si le conseiller d'Etat Jaberg a déclaré tout récemment « qu'aucun privilège ne pouvait être accordé à telle ou telle région du canton afin que soit sauvegardée l'unité de celui-ci ».

En fin d'émission, M^{me} Aubry nuança quelque peu son opposition au droit des autonomistes du Jura-Sud de continuer à lutter pour la création du demi-canton du Jura-Sud. Elle ne se prononça pas sur la question de savoir si, à court ou à long terme, le problème jurassien était résolu.

En résumé, une émission intéressante, vivante et qui montra la complexité du problème jurassien.

Victor Giordano

Emission perturbée dans le Jura

BERNE. - M^{me} Geneviève Aubry n'a pas paru sur les petits écrans de la région de Moutier. En effet, peu après la fin de l'émission, le présentateur Roland Bahy, est revenu sur l'antenne pour annoncer que le réémetteur du Moron, qui dessert la région de Moutier, était tombé en panne pour des raisons qui n'ont pas encore été éclaircies.

LIBAN: LA GUERRE DANS UNE VILLE PARALYSÉE

BEYROUTH (ATS/AFP). - L'impasse restait totale hier au Liban au début de la quatrième nuit de violence depuis la « journée sanglante » qui, samedi, a fait une centaine de morts, pour la plupart des otages assassinés. La situation sur le terrain n'a pratiquement pas changé par rapport à lundi. Les phalangistes et leurs adversaires du rassemblement islamo-progressiste se livraient toujours, hier en fin d'après-midi, à des offensives et contre-offensives dans certaines rues de la capitale libanaise.

Les milices du parti phalangiste tenaient toujours le gratte-ciel de l'hôtel « Holiday-Inn » et le bloc d'immeubles « Starco », tandis que leurs adversaires consolidaient leurs positions à l'hôtel « Saint-Georges » et dans la tour en construction « Murr ». Dans le secteur des grands hôtels du bord de mer, la

situation est quelque peu différente de celle de novembre dernier, les progressistes ayant « grignoté » une partie du terrain précédemment tenu par les phalangistes.

De source proche des « mourabitoun » (nassériens indépendants), on indiquait hier dans la soirée que des commandos de

l'armée, appuyés par les forces de sécurité intérieure (FSI) occupaient toujours des positions dans le secteur des grands hôtels entre les lignes des deux camps. Les « mourabitoun » ont d'autre part affirmé avoir occupé la faculté française de médecine, gérée par les pères jésuites, sur la rue de

Damas, à la lisière du quartier d'Achrafieh, bastion des phalangistes.

Aucun bilan des victimes n'a encore pu être dressé pour la journée d'hier.

Entre 60 et 70 personnes ont été tuées lundi, et le bilan des quatre derniers jours s'établit à 200 victimes au moins.

Dans la banlieue nord de Beyrouth, des échanges de tirs ont également été signalés, tandis que dans la ville de Zahlé, dans le centre du Liban, les combats ont pris de l'ampleur.

M. Camille Chamoun, ministre de l'intérieur, a menacé une fois de plus de présenter sa démission si l'état d'urgence (qui, au Liban implique l'intervention de l'armée) n'est pas proclamé pour mettre un terme aux combats.

Mais cette décision revient au conseil des ministres, sur proposition du président du conseil. Or celui-ci, M. Rachid Karamé, s'y est toujours opposé, doutant de l'efficacité d'une telle intervention.

La réunion du conseil des ministres, qui devait avoir lieu hier, a été reportée à aujourd'hui.

Le regain de violence a entraîné l'interruption presque totale du ravitaillement dans certains quartiers de Beyrouth. La capitale libanaise était d'ailleurs paralysée hier, et aucune activité économique n'y a eu lieu.

L'afflux des victimes dans les hôpitaux, déjà surchargés de blessés des mois précédents, a entraîné une pénurie de produits pharmaceutiques, et certains hôpitaux ont lancé des appels aux donateurs de sang.

Alerte à Londres

LONDRES (ATS/AFP). - La police londonienne a été mise lundi soir en état d'alerte pour parer à toute tentative de l'IRA d'obtenir par le chantage la libération des quatre terroristes retranchés depuis samedi soir avec deux otages dans un appartement du centre de Londres.

Scotland Yard redoute en effet que des commandos de l'IRA enlèvent une ou plusieurs personnalités britanniques pour un échange contre les terroristes de Balcombe Street, dont l'un serait le meurtrier de l'éditeur londonien Ross McWhirter.

Les patrouilles de police ont été renforcées dans le centre commercial et dans les quartiers résidentiels de la capitale. Des mesures spéciales ont été prises pour assurer la protection de personnalités politiques.

● LISBONNE (ATS/Reuter). - Condamnant « l'acte d'agression armée injustifiée » de l'Indonésie à Timor-Est, le ministre portugais des affaires étrangères Melo Antunes a réclamé, hier, une table ronde des parties intéressées, sous l'égide de l'ONU.

Demandant le retrait immédiat de toutes les forces indonésiennes du territoire dont il a dit que le Portugal se considérait toujours comme la puissance administrative, le commandant Antunes a émis l'espoir que les Nations unies convoqueraient une conférence de « toutes les parties intéressées » pour parvenir à une solution pacifique du problème.

Pays-Bas: négociations dans l'impasse

LA HAYE (ATS/AFP). - Le ministre-conseiller chargé des affaires politiques à l'ambassade d'Indonésie à La Haye, M. Kromomihardjo Soerjadi, a déclaré hier que « l'Indonésie n'était définitivement pas disposée à un dialogue avec les Moluquois ». Le diplomate indonésien, qui avait rencontré dans l'après-midi le médiateur du commando sud-moluquois à Amsterdam, le pasteur Samol Metiari, commentait à la télévision hollandaise une des nouvelles exigences du commando : que le président indonésien, M. Suharto, rencontre à Genève le « président en exil » de la « République des Sud-Molouques », M. Johannes Manusama.

« Express » : un million

PARIS (ATS/AFP). - Le montant des dégâts occasionnés par les deux explosions de la nuit dernière à L'Express s'élève, selon le rédacteur en chef du journal, M. Philippe Grumbach, à un million de francs.

Le standard téléphonique a été sérieusement endommagé et les locaux abritant les archives de l'hebdomadaire ont été partiellement inondés après que la deuxième explosion eut rompu les canalisations d'eau.

● LONDRES (ATS/AFP). - Un député conservateur, M. Robert Adley, a suggéré lundi aux médecins britanniques une méthode originale de protestation dans le conflit qui les oppose actuellement au gouvernement.

Il leur recommande de refuser de signer les certificats de décès « sans lequel personne ne peut être enterré ». « En moins de deux semaines, affirme M. Adley, les morgues seront pleines et le gouvernement devra faire face au problème. M^{me} Barbara Castel, ministre des affaires sociales, se décidera alors peut-être à agir ».

● WASHINGTON (ATS/AFP). - Le président Ford a signé, hier, une loi autorisant le Trésor américain à prêter 2,3 milliards de dollars par an à la ville de New York et a demandé au Congrès d'approuver rapidement les dépenses occasionnées par cette assistance fédérale.

consulat général d'Indonésie à Amsterdam. L'otage relâché est un fonctionnaire du consulat d'Indonésie, M. Pardette, qui est sorti du consulat peu après 14 heures. Sa libération est intervenue après une rencontre entre le commando et le médiateur sud-moluquois, le pasteur Samol Metiari, qui s'est déroulée à midi.

UN MORT

L'Indonésien qui s'est jeté de la fenêtre du deuxième étage du consulat général d'Indonésie à Amsterdam, au moment de l'irruption du commando sud-moluquois, est mort dans la nuit de lundi à mardi à l'hôpital ses suites de ses blessures.

Il a rappelé à cette occasion que le Gouvernement néerlandais avait déjà déclaré qu'il ne reconnaîtrait pas une « République des Molouques du Sud » qui, selon La Haye, font partie intégrante de la République indonésienne.

Sur son entrevue avec le pasteur Metiari, le diplomate indonésien a déclaré : « Le pasteur m'a lu la déclaration des terroristes. Je l'ai écoutée. J'ai à peine parlé, notre conversation a été tranquille et détendue ».

Un peu plus tard, dans une brève interview à l'agence indonésienne Antara, l'ambassadeur d'Indonésie aux Pays-Bas, M. Sutopo Juwono, a déclaré sans autre précision que l'ambassade voyait une possibilité de faire quelque chose pour libérer les otages sans avoir à faire des concessions politiques. M. Soerjadi examine cette possibilité avec le pasteur Metiari, a ajouté l'ambassadeur d'Indonésie aux Pays-Bas.

ENCORE VINGT-CINQ PRISONNIERS

Après la libération, hier après-midi, d'un séxagénaire atteint de troubles cardiaques, il reste encore vingt-cinq otages aux mains du commando sud-moluquois qui occupe le

● MADRID (ATS/AFP). - L'Espagne négocie actuellement la vente au Maroc de 65 % de ses intérêts dans les phosphates du Sahara, annonce une note des « Fosfatos de Bu-Cra » à ses employés, rendue publique hier par l'INI (Institut national de l'industrie), propriétaire de cette entreprise.

SA CONCEPTION DE LA DÉTENTE ? Brejnev insulte l'Occident !

VARSOVIE (ATS/Reuter). - M. Leonide Brejnev s'en est vivement pris hier aux critiques de la détente et accusé l'Occident de vouloir délibérément empoisonner l'atmosphère internationale.

Principal orateur à monter hier à la tribune du septième congrès du parti ouvrier unifié polonais, le secrétaire général du parti communiste soviétique a surpris les observateurs en ne faisant aucune allusion aux conversations de Genève avec les Etats-Unis sur la limitation des armes stratégiques (SALT), qui sont à la base de tous les efforts de détente.

Le leader soviétique s'est contenté d'une allusion passagère aux conversations de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale, déclarant que des progrès à ces travaux pourraient faciliter la détente militaire.

M. Brejnev a en outre évité toute allusion à la Chine, au projet de conférence communiste mondiale et à la conférence des partis communistes européens qui devraient en principe la précéder durant à peine une demi-heure, l'allocation de M. Brejnev a également surpris par sa brièveté. Le leader soviétique n'en a pas moins parlé avec vigueur, ponctuant son discours de gestes énergiques.

Ovationné au début et à la fin de son intervention, il a accusé les pays occidentaux de ne pas appliquer les décisions du sommet européen d'Helsinki sur la détente et d'empoisonner l'atmosphère par une campagne de dénigrement « de bas étage ».

M. Brejnev n'a pas mentionné de pays particulier, mais sa référence aux « milieux influents d'Occident » donnait à penser que le président Ford était la principale cible de cette attaque, ce qui semble diminuer la perspective d'une rencontre Ford - Brejnev après le prochain congrès du parti communiste cubain.

M. Brejnev a accusé les « milieux influents » de lancer des « campagnes de mensonge et de calomnie » contre les pays socialistes, ce qui, a-t-il dit, « ne cadre pas avec l'esprit des décisions de la conférence sur la sécurité et la coopération européennes ».

On se demande si ces attaques ne visaient pas également la France et l'Allemagne de l'Ouest. Les présidents Valéry Giscard d'Estaing et Walter Scheel, au cours de récentes visites officielles à Moscou, ont soulevé la question de la liberté de déplacements et d'information, du droit de s'exprimer pour les dissidents, politique formulée dans la première partie de la déclaration d'Helsinki.

... les faits lui répondent

LIBERTÉ DE PENSÉE

MOSCOU (ATS/AFP). - La Cour suprême de la « République de Russie » a confirmé hier à Moscou le jugement du tribunal de Vladimir (180 km de Moscou) du 26 septembre dernier, condamnant Vladimir Ossipov à huit années de camp pour « activité antisoviétique ».

Le jugement en appel et la délibération des juges ont duré deux heures, mardi, en début d'après-midi. Le procureur et un des juges soviétiques ont insisté sur le fait qu'Ossipov avait demandé à l'organisation « antisoviétique » Amnesty national, de se préoccuper du sort des prisonniers politiques en URSS.

Ossipov avait été condamné le 26 septembre dernier sous l'accusation d'avoir fait publier à l'étranger son journal slavophile *Vetche* et d'avoir reçu de l'argent d'organisations d'émigrés.

LIBERTÉ D'ACTION ET DE RELIGION

Les autorités soviétiques de Vilnius ont empêché Andreï Sakharov, prix Nobel de la

paix, d'assister, hier, au procès de son ami, le biologiste Sergueï Kovalev, accusé d'activités antisoviétiques, apprend-on à Moscou.

Arrivé de Moscou par le train, pendant la nuit, à Vilnius, (capitale de la Lituanie), M. Sakharov et une vingtaine d'autres dissidents arrivés avec lui, n'ont pu pénétrer dans la salle du tribunal sous prétexte qu'il n'y avait plus de places, déclare-t-on de même source. Un journaliste occidental, qui voulait également assister au procès, s'est vu refuser l'entrée.

M. Kovalev avait été arrêté en décembre 1974 à Moscou et accusé de propagande antisoviétique pour avoir collaboré au journal clandestin lituanien *Chronique de l'Eglise catholique lituanienne*. S'il est reconnu coupable, il risque sept ans de prison et cinq ans d'exil en Union soviétique.

Agé de 43 ans, le biologiste soviétique est membre de la section soviétique d'« Amnesty international ». Il est jugé par la Cour suprême lituanienne en vertu de l'article 70 du code criminel de la Fédération russe.

Plusieurs autres dissidents, qui voulaient

se rendre à Vilnius avec M. Sakharov lundi soir, ont été interpellés par la police à Moscou et n'ont pu prendre le train.

Un autre dissident, M. Valentin Touchine, également membre de la section soviétique d'« Amnesty international », doit quitter Moscou mardi dans la journée pour participer comme témoin de la défense au procès de M. Kovalev.

DROITS DE L'HOMME

Des dissidents soviétiques ont adressé, hier, un appel « à tous les hommes politiques et gouvernements du monde » demandant une amnistie générale pour tous les prisonniers politiques à l'occasion de l'anniversaire de la signature de la déclaration des droits de l'homme de l'ONU.

Dans un appel remis aux correspondants étrangers, onze membres de la section soviétique d'« Amnesty international » et cinquante autres citoyens soviétiques, dont l'académicien Andreï Sakharov, prix Nobel de la paix, demandent une amnistie générale pour tous ceux qui ont été les victimes de répressions politiques dans le passé.

ONU: VETO AU PARTI-PRIS

NATIONS-UNIES (ATS/Reuter). - Les Etats-Unis ont fait usage lundi soir de leur droit de veto pour empêcher le Conseil de sécurité d'adopter une résolution condamnant les raids menés il y a une semaine par l'aviation israélienne contre des objectifs et camps palestiniens au Liban.

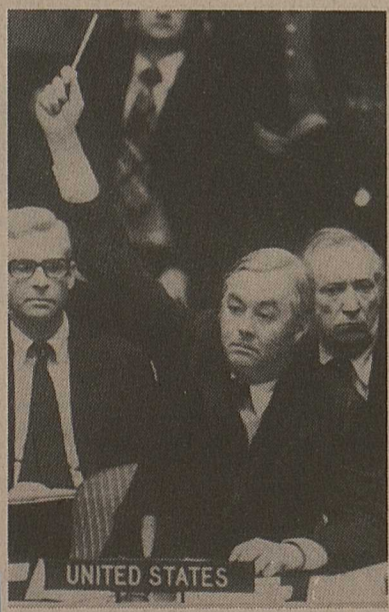
C'est la douzième fois que les Etats-Unis recourent à ce droit de veto, treize membres du conseil ont voté en faveur de la résolution. Le Costa Rica s'est abstenu.

Présenté par les cinq membres non alignés du conseil, le texte condamnait le Gouvernement israélien pour « ses attaques préméditées contre le Liban ».

Le conseil avait rejeté avant le vote plusieurs amendements présentés par le représentant des Etats-Unis, M. Daniel Moynihan (notre photo). Ils prévoyaient, « au nom du bon sens et de la paix », que le conseil condamne tous les actes de violence au Proche-Orient, les raids israéliens comme les attentats arabes frappant des Israéliens innocents.

M. Ferdinand Oyono, représentant du Cameroun, s'y était immédiatement opposé, déclarant que ces amendements

étaient « une marchandise que les représentants américains avaient déjà essayé de nous placer et dont nous n'avons rien à faire ».



● Espagne : un homme abattu

SAINT-SÉBASTIEN (ATS/AFP). - Un automobiliste de 28 ans a été tué, lundi soir, par une patrouille de la garde civile près de Beasain, pour ne pas avoir obtempéré aux ordres des gardes, rapporte l'agence « Europa Press ». Une passagère a été également légèrement blessée par les tirs de la patrouille. Selon l'agence, les gardes auraient ouvert le feu au moment où le véhicule qu'ils tentaient de contrôler a démarré sans que son chauffeur réponde à leurs sommations.

Se « métriseront »-ils ?

WASHINGTON (ATS/Reuter). - Le Sénat a approuvé, lundi, un projet de loi destiné à encourager la conversion des Etats-Unis au système métrique d'ici deux ans.

Les Etats-Unis sont le seul grand pays industrialisé qui n'utilise pas encore le système métrique. Le coût de conversion est estimé à plus de cent millions de dollars.

Le projet de loi va maintenant être examiné par la Chambre des représentants.

Les remous dans l'armée française « dégénèrent » en querelle des gauches

PARIS (ATS/AFP). - M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a demandé hier que soient définies clairement les missions de l'armée française, que les appelés du contingent participent à l'organisation de leur vie pendant les douze mois que dure la conscription et qu'une plus grande liberté d'expression soit donnée aux militaires en même temps qu'une meilleure information. Avec ces demandes présentées au cours d'une conférence de presse, M. Mitterrand a fait ses premières déclarations d'ensemble dans le débat national sur l'armée qui agite depuis près de deux semaines les partis politiques, les syndicats et les militaires.

M. Mitterrand a répondu aux attaques du premier ministre M. Jacques Chirac qui, le 26 novembre, avait accusé le parti socialiste de « compromettre gravement l'organisation de notre défense » en incitant à la création des comités de soldats jugés subversifs. Quelques heures plus tard, le gouvernement mettait en marche une procédure judiciaire d'exception devant la Cour de sûreté de l'Etat, qui a abouti à ce jour à l'inculpation de 34 personnes, pour la plupart de jeunes militaires du contingent et des syndicalistes de la CFDT (Confédération française démocratique du travail).

M. Mitterrand a affirmé sa solidarité avec le CFDT que le gouvernement, a-t-il dit, a voulu isoler et frapper dans sa liberté syn-

dicale. « Aucune prise de position de ses organismes dirigeants, a-t-il insisté, n'autorise à l'accuser de manquer aussi peu que ce soit au devoir patriotique ».

M. Mitterrand a affirmé que dans cette affaire des comités de soldats, qui menace de diviser les forces politiques et syndicales de gauche, le parti socialiste « pratique et continuera de pratiquer l'union des signataires du programme commun » (communistes, socialistes et radicaux de gauche).

LA GUERRE DES SYNDICATS...

Implicite, pourtant, il s'est distingué du secrétaire général du parti communiste, M. Georges Marchais, qui avait condamné

quelques heures plus tôt l'action de la CFDT.

M. Marchais, sur les antennes de la télévision, avait accusé la CFDT d'être tombée « à pieds joints dans la provocation gouvernementale ». Il avait reproché à la CFDT (la 2^e centrale syndicale française après la CGT à direction communiste) d'avoir organisé seule, vendredi dernier, avec la participation de groupes gauchistes, une manifestation à Paris pour protester contre les inculpations de soldats et de syndicalistes.

De son côté, la CGT (Confédération générale du travail) après vingt-quatre heures de polémiques et d'accusations mutuelles avec la CFDT, avait fait savoir

qu'elle remettait à des jours meilleurs une rencontre avec la centrale rivale pour discuter d'une action commune. En vain, la CGT avait-elle demandé à la CFDT de condamner catégoriquement et explicitement les agissements des gauchistes qui, aux yeux des communistes, restent depuis mai 1968 le pire ennemi des forces de gauche.

« JÉSUITIQUE »...

Dans ces querelles internes de la gauche, M. Mitterrand a pris soin de ne pas entrer. Il a affirmé cependant que le parti socialiste « n'avait rien à voir avec les menées irresponsables de groupes actifs très réduits dont le gouvernement se sert pour tenter d'atteindre la gauche », mais il s'est gardé de condamner explicitement les groupes politiques ou syndicalistes gauchistes avec lesquels certains socialistes entretiennent des relations de sympathie et de solidarité.